



Rapport Annuel 2015

Fondation de l'Avenir

Edito



Dominique Letourneau
Président du directoire

Bientôt trentenaire, la Fondation de l'Avenir a toujours porté cette volonté de créer du lien.

Bien sûr en premier entre le mouvement mutualiste et le monde de la recherche médicale appliquée. Cette fonction d'interface, de facilitateur, nous l'opérons aussi entre notamment les équipes de recherche clinique des CHU et les promoteurs de l'innovation soignante issus des services de soins et d'accompagnement mutualistes. Nous le faisons même entre équipes de recherche, pour mutualiser des compétences sur des projets ambitieux, à l'exemple du projet Tournesol.

Cette volonté de faire bouger les lignes, nous la portons pour la santé numérique, en associant des partenaires de l'économie sociale, des industriels concernés par la santé et le numérique et les acteurs de la recherche.

Le compagnonnage que nous avons tissé avec des chercheurs permet cette mise en œuvre. A nous de la rendre féconde et de ne pas rajouter une couche techno-bureaucratique qui irait à l'encontre des objectifs recherchés et limiterait les projets pour demain.

Mais à nous aussi d'être garant des ressources que nous confient nos donateurs et nos mécènes de l'économie sociale. Nous n'oublions pas que finalement notre tout premier lien, c'est celui que nous entretenons avec ceux qui permettent par leur soutien celui que nous construisons avec les contributeurs du progrès médical. Et c'est bien là précisément que nous devons en permanence vérifier notre utilité économique et sociale.



Sommaire

1. Rapport moral de la Secrétaire générale	6	Innovations dans la prise en charge des handicaps, y compris les handicaps sensoriels	24
		Freiner le retentissement des troubles liés à la vision	24
		Prévenir le risque de chute	25
		Prévenir la perte du goût et la dénutrition	25
		Chez les enfants	25
2. Gouvernance et organisation interne	9	Applications de la thérapie cellulaire et de l'ingénierie tissulaire aux organes solides	26
Gouvernance	9	Soigner les troubles ostéo-articulaires	26
L'Avenir comme ambition de la Fondation	9	Utiliser les propriétés anti-inflammatoires des cellules souches	26
Les instances	10	Rétablir la fonctionnalité des organes	27
Le conseil de surveillance	10	Le système nerveux	27
Le collège des partenaires	11	Proposer une alternative à la greffe du foie	27
Le directoire	12	Proposer une alternative à la greffe du cœur	27
Le comité financier	13	Créer de nouveaux tissus de substitution des organes	28
Le conseil scientifique	14		
Organisation interne	15		
3. Fondations abritées en 2015	16	Innovations thérapeutiques en psychiatrie	28
La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut)	18	Les projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets 2015	30
La Fondation Sandrine Castellotti	18	Les dispositifs de bourse	36
La Fondation Eovi Med	18	« Tournesol », un projet multicentrique et pluriannuel	36
La Fondation Visaudio	18	Les retombées scientifiques des appels à projets depuis 2012	37
La Fondation Mutac	19	Récapitulatif des principales publications éditées en 2015 relatives aux projets soutenus depuis 2012	38
La Fondation de La Mutuelle Générale	19	Fonds Avenir Masfip pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique	42
La Fondation BFM	19	Fonds Avenir Matmut pour la recherche en psychiatrie	43
La Fondation Mutuelle des Motards	19		
4. Recherche médicale	20		
Appel à projet 2015	22		
Thérapeutiques chirurgicales nouvelles et alternatives à la chirurgie	23		
Développer la chirurgie mini-invasive	23		



5. Innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement 44

1^{er} appel à projet « Cancer et parcours » 46

Les dispositifs de soutien 46

Bourse Avenir recherche en soins 46

Bourse chirurgie ambulatoire 49

Soutien aux pratiques innovantes sur des thèmes de santé publique 50

Valorisation de la télémédecine en EHPAD mutualiste 50

Santé numérique 51

6. Valorisation des projets et information scientifique 52

Valorisation scientifique 53

2^e Rencontres Anticiper l'Avenir 53

Séance commune avec l'Académie nationale de chirurgie 54

Prix des Chirurgiens de l'Avenir 55

Bourse Casden du jeune chercheur 56

Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer 56

9^e Congrès de la Fondation de l'Avenir 57

Promotion de la recherche médicale et de la Fondation de l'Avenir 59

Les Journées de l'Avenir 59

GT Tour 2015 59

Les 20 km de Paris 60

Visites de laboratoire 60

Congrès de la Mutualité Française 61

Lettre d'information Fonder l'Avenir 62

Site internet et réseaux sociaux 63

7. Ressources 64

Générosité du public 65

Collecte auprès des particuliers 65

Les legs 65

Autres fonds privés 66

Mécénat 66

Partenariat 66

Mécénats en nature 67

8. Activités des fondations abritées en 2015 68

La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) 70

La Fondation Sandrine Castellotti 72

La Fondation Eovi Mcd 74

La Fondation Visaudio 76

La Fondation Mutac 78

La Fondation de La Mutuelle Générale 80

La Fondation BFM 82

La Fondation Mutuelle des Motards 83

9. Rapport financier 2015 de la Fondation de l'Avenir 84

Faits significatifs 86

Règles et méthodes comptables 86

Compte de résultat 2015 88

Bilan 2015 90

Notes sur le bilan 92

Notes sur les produits et charges 97

Informations complémentaires 97

Compte d'emploi des ressources 2015 104

1.

Rapport moral

2015, première année de mise en œuvre du projet stratégique, première année du nouveau directoire, avec toujours un attachement, voire une confirmation des principes fondateurs de la Fondation de l'Avenir.

Le premier d'entre eux est sans aucun doute de consacrer la plus grande part de nos ressources à soutenir les chercheurs, via des dispositifs en cohérence avec leurs besoins, et à l'information scientifique auprès de nos donateurs et de nos partenaires.

Un autre des principes mis en œuvre quotidiennement est de garantir l'indépendance de la Fondation en termes de ressources. La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de subvention publique. Les ressources sont issues de nos partenaires et de nos donateurs.

C'est pourquoi nous attachons autant d'importance à vous rendre des comptes, à vous informer, à vous inviter à de nombreux événements scientifiques, telles les visites de laboratoire des chercheurs dont vous avez directement soutenu les projets.

C'est sans doute pour tout cela que vous avez confiance en nous, en notre engagement et notre savoir-faire. Votre confiance se traduit cette année encore par un niveau de collecte (+ 10% par rapport à 2014) et de partenariat (+ 16%) particulièrement satisfaisant dans un contexte économique qui demeure difficile.

La croissance de nos ressources nous permet de maintenir nos ambitions dans le champ des missions sociales : les adapter aujourd'hui aux évolutions de demain.

Si la distinction entre recherche et innovation demeure pertinente, les dernières évolutions tendent à démontrer qu'il ne s'agit plus de secteurs si segmentés. En effet, de plus en plus de transversalité existe entre ces deux domaines.

Le meilleur exemple se situe dans la santé numérique ; les mêmes enjeux, les mêmes outils et une interdépendance apparaît entre la recherche médicale et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement. Dès le début de l'année, la Fondation a entrepris d'importants travaux de recherche qui l'ont amenée à créer le Fonds Avenir Santé Numérique au second semestre. Ce fonds a vocation à soutenir des projets de recherche et d'innovation, à produire des études d'intérêt général, à devenir un lieu d'échanges entre partenaires qui spontanément n'interagissent pas ensemble, ainsi qu'à encourager la réflexion académique autour de la santé numérique.

Les évolutions pressenties pour les années à venir ne concernent pas seulement la manière d'appréhender les missions sociales. Cela impacte également le cadre dans lequel les projets se dérouleront.

Quittant le modèle de soutien à une équipe sur un seul site, la Fondation de l'Avenir entend soutenir des projets multi-équipes et multi-sites. Dès 2015, nous nous sommes lancés avec le projet Tournesol. Il réunit 11 équipes sur trois sites (Marseille, Montpellier, Rouen) et il permet d'appréhender l'ensemble du processus, de la recherche clinique à l'application à l'homme.

La Fondation est fière de permettre à des chercheurs soutenus par l'appel à projets annuel et travaillant sur des sujets similaires sans pour autant se connaître, de travailler ensemble à la réalisation d'une même recherche. Cela nous encourage à envisager dès maintenant le soutien d'un projet à un niveau international. Cette première impulsion nous garantit de rester en adéquation avec le monde scientifique dans les prochaines années.

Tout cela, sans vous, donateurs et partenaires, ne serait pas possible,
Merci.

Myriam Reuter-Bourret
Secrétaire générale



Gouvernance et organisation interne



2.

Gouvernance et organisation interne

GOVERNANCE

L'Avenir comme ambition de la Fondation

Voici l'orientation qu'a choisie la Fondation de l'Avenir pour le projet stratégique 2015/2017, à l'aune de ses 30 ans.

Le précédent plan d'orientation avait eu pour finalité de faire évoluer la gouvernance vers un système bicéphale : le conseil de surveillance arrête les grandes orientations, le directoire les met en œuvre et porte la responsabilité de l'administration et la gestion.

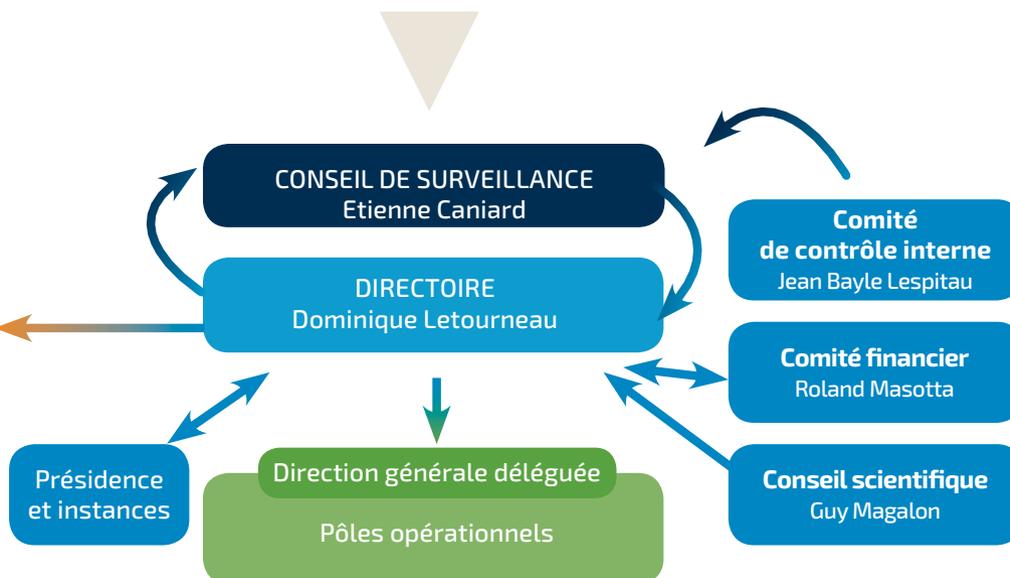
Quatre années après leur installation, les instances ont fait leur preuve, posant ainsi les bases pour une nouvelle progression de la Fondation.

Sur ces fondements, le nouveau directoire, installé en janvier 2015, a mis à profit sa première année d'exercice pour lancer le projet stratégique, recentré sur les missions que porte la Fondation de l'Avenir depuis sa création par les acteurs de l'environnement mutualiste.

SCHÉMA ORGANISATIONNEL / DÉCEMBRE 2015

FONDACTIONS ABRITÉES

- Fondation Paul Bennetot
Daniel Havis
- Fondation Sandrine Castellotti
Danielle Castellotti
- Fondation Eovi Mcd
Françoise Beyssen
- Fondation Visaudio
Christian Py
- Fondation Mutac
Andrée Barboteu
- Fondation de La Mutuelle
Générale
Patrick Sagon
- Fondation BFM
Gérard Vuidepot
- Fondation MDM
Alain Borie



LES INSTANCES

Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est présidé par Etienne Caniard, réélu pour un nouveau mandat de trois ans (2016/2018) lors du dernier conseil de surveillance, le 17 décembre 2015. Il est secondé par Serge Brichet, vice-président du conseil.

Le conseil de surveillance comprend 12 membres et se compose au 31 décembre 2015 de :

Quatre membres de droit :

- Florence Racine, représentant le Ministre de l'Intérieur ;
- Jean-Paul Holz, représentant le Ministre des Finances et des Comptes Publics, qui a succédé à compter du 16 octobre 2015 à Bernard Gaudillère ;
- Professeur Alain Tchamitchian, qui a succédé au professeur Bernard Dizambourg, président du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Paris-Est, en décembre 2015 ;
- Professeur Philippe Marre, représentant le président de l'Académie Nationale de Chirurgie.

Quatre membres au titre du collège du fondateur :

- Serge Brichet, président de la Mutualité Fonction Publique (MFP) ;
- Etienne Caniard, président de la Fédération de la Mutualité Française (FNMF) ;
- Annick Allain, secrétaire générale adjointe de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) ;
- Eric Chenut, délégué national de La Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN).

Trois membres au titre du collège des personnes qualifiées :

- Michel Montaut, vice-président de La Mutuelle Générale ;
- Maurice Ronat, président d'Eovi Mcd mutuelle ;
- Michel Martin, administrateur d'Harmonie Mutuelle.

Un membre au titre du collège des partenaires de la Fondation de l'Avenir :

- Michel Lenormand, Groupe Matmut, représentant le collège des partenaires.

Le conseil de surveillance s'est réuni trois fois en 2015. A ces occasions, il a notamment :

- Approuvé, sur proposition du directoire, la création du Fonds sans dotation, Avenir Santé Numérique ;
- Arrêté le programme d'action et le budget pour 2016 ;
- Approuvé les rapports moral et financier, y compris le rapport spécial des Fondations abritées ;
- Elu le nouveau président du conseil de surveillance ;
- Procédé au renouvellement de ses membres dont le mandat était arrivé à terme ;
- Nommé un nouveau vice-président du directoire pour le mandat restant à courir, à la suite d'une démission ;
- Validé l'actualisation du règlement financier et d'organisation interne ;
- Approuvé le programme de travail 2016 du comité de contrôle interne ;
- Procédé aux remplacements des membres sortants du conseil scientifique.

2015 a été l'occasion de renouer avec un ancien usage de délocalisation du conseil de surveillance. En effet, la session de septembre s'est déroulée dans les locaux d'Harmonie Mutuelle, partenaire de la Fondation de l'Avenir

Le conseil de surveillance est assisté dans ses missions par le comité de contrôle interne, composé au 31 décembre 2015 comme suit :

- Président : Jean Bayle-Lespitau, président honoraire de l'Association Française de Cautionnement (AFCM) ;
- Membre du conseil de surveillance : Michel Montaut, vice-président de La Mutuelle Générale (LMG) ;
- Représentant le collège des partenaires : Alain Doyen, secrétaire général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).
- Personne qualifiée : Dominique Joseph, vice-présidente de la Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MGEFI) ;
- Personne qualifiée : Véronique Faure-Gueye, présidente de la Mutualité Française Normandie SSAM.

Créé à la fin de l'année 2012, ce comité est issu d'une volonté de la Fondation de se doter d'un organe indépendant de l'instance de gestion et rattaché directement au conseil de surveillance. En 2015, dans le cadre de l'évolution des organisations, il a pour missions de :

- vérifier l'adéquation de la structure et des procédures de la Fondation, à la réalisation de ses missions, d'apprécier les conditions dans lesquelles ces missions sont assurées, les procédures définies mises en œuvre, de recenser et hiérarchiser les risques de toutes natures inhérents à l'activité de la Fondation ;
- s'assurer que les procédures financières sont régulièrement appliquées et de vérifier périodiquement la sincérité et l'exactitude des écritures comptables.

Réuni trois fois en 2015, le comité de contrôle interne a également accompagné l'équipe opérationnelle dans l'élaboration des procédures opérationnelles.

► **Le collège des partenaires**

Cette instance est prévue dans le règlement intérieur, sans que celle-ci n'entre directement dans la gouvernance de la Fondation. Il s'agit d'entretenir des relations étroites avec les partenaires et mécènes de la Fondation de l'Avenir. Un représentant du collège des partenaires est élu par ses pairs à l'occasion de la convention annuelle et dispose d'un mandat de trois ans pour siéger au conseil de surveillance à ce titre.

En 2015, la convention s'est réunie le 12 mai sous la présidence d'Etienne Caniard. La convention a réélu à l'unanimité Michel Lenormand, groupe Matmut, en tant que représentant du collège des partenaires auprès du conseil de surveillance.

Cette réunion a également inauguré une approche plus scientifique des projets de la Fondation, permettant l'intervention de Anna Sontheimer (CHU de Clermont-Ferrand), lauréate d'une bourse de doctorant 2014 et du docteur Olivier Untereiner (IMM, Paris), lauréat d'une bourse chirurgie ambulatoire 2015.



Collège des partenaires 2015



Membres statutaires du directoire : Myriam Reuter-Bourret, Jean-François Lemoine, Dominique Letourneau, Roland Masotta, Rémi Bouvier
Invités permanents du directoire : Guénaëlle Haumesser et Michel Couhert

Le directoire

Nommés en 2014 par le conseil de surveillance, sont membres du directoire :

- Dominique Letourneau, président ;
- Roland Masotta, trésorier ;
- Myriam Reuter-Bourret, secrétaire générale ;
- Jean-François Lemoine, vice-président ;
- Rémi Bouvier, succédant à Karim Ould-Kaci, en tant que vice-président.

Le directoire a désigné le docteur Annabel Dunbavand en tant que conseillère aux affaires médicales auprès du directoire, ainsi que Guénaëlle Haumesser et Michel Couhert comme invités permanents de cette instance.

Au sein du directoire, le Président a des responsabilités et missions élargies. Représentant légal de la Fondation de l'Avenir, il est le garant de la Fondation dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile.

Le Président présente au conseil de surveillance un compte-rendu des activités du directoire et transmet mensuellement un rapport sur la Fondation à l'usage du conseil de surveillance, ainsi que les relevés de décisions du directoire, au-delà de l'obligation statutaire d'une communication trimestrielle.

Le directoire s'est réuni 13 fois en 2015 pour suivre l'activité de la Fondation, prendre les décisions de gestion et d'administration, ainsi que préparer les dossiers pour le conseil de surveillance tels que :

- Le programme d'action et budget 2015 ;
- L'actualisation du règlement financier et d'organisation interne ;
- Les partenariats et collège des partenaires ;
- Le rapport spécial 2014 des Fondations abritées ;
- Le projet de rapports moral et financier 2014 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos et proposition d'affectation du résultat 2014 ;
- La validation des projets retenus dans le cadre de l'appel d'offres Recherche Médicale Appliquée 2015 ;
- Le soutien au projet Tournesol, projet pluriannuel et multi sites en recherche médicale ;
- La création du Fonds sans dotation, Avenir Santé Numérique ;
- La proposition de cahier des charges du Prix des Chirurgiens 2015 ;
- En application de l'article 24 du règlement intérieur, la création d'une commission spécifique à l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, rattachée au conseil scientifique ;
- Le cahier des charges du premier appel à projets

Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement ;

- Le règlement intérieur des instances scientifiques ;
- La campagne d'appels aux dons ;
- Le réseau territorial de la Fondation de l'Avenir ;
- Les dossiers concernant les legs en cours ;
- Le projet de programme d'action et budget prévisionnels 2016.

En 2015, le directoire a souhaité mettre en œuvre des réunions élargies deux fois par an, intégrant l'équipe opérationnelle de la Fondation de l'Avenir, permettant tout à la fois d'effectuer un focus sur l'environnement de la Fondation et d'engager une réflexion commune sur l'un des axes d'action de la Fondation.

La réunion d'août a été dédiée, sous la forme d'un séminaire, à la mise en œuvre et l'évaluation du projet stratégique 2015/2017.

Le directoire est également assisté dans ses missions par deux instances consultatives dont les membres sont nommés par le conseil de surveillance :

► **Le comité financier**

Présidé par le trésorier de la Fondation de l'Avenir, Roland Masotta, le comité financier comprend :

- Michel Lenormand, groupe Matmut, en sa qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Jean-Marie Delaunay, président honoraire de la Mutuelle du Trésor, personne extérieure choisie pour ses compétences ;
- Alain Arnaud, vice-président honoraire du conseil de surveillance et président honoraire de la Banque Fédérale Mutualiste, personne extérieure choisie pour ses compétences.

Le comité financier, réuni à trois reprises en 2015, a suivi en cours d'année l'exécution du budget et sa conformité avec le budget prévisionnel. Ses membres sont également amenés à suivre l'évolution de la trésorerie et à donner un avis collégial sur l'orientation et la nature des placements financiers de la Fondation de l'Avenir et de ses Fondations abritées.

► **Le conseil scientifique**

Nommés par le conseil de surveillance en raison de leurs spécialisations, de leurs localisations et leurs structures de rattachement, appartiennent à cette instance consultative :

- Président : professeur Guy Magalon, chirurgien plasticien et chirurgie réparatrice à l'hôpital de la Conception CHU, Marseille ;
- Vice-président : docteur Catherine Le Visage, chargée de recherche INSERM U698 CHU Xavier-Bichat, Paris ;
- Secrétaire : docteur Philippe Girard, pneumologue à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris ;
- Assesseur : professeur Eric Allaire, chirurgien vasculaire à l'hôpital Henri Mondor, Créteil ;
- Assesseur : professeur Jean-Pierre Daures, méthodologue à la clinique mutualiste Beausoleil, Montpellier ;
- Professeur Paul Avan, directeur de recherche, équipe biophysique neurosensorielle, INSERM UMR1107 au CHU, Clermont Ferrand ;
- Professeur Philippe Azouvi, professeur en médecine physique et de rééducation, spécialiste de la neuro-rééducation à l'hôpital Raymond-Poincaré, Paris ;
- Docteur Sylvain Brochard, MCU-PH en médecine physique et de réadaptation pédiatrique au CHRU de Brest ;

- Docteur Flavien Charpentier, directeur de recherche, INSERM URM915, Institut du Thorax, université de Nantes ;
- Docteur Henri Cohen, gynécologue obstétricien à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris ;
- Professeur Bertrand Devaux, neurochirurgien à l'hôpital Saint-Anne, Paris ;
- Docteur Thierry Folliguet, chirurgien cardiaque au CHU Brabois, Vandœuvre-lès-Nancy ;
- Professeur Philippe Gain, chirurgien chercheur en ophtalmologie au CHU, Saint-Etienne ;
- Docteur David Grabli, neurologue à l'hôpital Salpêtrière, Paris ;
- Professeur Didier Hannouche, chirurgien orthopédiste à l'hôpital Lariboisière, Paris ;
- Professeur Alexis Laurent, chirurgien digestif à l'hôpital Henri Mondor, Créteil ;
- Professeur Frédéric Limosin, psychiatre à l'hôpital Corentin Celton, Issy-les-Moulineaux ;
- Professeur Guillaume Podevin, chirurgien pédiatrique au CHU, Angers ;
- Professeur Jacques Pouchot, chef de service médecine interne à l'hôpital européen Georges Pompidou, Paris ;
- Docteur Louis Sauty de Chalon, chirurgien urologue à la clinique mutualiste de la porte de l'Orient, Lorient.

Le conseil scientifique a pour mission principale d'apporter son expertise au directoire, lui permettant de se prononcer sur l'opportunité de soutenir les projets présentés, notamment dans le cadre de la procédure d'appel à projets Recherche Médicale 2015.

Le conseil scientifique s'est réuni trois fois en 2015. Sur demande du directoire, ses membres ont été amenés à :

- Etudier les orientations de la Fondation en matière de recherche médicale ;
- Définir le cahier des charges pour l'Appel à Projets Recherche Médicale 2016 et pour la Bourse de doctorant 2016
- Examiner les demandes d'aides ou de subventions ;
- Remettre des avis motivés au directoire ;
- Apprécier les résultats des programmes de recherche.

Professeur Guy Magalon
Président du conseil scientifique



ORGANISATION INTERNE

Les activités sont organisées autour de quatre pôles de compétences, sous l'autorité de Michel Sirven, directeur général délégué :

- le pôle Recherche, Innovation et Information Scientifique, comprenant un responsable Recherche Médicale, Marc Thillays et un responsable Innovation dans les Pratiques de Soins et Accompagnement, Rémi Poillerat ;
- le pôle Générosité Publique et Legs dont la responsable est Françoise Raynal ;
- le pôle Fondations Abrisées et Partenariats dont le responsable est Erik Lavarde ;
- le pôle Fonctions Supports au sein duquel Aude Lemoine est la responsable des Affaires Financières et Alexandre Séguès le responsable Communication.

Un pôle Présidence et Instances est directement rattaché au président du directoire.



Michel Sirven
Directeur général délégué
de la Fondation de l'Avenir

En termes opérationnels, l'objectif a été de stabiliser et sécuriser les organisations dans un fort contexte d'évolution de notre environnement :

- Des procédures opérationnelles sont venues renforcer le corpus méthodologique de la Fondation de l'Avenir.
- Le contrôle interne a été mis en œuvre de façon effective avec la nomination d'un référent.
- Un travail de normalisation de l'ensemble des supports opérationnels est en cours (financiers, budgétaires, ...).



Responsables des pôles de compétences de la Fondation de l'Avenir

Fondation abritées en 2015



3.

Fondations abritées en 2015

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Le membre fondateur, acteur de l'économie sociale et solidaire, et la fondation abritée, sous égide de la Fondation de l'Avenir, bénéficient du savoir-faire et de toutes les possibilités de reconnaissance de la Fondation de l'Avenir, reconnue d'utilité publique.

La fondation abritée est administrée par un comité de gestion, l'instance décisionnaire, qui se réunit en moyenne trois fois par an pour prendre les décisions relatives à la fondation abritée. Le comité de gestion peut choisir de se faire conseiller par un comité scientifique, instance consultative de la fondation abritée.

Au 31 décembre 2015, la Fondation de l'Avenir abrite huit fondations :

- La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) ;
- La Fondation Sandrine Castellotti ;
- La Fondation Eovi Mcd ;
- La Fondation Visaudio ;
- La Fondation Mutac ;
- La Fondation de La Mutuelle Générale ;
- La Fondation Banque Française Mutualiste ;
- La Fondation Mutuelle des Motards.

LA FONDATION PAUL BENNETOT (GROUPE MATMUT)

La Fondation Paul Bennetot (Groupe Matmut) a pour objet de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie et post traumatologie, ainsi que la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible.

Son comité de gestion, présidé par Daniel Havis, s'est réuni trois fois en 2015. Un comité scientifique est installé auprès de cette instance ; il s'est également réuni trois fois sous la présidence du professeur Norbert Passuti.

Les ressources de la Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) pour 2015 sont de 603 214 €. Le total des emplois en 2015 est de 504 815 €.

LA FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

La Fondation Sandrine Castellotti a pour ambition d'aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des personnes atteintes de troubles du comportement alimentaire, d'aider leur famille, de leur faire connaître les traitements contre ces troubles, d'en accélérer le dépistage et de faciliter la prise en charge thérapeutique des malades.

Son comité de gestion, présidé par Danielle Castellotti, s'est réuni quatre fois en 2015.

Les ressources de la Fondation Sandrine Castellotti pour 2015 sont de 48 021 €. Le total des emplois en 2015 est de 67 318 €.

LA FONDATION EOVI MCD

La Fondation Eovi Mcd a pour objet de développer la recherche médicale en pédiatrie et plus particulièrement dans le cadre de la relation mère enfant, mais aussi de contribuer à la recherche sur l'impact du développement de l'enfant, dont l'un des deux parents est malade, ou encore de développer des dispositifs innovants d'accompagnement pour des parents confrontés à une pathologie ou une déficience infantile.

Le comité de gestion de la Fondation Eovi Mcd, présidé par Françoise Beyssen, s'est réuni trois fois en 2015. Son comité scientifique s'est réuni deux fois, sous la présidence du professeur Patrick Ben Soussan.

Les ressources de la Fondation Eovi Mcd pour 2015 sont de 117 288 €. Le total des emplois en 2015 est de 82 863 €.

LA FONDATION VISAUDIO

La Fondation Visaudio soutient des programmes de recherche dans le domaine de la vision, incluant la chirurgie ophtalmologique, la réfraction et la réadaptation de la déficience visuelle, et portant sur les troubles de l'audition, la surdit  y compris sous l'angle chirurgical et la réadaptation de la déficience auditive.

Son comité de gestion, présidé par Christian Py, s'est réuni à trois reprises en 2015.

Les ressources de la Fondation Visaudio pour 2015 sont de 71 288 €. Le total des emplois en 2015 est de 67 000 €.

LA FONDATION MUTAC

La Fondation Mutac a pour but de lutter contre l'isolement des personnes âgées en développant des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement de la personne âgée, en évaluant les dispositifs existants sur l'accompagnement des personnes âgées en situation d'isolement ou encore en diffusant l'information en direction de tous les personnels scientifiques, médicaux et sociaux intéressés et de même auprès des familles, mais aussi des organismes concernés, des collectivités et acteurs territoriaux et du public le plus large. Son comité de gestion, présidé par Andrée Barboteu, s'est réuni trois fois en 2015.

Les ressources de la Fondation Mutac pour 2015 sont de 91 843 €. Le total des emplois en 2015 est de 24 000 €.

LA FONDATION DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE

La Fondation de La Mutuelle Générale a pour objet la lutte contre les maladies neuro-dégénératives en développant la recherche en faveur de l'autonomie des personnes malades et en expérimentant des dispositifs innovants d'accompagnement des aidés et des aidants, s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le comité de gestion, présidé par Patrick Sagon, s'est réuni quatre fois en 2015. En 2015, un comité scientifique a été installé auprès du comité de gestion.

Les ressources de la Fondation de La Mutuelle Générale pour 2015 sont de 220 640 €. Le total des emplois en 2015 est de 181 197 €.

LA FONDATION BFM

La Fondation BFM a pour finalité de promouvoir la recherche médicale appliquée, de favoriser toute étude visant à mieux connaître l'état de santé de la population et la compréhension des déterminants de santé ou encore de contribuer aux réflexions sur l'évolution des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales. Son comité de gestion s'est réuni quatre fois en 2015, sous la présidence de Gérard Vuidepot.

Les ressources de la Fondation BFM pour 2015 sont de 200 364 €. Le total des emplois en 2015 est de 116 153 €.

LA FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

La Fondation Mutuelle des Motards a pour objet de développer la recherche médicale appliquée et les études et recherches scientifiques au plan clinique, médico-économique et sociétal spécifiques à la pathologie des usagers des deux et trois roues motorisés. Elle a également pour ambition de soutenir des actions et dispositifs de prévention, tant en termes de comportement, d'équipement et/ou d'infrastructure et de contribuer, en partenariat avec des associations du monde des deux et trois roues motorisés, à des initiatives de soutien au bénéfice des motards et de leur entourage concernés par un accident. Son comité de gestion s'est réuni quatre fois en 2015, à trois reprises sous la présidence de Françoise Valigny, puis lors du dernier comité de gestion sous la présidence de Monsieur Alain Borie, élu président à la suite de la démission de Françoise Valigny.

Les ressources de la Fondation Mutuelle Des Motards pour 2015 sont de 50 187 €. Le total des emplois en 2015 est de 5 000 €.

Recherche médicale



4.

Recherche médicale

2015 marque un tournant important dans l'engagement de la Fondation de l'Avenir pour le progrès médical. Si elle continue de renforcer l'assise de ses modalités de soutien déjà en place, elle s'engage aussi vers de nouvelles voies pour anticiper les besoins de demain en matière de santé.

Concernant la recherche médicale, l'appel à projets reste le dispositif structurant de son action de soutien. Avec **1.5 M€ provisionnés et 46 projets retenus**, la Fondation consolide son implantation sur l'ensemble du territoire en accompagnant de nouvelles équipes. Elle confirme aussi son engagement dans des thématiques qui lui sont chères comme la chirurgie, le handicap et l'innovation. Elle maintient pour la deuxième année sa contribution à la recherche en psychiatrie et notamment dans son rapprochement avec la neurologie.

Depuis 2014, la Fondation accompagne des médecins, des pharmaciens ou des vétérinaires dans leur parcours de jeunes chercheurs avec une bourse de doctorant qui leur permet en trois ans de réaliser une thèse de sciences. Ainsi, six doctorants sont financés

pour se consacrer exclusivement à leurs travaux de recherche qui les conduiront pour la plupart à devenir professeur des universités.

La Fondation a souhaité en 2015 mettre à profit son réseau de chercheurs, son expérience forte de certaines spécialités comme la thérapie cellulaire et son engagement vis-à-vis de la recherche clinique pour développer des projets d'envergure.

Elle s'est lancé le défi de réunir plusieurs équipes au sein d'un consortium pour faire passer les avancées de la recherche fondamentale vers un stade clinique, qui serviront à moyen terme à soigner tous les patients victimes de traumatismes médullaires. Ce projet, « Tournesol », est un programme sur trois ans qui engage plus de 700 000€ sur les fonds propres de la Fondation.

Cette initiative de la Fondation de l'Avenir met à profit sa capacité à coordonner des équipes, à concevoir des programmes de recherche et à s'inscrire dans des objectifs de grande envergure et être à même dans une étape ultérieure de s'ouvrir à l'international.

APPEL À PROJETS 2015

Pour la 27^e année consécutive, la Fondation de l'Avenir a émis son appel à projets à l'attention des établissements publics et mutualistes.

Ce dispositif est destiné à financer des recherches précliniques, translationnelles et cliniques.

Cet appel à projets a permis à de nombreuses nouvelles équipes d'émerger mais aussi à certaines de dépasser le stade de la recherche fondamentale pour franchir le seuil de la recherche clinique.

Sur 150 candidatures reçues, 46 ont été retenues pour un financement. 65% d'entre elles concernaient de nouvelles équipes et 35% des équipes déjà soutenues par la Fondation.

Le choix des projets par le conseil scientifique de la Fondation s'est basé sur le thème de la recherche, les résultats d'expertises méthodologiques et la bonne adéquation budgétaire, ainsi que la contribution de la Fondation comme élément de réussite du projet.

La Fondation a poursuivi cette année son engagement pour la recherche en chirurgie et les créations de modèles expérimentaux. La robotique continue à trouver naturellement sa place parmi les projets retenus par la Fondation. Le thème du handicap et la thérapie cellulaire ont aussi constitué plus de 25% des projets retenus à l'Appel à Projets.

Pour la deuxième année, le thème de la psychiatrie a permis de sélectionner des projets ayant une approche cognitiviste, chirurgicale et pharmacologique de la discipline. Les études consacrées uniquement aux recherches sur l'imagerie ont en revanche marqué le pas et le thème de l'innovation en imagerie fonctionnelle n'a été retenu qu'en appui des autres thématiques.

20% des dossiers reçus ont été considérés comme hors champ de l'appel à projets.

Afin de mieux prendre en compte les délais croissants des obtentions administratives exigés pour les projets de recherche clinique, la Fondation a décidé d'étendre la durée d'utilisation de ces fonds de 12 à 18 mois.



Appel d'offres 2015
Recherche médicale appliquée

Date limite d'envoi 20 mars 2015

Les projets soumis en 2015 à la **Fondation de l'Avenir** pour la Recherche Médicale Appliquée s'inscrivent dans les objectifs de santé publique définis par la Mutualité Française.

Ces projets doivent impérativement concerner des applications diagnostiques ou thérapeutiques dans l'un des thèmes suivants :

- **Thérapeutiques chirurgicales nouvelles ou alternatives à la chirurgie et modèles expérimentaux**
- **Innovations dans la prise en charge des handicaps, y compris les handicaps sensoriels,**
- **Applications de la thérapie cellulaire et de l'ingénierie tissulaire aux organes solides,**
- **Innovations thérapeutiques en psychiatrie.**

Les projets peuvent impliquer des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) ou des dispositifs de robotique.

Sont considérées comme hors du champ de l'appel d'offres, les recherches pour lesquelles on ne peut prévoir de retombées directes en clinique humaine, à court ou moyen terme, et les sujets de recherche fondamentale.

POUR EN SAVOIR :
JÉRÉMIE SANGNIER AU : 01 60 83 23 71

Dossiers à télécharger sur <http://www.fondationdelavenir.org> et à envoyer exclusivement par email à smat@fondationdelavenir.org. Il ne sera pas envoyé de dossier par la poste. Chaque dossier enregistré fera l'objet d'un accusé de réception envoyé par email sous huitaine.

FONDATION DE L'AVENIR
Assurance de progrès médical

THÉRAPEUTIQUES CHIRURGICALES NOUVELLES ET ALTERNATIVES À LA CHIRURGIE

Cette année encore, la Fondation de l'Avenir se positionne comme un acteur incontournable de la recherche en chirurgie expérimentale puisque plus de 43% des candidatures concernent des projets de création de modèles ou d'innovation en pratiques chirurgicales.



Développer la chirurgie mini-invasive

A la fois moins douloureuse et moins mutilante, la chirurgie mini-invasive ne cesse de progresser dans la pratique quotidienne des blocs opératoires. Mieux guidé, le geste technique devient plus précis, plus sûr, plus rapide en se focalisant exclusivement sur la zone à traiter. L'action combinée de progrès en imagerie, en robotique et en endoscopie ont permis d'aboutir à une chirurgie optimisée en termes de sécurité, de délai et d'intrusion.

Les résultats sont particulièrement probants au niveau des pathologies cérébrales comme la maladie de Parkinson. Le professeur Benabid, après avoir mis au point la technique de stimulation cérébrale profonde, oriente ses travaux sur l'utilisation neuroprotectrice des rayonnements proche infrarouge. Délivrés directement sur l'aire à traiter via une fibre optique intracérébrale endoventriculaire, ils sont moins invasifs que la stimulation profonde chronique et pourraient contribuer efficacement au ralentissement de la dégénérescence des neurones.

Certaines interventions mini-invasives restent toutefois difficilement applicables et d'autres méthodes de traitement doivent être expérimentées. C'est le cas de l'usage des ultrasons qui, grâce aux progrès actuels de la technologie acoustique, est devenu un traitement potentiel en cancérologie. En créant des phénomènes de «cavitation», ils agissent mécaniquement sur la perméabilité des parois des cellules et facilitent l'entrée des molécules actives de chimiothérapie. Le cancer du pancréas est ordinairement difficile à traiter en raison de son environnement riche en fibres, en cellules immunitaires peu sensibles aux chimiothérapies. Ce stroma tumoral, représentant près de 90 % de la masse tumorale, empêche par de nombreux mécanismes l'accès de la chimiothérapie aux cellules tumorales. Grâce aux ultrasons, le professeur Prat veut cibler non plus uniquement les cellules tumorales mais l'ensemble de la tumeur avec son microenvironnement.

INNOVATIONS DANS LA PRISE EN CHARGE DES HANDICAPS, Y COMPRIS LES HANDICAPS SENSORIELS

La Fondation de l'Avenir poursuit son soutien à la recherche sur le handicap au sens où l'entend l'Organisation mondiale de la santé : « *est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises* ».

Chez la personne âgée, le dépistage précoce d'une dégradation des fonctions sensorielles est essentiel pour retarder sinon éviter une perte d'autonomie.

Freiner le retentissement des troubles liés à la vision

La Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge (DMLA) est une maladie dégénérative de la rétine d'évolution chronique qui débute après l'âge de 50 ans. Si elle ne touche que 1% de la population à 55 ans, elle concerne 25% des personnes de 75 ans.

Il existe des méthodes de réadaptation visuelle qui permettent d'améliorer les performances visuelles dans des tâches essentielles à la vie de tous les jours comme la lecture ou la reconnaissance de visage. Le docteur Castet met au point un protocole de comparaison de ces méthodes pour proposer une réadaptation optimale aux patients sans vision centrale.

Parmi ces méthodes, le docteur Soler étudie les effets combinés des méthodes d'apprentissage perceptif et de la stimulation magnétique transcrânienne (TMS). Les méthodes d'apprentissage contraignent les patients à utiliser d'autres régions rétiniennes que la macula et la TMS induit une plasticité neuronale au niveau du cortex visuel privé de stimulation fovéale.

Le docteur Sennlaub étudie l'impact de l'obésité sur la progression de la DMLA. L'association entre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires est établie. L'obésité serait également un facteur de risque de maladies neurodégénératives comme la maladie de Parkinson ou la sclérose en plaque. L'influence de l'obésité sur l'inflammation pourrait sous-entendre un mécanisme sous-jacent commun expliquant cette association entre les maladies neurodégénératives et la DMLA.



Prévenir le risque de chutes

Les chutes des personnes âgées sont à l'origine de complications parfois sévères, en particulier dans le cadre de traumatismes crâniens, avec une morbidité et une mortalité importantes. Les facteurs de risque de chutes sont bien connus et ont fait l'objet de recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Le professeur Bonfils développe un dispositif vidéo, le

« Vidéo Head Impulse Test », pour aider les personnes âgées à passer les tests de risque de chute dans des conditions moins pénibles et moins longues que ce qui existe actuellement. Ces tests mettent en évidence une atteinte spécifique des récepteurs de l'équilibre logés dans l'oreille interne, les capteurs vestibulaires.

Prévenir la perte du goût et la dénutrition

Les personnes âgées dépendantes sont souvent dénutries, avec un risque augmenté de chutes, d'infections, d'escarres, de démence et de mortalité. A cause des maladies, des médicaments et du manque de soins dentaires, leur bouche devient sèche et sale. Il en résulte des altérations du goût et la perte du plaisir de manger, ce qui aggrave la dénutrition.

Le professeur Précheur a développé un bain de bouche à base d'un extrait de plante (*Solidago virgaurea alpestris*). Elle a montré au laboratoire que ce détergent doux diminuait l'épaisseur des dépôts microbiens tout en respectant la salive et les bactéries utiles à la santé orale. Elle a aussi mis en place la filière de production des plantes et la formulation du bain de bouche.

Ce projet a pour objectif de montrer l'efficacité du bain de bouche par une étude clinique auprès de 140 personnes âgées dépendantes hébergées en institution.

Chez les enfants

Aider les enfants à surmonter un handicap

La Fondation de l'Avenir soutient des projets permettant aux enfants de développer une motricité indispensable à leur développement.

Les enfants ayant une paralysie cérébrale (PC) ont souvent des troubles de la marche. Notamment, ils marchent habituellement en posant le pied au sol à plat ou par l'avant (pied en équin) et non par le talon. Le professeur Bayert développe une rééducation spécifique pour améliorer le contrôle du tronc et de la tête et diminuer les instabilités du tronc responsables des difficultés de marche.



Lutter contre les maladies génétiques

L'Amiotrophie Spinale Infantile (ASI) est une maladie génétique qui affecte les muscles et le système nerveux des enfants dès leur plus jeune âge. Pour mesurer objectivement l'évolution des symptômes, il est nécessaire d'établir des scores que les patients comprennent et que les thérapeutes peuvent reproduire. Le docteur Vuillerot et l'équipe du CHU de Lyon ont mis au point un nouvel outil d'évaluation ludique, basé sur la technologie Microsoft Kinect. Grâce à cet outil, les mesures de la fonction motrice seront plus précises et reproductibles.

APPLICATIONS DE LA THÉRAPIE CELLULAIRE ET DE L'INGÉNIERIE TISSULAIRE AUX ORGANES SOLIDES

Arthrose, problèmes de vision, pathologie cardiaque ou hépatique, les applications prometteuses de la thérapie cellulaire ne cessent d'alimenter les espoirs des spécialistes pour lutter contre toutes les pathologies dégénératives. La Fondation de l'Avenir soutient activement depuis de nombreuses années ces recherches et s'engage résolument auprès des chercheurs dans le développement de nouveaux traitements.

Les approches sont multiples pour exploiter les propriétés régénératrices des cellules souches. Certains choisissent de stimuler la multiplication des cellules préexistantes, tandis que d'autres ne préfèrent en utiliser que le contenu. D'autres encore s'attardent sur l'environnement des cellules ou bien sélectionnent précisément l'origine des cellules souches.

Soigner les troubles ostéo-articulaires

Les lombalgies sont liées à 40% à la dégénérescence du disque intervertébral et au vieillissement des populations. Stimuler les cellules souches présentes au sein du disque intervertébral constitue un moyen d'agir contre cette dégénérescence par la réparation du tissu discal. Cela passe par l'utilisation de systèmes à libération contrôlée de facteurs biologiques

afin de recruter et de stimuler la différenciation de ces cellules souches dites « progénitrices résidentes ». Cette approche innovante de thérapie cellulaire proposée par le professeur Guicheux pourra permettre de s'affranchir des obstacles réglementaires et techniques liés à l'utilisation de cellules exogènes.

Toutes les articulations sont tapissées de cartilage qui facilite le mouvement et amortit les pressions mécaniques. Dès lors que ce cartilage est lésé par un traumatisme ou par une usure mécanique, il continue à se dégrader avec le vieillissement sans jamais se réparer. Les douleurs et l'infirmité pour la personne atteinte peuvent se corriger à l'aide de prothèses articulaires mais leur durée de vie est limitée. Pour cela, le docteur Mallein Guerin a développé, par ingénierie tissulaire, un greffon à base d'hydrogel de cellules de cartilage implantables directement par injection sur le site de la lésion.

Le docteur Gadeau propose un autre milieu de culture composé de tissus prélevés directement chez la personne atteinte d'arthrose. A partir de cellules issues du tissu graisseux et de plasma riche en plaquettes, il espère mettre au point un traitement dont la préparation serait envisageable au bloc opératoire en même temps que son application par injection dans l'articulation.

Utiliser les propriétés anti-inflammatoires des cellules souches

Les pathologies auto-immunes inflammatoires comme la polyarthrite rhumatoïde sont responsables d'une inflammation permanente qui provoque la dégradation progressive du cartilage et de l'os des articulations touchées et entraîne leur déformation. L'utilisation de la thérapie cellulaire a déjà démontré une réelle efficacité sur la régénération des tissus et ses effets anti-inflammatoires. Le professeur Noel suggère de n'utiliser que le contenu des vésicules produites par les cellules souches pour mimer leur efficacité et s'affranchir des contraintes liées à l'utilisation directe de cellules.

Rétablir la fonctionnalité des organes

Le foie

Certaines maladies, en particulier cancéreuses, nécessitent de retirer une grande partie du foie. Au-delà d'un certain volume amputé, le patient souffre d'insuffisance hépatique et son espérance de vie est souvent engagée. L'utilisation de cellules souches grâce à leurs propriétés anti-inflammatoires et régénératrices des cellules hépatiques pourrait limiter les risques d'insuffisance hépatique.

Le docteur Daujat-Chavanieu étudie la possibilité d'appliquer ces cellules en patch au contact du foie restant, pour augmenter l'effet bénéfique.

La vue

L'œdème cornéen irréversible est une cause fréquente de cécité. Le seul traitement actuel est la greffe d'une cornée d'un donneur, mais il est limité par la pénurie très importante de dons. Une équipe japonaise est parvenue récemment à traiter les premiers patients par injection de cellules endothéliales cornéennes (CEC) issues de cornées de jeunes donneurs. Pour mettre en place cette technique en Europe, l'équipe du professeur Thuret a développé un procédé de production des CEC à partir de cornées de donneurs de 70 ans. L'objectif de ce projet est de terminer la mise au point de ce traitement pour l'appliquer prochainement à l'homme.

Le système nerveux

Lors d'une blessure de la moelle épinière, les patients peuvent subir de graves handicaps moteurs et sensoriels qui se traduisent en général par une paralysie et une perte de sensation au-dessous du niveau de la lésion. Les lésions sont d'autant moins réversibles que le corps est incapable de remplacer les cellules perdues et que l'environnement de la moelle épinière subit des modifications importantes (migration des cellules immunitaires, libération de substances toxiques, formation d'une cicatrice). Les greffes de cellules souches pourraient contribuer à réparer la moelle épinière en :

- remplaçant les cellules nerveuses détruites par la blessure ;
- reformant la gaine protectrice des nerfs (myéline) et stimulant la reprise de croissance des axones endommagés ;

- protégeant des dommages endogènes grâce à la libération de substances protectrices tels les facteurs de croissance et à l'absorption de toxines tels les radicaux libres, lorsque la greffe est pratiquée peu de temps après la blessure ;
- freinant l'action destructrice de l'inflammation sur les cellules voisines.

Le docteur Guérout s'intéresse aux mécanismes qui régissent ces différentes propriétés et en particulier à l'influence des cellules souches transplantées sur la croissance des cellules naturellement présentes dans la moelle épinière.

Proposer une alternative à la greffe de foie

15% des personnes dans le monde sont touchées par des affections hépatiques, qu'elles soient innées ou acquises et la greffe de foie constitue souvent la seule solution thérapeutique curative.

Pour répondre à la pénurie des donneurs d'organes, de nombreuses voies de recherche s'intéressent aux moyens d'optimiser les foies disponibles qu'ils soient issus de cadavres ou de donneurs vivants.

La thérapie cellulaire pourrait apporter une alternative à la greffe en proposant une régénération de l'organe défaillant par l'implantation d'hépatocytes produits in vitro.

Mais comme pour la greffe, l'utilisation d'un traitement immunosuppresseur à vie est nécessaire si les hépatocytes sont issus d'un donneur. Le docteur Nguyen a établi une approche de thérapie cellulaire sans traitement immunosuppresseur à vie basée sur l'utilisation de cellules souches prélevées chez le malade, associée à une stratégie pharmacologique.

Proposer une alternative à la greffe de cœur

Toutes les affections cardiaques peuvent un jour ou l'autre produire un affaiblissement du muscle cardiaque et conduire à une insuffisance cardiaque. Quand le pronostic vital est engagé, il n'y a pas d'autre solution que de remplacer le cœur malade par un cœur sain. Le professeur Agbulut propose une alternative à la transplantation cardiaque avec un biomatériau susceptible de restaurer une fonctionnalité physiologique du cœur malade.

Ce biomatériau fournit à la fois un support et un environnement pour la greffe de cellules cardiaques mais aussi une enveloppe pour empêcher le cœur de se dilater.

Créer de nouveaux tissus de substitution des organes

Proposer une alternative à la greffe d'œsophage

Les progrès de l'ingénierie tissulaire permettent de produire des organes de synthèse à partir de trames d'œsophages de porc décellularisées. Les techniques d'implantation développées jusqu'alors nécessitaient de passer par une période de maturation dans la cavité abdominale. L'acte de greffe réalisé en plusieurs interventions augmentait d'autant les risques de complication pour le patient. Le docteur Durand espère que l'apport de cellules souches pourra permettre de s'affranchir de la maturation, et finalement de faciliter et de sécuriser la procédure de greffe.

Créer des fistules à partir de biomatériaux pour sécuriser les dialyses rénales

Lorsqu'une insuffisance rénale chronique arrive au stade terminal, il devient indispensable de suppléer les fonctions rénales défaillantes par la dialyse. Pour augmenter le débit sanguin, on réalise chirurgicalement et sous anesthésie locale une fistule artério-veineuse. Comme cette fistule se fragilise au fur et à mesure des ponctions, on a de plus en plus souvent recours à des matériaux synthétiques non résorbables. Ils sont toutefois assez sensibles aux infections et aux thromboses. Le professeur Bordenave veut donc développer un biomatériau colonisable par les cellules du receveur pour répondre aux exigences mécaniques, plastiques et immunitaires imposées par les ponctions répétées.

INNOVATIONS THÉRAPEUTIQUES EN PSYCHIATRIE

Une équipe sur dix soutenues cette année par la Fondation de l'Avenir travaille sur un projet de psychiatrie. Les principaux axes de recherche concernent des dispositifs d'autodiagnostic, l'identification de biomarqueurs ou le développement de nouveaux traitements.

Traiter la schizophrénie

Les formes sévères de catatonie, une variété orpheline de troubles psychotiques, sont devenues rares comparativement au début du vingtième siècle. Pour autant, elles n'ont pas disparu. Il n'existe jusqu'à présent aucune thérapeutique satisfaisante pour soigner ces psychoses. Le docteur Foucher a mis au point une étude thérapeutique, utilisant les avancées techniques réalisées en stimulation magnétique trans-crânienne (rTMS) personnalisée. En l'associant à l'imagerie IRM et en utilisant un système de positionnement robotisé guidé par la neuronavigation, il espère pouvoir optimiser l'efficacité du dispositif.

Prévenir les risques de suicide

En France, un décès sur 50 est lié à un suicide. La prévalence des idées suicidaires, des tentatives de suicide et des suicides aboutis n'a pas diminué significativement au cours des dernières années, malgré une amélioration des traitements pharmacologiques. Pour mettre en place des stratégies de prévention adaptées, il est nécessaire de mieux appréhender les mécanismes menant au suicide. Le docteur Olie souhaite utiliser la thérapie d'Acceptation et d'Engagement (ACT), une thérapie novatrice, pour prendre en charge les conduites suicidaires. L'ACT apprend à gérer les événements mentaux désagréables (pensées, émotions, sensations...). Associé à des images IRM, l'ACT montre que l'activation de certaines régions du cerveau peuvent être modulées et pourraient être utilisées comme cibles accessibles à de nouveaux agents thérapeutiques. Si l'étude proposée révèle que la thérapie ACT est non seulement efficace dans la réduction des idées suicidaires et des facteurs de risque modifiables, mais aussi qu'elle améliore le

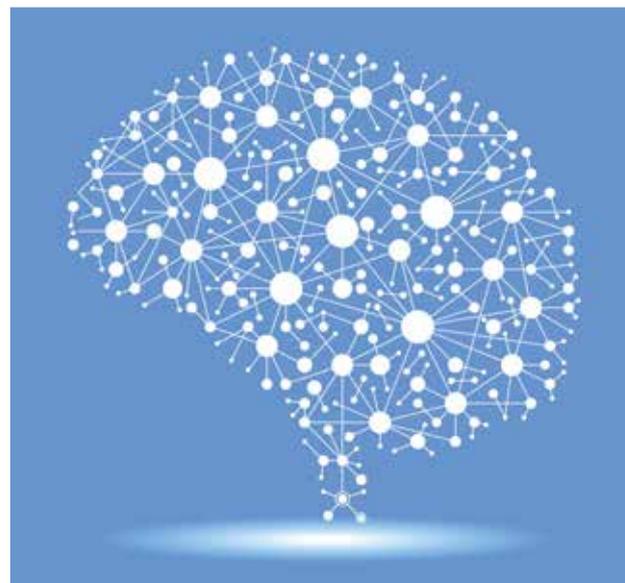
fonctionnement global des patients et leur qualité de vie, ceci renforcerait les arguments pour une large dissémination des programmes ACT dans la prise en charge des conduites suicidaires en France et dans le monde.

Soigner l'anorexie mentale

L'anorexie mentale est un trouble du comportement alimentaire essentiellement féminin qui touche environ 0,5% des jeunes filles entre 14 et 17 ans, avec un pic de prévalence maximale à 16 ans. Son diagnostic repose sur des critères cliniques précis qui font référence à la façon de s'alimenter à certaines pratiques mais aussi à la perception de soi. Le professeur Cottencin veut comprendre les situations qui augmentent le décalage entre la perception que nous avons de nous-mêmes et la réalité. Les perturbations observées, notamment en IRM, chez les sujets souffrant d'anorexie mentale seront dès lors autant de cibles thérapeutiques nécessaires à l'élaboration de programmes thérapeutiques adaptés. La thérapie familiale est le traitement de référence de l'anorexie à l'adolescence mais elle n'offre que 50% de rémissions après 12 mois de traitement. Le docteur Godard veut tester en France une technique dite «multifamiliale », qui a donné de bons résultats en Angleterre. Elle implique plusieurs familles et repose sur des modalités d'intervention nouvelles.

Aider les patients à mieux gérer leur crise

Le Trouble Obsessionnel Compulsif (TOC) est une maladie psychiatrique sévère, souvent handicapante comportant des obsessions (idées angoissantes récurrentes) et des compulsions (comportements répétés à l'excès). Actuellement, la symptomatologie du TOC est évaluée par des questionnaires rétrospectifs qui permettent de donner une photographie « instantanée » de l'état du patient basée sur son rappel des mois écoulés. Le docteur Morgiève veut développer une application pour smartphone qui permet au patient de s'auto-évaluer finement, de façon continue et dans son quotidien.



Identifier de nouveaux biomarqueurs

La schizophrénie est une pathologie dont l'expression est souvent hétérogène et parfois réfractaire aux traitements pharmacologiques. Si les antipsychotiques ont une efficacité prouvée en première intention, il est nécessaire de poursuivre la compréhension des mécanismes physiopathologiques pour mettre au point de nouveaux traitements. Le professeur Suaud Chagny étudie le rôle de la molécule BDNF et en particulier sa forme altérée fréquemment retrouvée dans la maladie. Ce facteur est connu pour favoriser le développement cérébral et maintenir une plasticité cérébrale efficace à l'âge adulte.

LES PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS 2015

Docteur	Nicolas SANANÈS	STRASBOURG	<p>Prévenir les troubles de la respiration chez le fœtus</p> <p>Développement d'un dispositif médical mini-invasif pour traiter l'anomalie du diaphragme chez le fœtus. Améliorer la prise en charge des fœtus qui souffrent de malformation du diaphragme. Un système de ballonnet extractible sans chirurgie facilite le déploiement des poumons à la naissance et limite le décès prématuré.</p>
Docteur	Jack Foucher	STRASBOURG	<p>Traiter la schizophrénie par rTMS</p> <p>Neuromodulation cérébrale non invasive par rTMS personnalisée et robotisée dans les formes sévères et chroniques de catatonie. La catatonie est une forme de schizophrénie, devenue rare mais encore présente. Une utilisation ciblée de la stimulation magnétique trans-crânienne pourrait apporter une réponse thérapeutique intéressante compte tenu de l'absence de traitement actuellement disponible.</p>
Docteur	François CORNELIS	BORDEAUX	<p>Lutter contre les métastases rénales</p> <p>Cryo-immunothérapie des tumeurs rénales métastatiques. Mesurer les effets thérapeutiques d'une cryothérapie associée à une chimiothérapie chez les patients atteints de carcinomes à cellules rénales métastatiques.</p>
Docteur	Alain-Pierre GADEAU	BORDEAUX	<p>Soigner l'arthrose par thérapie cellulaire</p> <p>Nouveau procédé de thérapie cellulaire pour la régénération du cartilage dans l'arthrose : évaluation in vitro et préclinique. Evaluer la faisabilité d'une préparation in vitro au bloc opératoire pour traiter l'arthrose. La solution est composée de cellules souches issues de tissus graisseux du patient et de plasma riche en plaquettes.</p>
Docteur	Marlène DURAND	BORDEAUX	<p>Remplacer un œsophage par un organe issu de l'ingénierie tissulaire</p> <p>Mise au point d'une méthode de greffe par l'utilisation d'une matrice œsophagienne décellularisée. Evaluer si l'apport de cellules souches dans la procédure de greffe d'œsophage permet de réduire le nombre d'actes opératoires, sources de complication pour le patient.</p>
Professeur	Laurence Bordenave	BORDEAUX	<p>Sécuriser la dialyse rénale avec des biomatériaux</p> <p>Conception de substituts vasculaires résorbables favorisant in situ le recrutement cellulaire transmural. Mettre au point des substituts de fistules artério-veineux composés de biomatériaux pour augmenter la résistance aux ponctions répétées lors des dialyses rénales. Les dispositifs synthétiques non résorbables actuellement disponibles posent de nombreux problèmes (infections, thrombose).</p>
Professeur	Buan GHALEH- MARZBAN	CRÉTEIL	<p>La circulation extracorporelle lors d'un arrêt cardiaque</p> <p>Etude expérimentale du bénéfice lié à la revascularisation coronaire lors d'arrêt cardiaque réfractaire pris en charge par assistance circulatoire extra-corporelle. Déterminer quel est le bénéfice procuré par une revascularisation précoce et systématique lors d'arrêt cardiaque réfractaire de cause ischémique traité par assistance circulatoire extracorporelle.</p>
Professeur	Philippe COMPAGNON	CRÉTEIL	<p>Augmenter le nombre de donneurs de foie destinés à la greffe</p> <p>La machine de perfusion transportable «air drive». Une nouvelle approche de conservation pour l'utilisation de foie riche en graisse (stéatostasique) comme source de greffe hépatique. Evaluer l'efficacité d'une machine de perfusion transportable dédiée à la greffe hépatique pour la conservation des foies stéatostasiques c'est-à-dire provenant de donneurs « non idéaux » et jusque-là peu utilisés comme greffon.</p>

Professeur	Pierre BONFILS	PARIS	<p>Prévenir les troubles de l'équilibre chez la personne âgée</p> <p>Intérêt du dépistage des troubles de l'équilibre par le Vidéo Head Impulse Test dans la prévention des chutes des personnes âgées. Montrer l'intérêt d'un test rapide, le Vidéo Head Impulse Test, dans l'identification de troubles de l'équilibre chez les personnes âgées non révélés par les autres examens.</p>
Docteur	Laure STROCHLIC	PARIS	<p>Mieux comprendre certaines formes de myopathies</p> <p>Nouvelles molécules thérapeutiques dans le traitement de certaines formes de myopathies : les syndromes myasthéniques congénitaux. Mettre en évidence l'effet thérapeutique de molécules agissant sur la voie de production des molécules Wnts. Ces protéines sont essentielles à la transmission entre les neurones et les muscles. Elles semblent dysfonctionner dans les syndromes myasthéniques congénitaux (SMCs) qui représentent un groupe de maladies rares hétérogènes et héréditaires caractérisées par une importante faiblesse musculaire et fatigabilité.</p>
Docteur	Nathalie GODART	PARIS	<p>Améliorer la prise en charge de l'anorexie</p> <p>Thérapie familiale et anorexie mentale : quelle est la meilleure approche? Tester une thérapie dite « multifamiliale », pour améliorer la prise en charge standard monofamiliale de l'anorexie mentale qui n'offre que 50% de rémissions après 12 mois de traitement.</p>
Docteur	Raphaël BLANC	PARIS	<p>Améliorer les techniques endoscopiques</p> <p>I-CATH : amélioration des dispositifs de cathéter pour plus de facilité d'emploi et de sécurité lors des interventions. Améliorer les capacités de navigation des cathéters pour accélérer la vitesse de mise en place du traitement tout en assurant la sécurité du geste lors de l'intervention.</p>
Professeur	Frédéric PRAT	PARIS	<p>Améliorer le traitement du cancer du pancréas par les ultrasons</p> <p>Comment améliorer l'efficacité d'une chimiothérapie par la cavitation ultrasonore : étude dans un modèle de cancer du pancréas. Améliorer l'efficacité des chimiothérapies dans le traitement des cancers du pancréas en augmentant leur capacité d'imprégnation dans la tumeur et son environnement avec l'utilisation d'ultrasons.</p>
Professeur	Onnik AGBULUT	PARIS	<p>Soigner le cœur par thérapie cellulaire</p> <p>Une alternative à la transplantation cardiaque : évaluation des biomatériaux constitués de nanofibres de collagène et de cardiomyocytes humains dans le traitement de l'insuffisance cardiaque. Optimiser la production de cellules cardiaques in vitro, définir les conditions de culture sur un biomatériau, mesurer l'efficacité fonctionnelle et le potentiel régénératif de ce produit dans le traitement de l'insuffisance cardiaque.</p>
Professeur	Thomas SIMILOWSKI	PARIS	<p>Faciliter grâce à l'informatique la communication non verbale patient-médecin</p> <p>PROJET DYSPEV, pour un meilleur confort sous assistance respiratoire : approche par interface cerveau-ordinateur. Développer une interface cerveau-ordinateur (ICO) pour aider les patients en insuffisance respiratoire sous ventilation mécanique à communiquer par le regard avec les cliniciens. Intubés, ces patients ressentent très souvent une gêne qui peut être atténuée par un réglage adapté de la ventilation mécanique.</p>
Professeur	Marc POCARD	PARIS	<p>Traiter les cancers de l'abdomen par chimiothérapie en aérosol</p> <p>Pour une chimiothérapie plus douce : détermination expérimentale des meilleures modalités de réalisation d'une PIPAC (Pressurized intraperitoneal Aerosol chemotherapy). Tester différentes chimiothérapies pour traiter la carcinose péritonéale. La PIPAC (Pressurized IntraPeritoneal Aerosol Chemotherapy) est une nouvelle façon de délivrer une chimiothérapie dans l'abdomen sous forme d'aérosol et plus efficacement. Si cette technique est validée, les doses de chimiothérapies utilisées pourront être réduites de 90%.</p>

Docteur	Margot MORGIEVE	PARIS	<p>Aider la victime de TOC à évaluer ses symptômes</p> <p>m-TOC : Intégration des smartphones dans le suivi des troubles obsessionnels compulsifs. Le Développer une application pour smartphone qui permet au patient atteint de TOC de s'auto-évaluer de façon continue. Actuellement, l'évaluation se fait par des questionnaires rétrospectifs qui ne permettent que de donner une photographie « instantanée » de l'état du patient basée sur son rappel des mois écoulés.</p>
Docteur	Dr Florian Sennlaub	PARIS	<p>Etudier le lien entre Obésité et DMLA</p> <p>Influence de l'obésité dans la dégénérescence maculaire liée à l'âge. Etudier l'impact de l'obésité sur le comportement des cellules inflammatoires qui pourraient contribuer au développement et à la progression de la DMLA. L'influence de l'obésité sur l'inflammation, dont le rôle dans les maladies neurodégénératives est reconnu, pourrait sous-entendre un mécanisme sous-jacent commun expliquant cette association entre les maladies neurodégénératives et la DMLA.</p>
Docteur	Martine DAUJAT-CHAVANIEU	MONTPELLIER	<p>Redonner au foie ses capacités régénératives par thérapie cellulaire</p> <p>Impact des cellules souches mésenchymateuses (MSC) sur l'ablation partielle du foie. Evaluer les capacités régénératives des cellules souches mésenchymateuses (MSC) appliquées en patch sur un foie amputé plutôt que par intraveineuse. Certaines maladies, notamment cancéreuses, nécessitent de retirer une grande partie du foie. Le patient souffre alors d'insuffisance hépatique avec un risque élevé de mortalité post opératoire.</p>
Docteur	Danièle NOEL	MONTPELLIER	<p>Soigner l'arthrose par thérapie cellulaire</p> <p>Effet thérapeutique des cellules souches mésenchymateuses dans l'arthrose : rôle des différents types de vésicules extracellulaires. Evaluer l'efficacité anti-inflammatoire des vésicules extracellulaires libérées par les cellules souches mésenchymateuses (CSM) dans le traitement des maladies du vieillissement comme la polyarthrite rhumatoïde.</p>
Docteur	Emilie OLIE	MONTPELLIER	<p>Prévention du risque suicidaire</p> <p>Identification de biomarqueurs par neuroIMagerie fonctionnelle de la réponse à la Psychothérapie d'ACception et d'engagement (ACT) dans le trouble conduites suicidaires - IMPACT. La thérapie d'acceptation et d'engagement permet d'apprendre à gérer les événements mentaux désagréables. Elle a montré une utilité dans la prise en charge des conduites suicidaires. Le but du projet est d'identifier des cibles neurologiques et d'envisager de nouveaux traitements pour contenir le risque suicidaire.</p>
Professeur	Christian BAYERT	NANCY	<p>Réduquer à la marche les enfants atteints de paralysie cérébrale</p> <p>Améliorer le contrôle postural du tronc permet-il de réduire les troubles de la locomotion dans la paralysie cérébrale des enfants ? Rééducation spécifique des enfants ayant une paralysie cérébrale (PC) et présentant des troubles de la marche. Ces enfants ont des difficultés pour stabiliser le tronc et la tête dans l'espace. Cela se traduit par une démarche sur la pointe des pieds dite pieds en équin. La rééducation doit aider les enfants à contrôler leur posture et finalement à mieux gérer les difficultés de marche.</p>
Docteur	Vincent SOLER	TOULOUSE	<p>Réduquer la vision des patients atteints de DMLA</p> <p>Nouvelles approches de réhabilitation chez les patients atteints de dégénérescence maculaire. Réduquer la vision des patients souffrant de dégénérescence maculaire (DMLA) est possible en utilisant la partie périphérique de la rétine. La stimulation magnétique transcrânienne en sensibilisant les zones corticales inactives pourraient améliorer les résultats de cet apprentissage.</p>
Professeur	Alain WURTZ	LILLE	<p>Améliorer la greffe de trachée</p> <p>Transplantation trachéale sans immunosuppression chez le miniporc. Valider sur modèle porcin un concept de greffe sans traitement antirejet développé chez le lapin. Si ses résultats se confirment, il espère pouvoir à l'avenir traiter certaines affections de la trachée jugées, jusqu'à présent, incurables.</p>

Professeur	Olivier COTTENCIN	LILLE	<p>Trouble du comportement alimentaire</p> <p>Exploration des bases neurales de la conscience du corps propre dans l'anorexie mentale : étude en IRM d'activation fonctionnelle. Mieux comprendre les phénomènes cérébraux impliqués dans la reconnaissance de sa propre silhouette et d'identifier les situations qui augmentent le décalage entre la perception que nous avons de nous-mêmes et la réalité. L'approche neurologique devrait aider à mieux cerner les troubles exprimés chez les sujets souffrant d'anorexie mentale.</p>
Docteur	Nicolas GUÉROUT	ROUEN	<p>Réparer la moelle épinière par thérapie cellulaire</p> <p>Rôle des cellules souches médullaires dans les protocoles de transplantations cellulaires. S'intéresser aux propriétés régénératrices dans la moelle épinière en cas de lésion et à l'influence d'une greffe de cellule souches sur la croissance des cellules présentes naturellement dans la moelle épinière.</p>
Docteur	Jean-Michel GONZALEZ	MARSEILLE	<p>Traiter la gastroparésie</p> <p>Evaluation de l'efficacité d'une technique innovante (G-POEM) dans le traitement de la gastroparésie diabétique réfractaire. Evaluer l'efficacité d'une technique chirurgicale qui consiste à sectionner le muscle de sortie de l'estomac par endoscopie pour traiter la gastroparésie d'origine diabétique.</p>
Professeur	Eric CASTET	MARSEILLE	<p>Rééduquer la vision des patients atteints de DMLA</p> <p>Validation clinique d'un nouveau protocole de réadaptation visuelle et oculomotrice chez les patients sans vision centrale. Développer un logiciel permettant à des patients souffrant de la dégénérescence maculaire d'effectuer des exercices de réadaptation visuelle à leur domicile et de mesurer par eux -mêmes les effets de ces exercices sur leur performance visuelle.</p>
Professeur	Florence SABATIER	MARSEILLE	<p>Soigner la sclérodémie par thérapie cellulaire</p> <p>Evaluation préclinique du maintien de l'efficacité de cellules souches, issues de la fraction vasculaire stromale après congélation et décongélation. Standardiser un procédé de cryopréservation et de décongélation de « doses » de cellules souches issues de la fraction vasculaire stromale pour traiter les lésions cutanées de la sclérodémie.</p>
Professeur	Dominique CASANOVA	MARSEILLE	<p>Soigner les plaies des diabétiques par thérapie cellulaire</p> <p>Intérêt de la fraction vasculaire stromale du tissu adipeux dans le traitement de la plaie chronique en condition de diabète et d'ischémie cutanée. Evaluer les propriétés de régénération dermique, épidermique et vasculaire des cellules souches issues du tissu adipeux pour soigner les plaies chroniques des patients diabétiques. Ceci pour remplacer les cellules souches issues de la moelle osseuse dont la mise en œuvre est longue et complexe.</p>
Professeur	Gilles KARSENTY	MARSEILLE	<p>Exploiter la graisse péri-rénale comme outil diagnostique et thérapeutique</p> <p>Validation d'une source de cellules souches issues de graisse périphérique de rein à usage thérapeutique et diagnostique en pathologie rénale. Rechercher une exploitation médicale de la graisse péri-rénale considérée jusqu'à présent comme un déchet opératoire lors d'une néphrectomie. Il évoque son utilisation comme outil thérapeutique à visée immunomodulatrice en transplantation rénale, ou encore comme outil d'immunomonitoring par sa composante endothéliale dans le cadre de la prévention du rejet du transplant rénal.</p>
Professeur	Isabelle PRÉCHEUR	NICE	<p>Soigner l'hygiène buccale et traiter la perte de goût chez la personne âgée</p> <p>Altération du goût et dénutrition des personnes âgées dépendantes : validation clinique d'un bain de bouche à base d'extrait de plante alpine, le Solidago, pour lutter contre la sécheresse buccale. Un bain de bouche à base d'un extrait d'une plante, le Solidago virgaurea alpestris, a été développé pour aider les personnes âgées qui ont perdu le goût à retrouver le plaisir de manger, à lutter contre leur dénutrition et à rééquilibrer l'écosystème oral.</p>

Docteur	Antoine IANESSI	NICE	<p>Traiter le Cancer du sein avec des ultrasons</p> <p>Ultrasons focalisés de haute intensité guidés par IRM comme moyen de destruction thermique des cancers du sein primitif de petite taille. Valider la technique des ultrasons focalisés de haute intensité pour détruire sans incision de petites tumeurs du sein et de vérifier son pouvoir de destruction.</p>
Docteur	Marc BORSOTTO	VALBONNE	<p>De nouveaux traitements contre la dépression</p> <p>La spadine, une nouvelle molécule contre la dépression. Tester l'efficacité orale d'une nouvelle génération d'antidépresseur : la spadine. Utilisé en intraveineuse, cette molécule présente l'intérêt d'agir en seulement quatre jours au lieu de 21 jours pour les traitements habituels.</p>
Docteur	Françoise SCHMITT	ANGERS	<p>Diabète et Cancer : des traitements communs</p> <p>Prévention du cancer du foie par administration de metformine dans différents modèles de fibrose hépatique. La metformine, utilisée dans le traitement du diabète depuis plus de 60 ans, a montré un effet protecteur sur la survenue des carcinomes hépatocellulaires chez des patients diabétiques. Ce projet vise à mieux comprendre son mode d'action préventif et ses relations avec fibrose et diabète.</p>
Professeur	Gilles BLANCHO	NANTES	<p>Améliorer la tolérance des reins greffés</p> <p>Greffe du rein : étude de la biocompatibilité des greffons. Créer un modèle d'accommodation d'un rein transplanté dans un contexte ABO incompatible et de définir les moyens de protéger les greffons contre la réponse humorale de l'organisme receveur.</p>
Docteur	Mia RAKIC	NANTES	<p>Traiter les infections osseuses</p> <p>Mise au point d'un nano-biomatériau à la fois antimicrobien et réparateur pour le traitement des maladies infectieuses de la mâchoire : la péri-implantite. Développer un biomatériau de nanotechnologie à double action de reconstruction osseuse et antibiotique local à mise en place unique sans nécessité de ré-intervention.</p>
Docteur	Jérôme GUICHEUX	NANTES	<p>Régénérer les disques intervertébraux par thérapie cellulaire</p> <p>Stimulation et différenciation de cellules souches progénitrices résidentes pour la médecine régénératrice du disque intervertébral. La réparation du tissu discal dégénéré dans les lombalgies peut s'envisager par une stimulation des cellules souches naturellement présentes dans le disque intervertébral. Ce projet propose la mise au point de systèmes à libération contrôlée de facteurs biologiques permettant in fine la réparation du tissu discal dégénéré.</p>
Docteur	Tuan Huy NGUYEN	NANTES	<p>Améliorer la tolérance d'une greffe de foie par thérapie cellulaire</p> <p>Etude de la tolérance immunitaire d'une greffe de foie par injection de cellules souches. Etablir une nouvelle approche de la thérapie cellulaire sans traitement immunosuppresseur à vie. Elle se base sur l'association de cellules souches hépatiques à un inhibiteur de marqueur immunitaire.</p>
Docteur	Emilie GRÉGOIRE	MARSEILLE	<p>Augmenter le nombre de donneurs de foie destiné à la greffe</p> <p>Pré-conditionnement du donneur vivant en transplantation hépatique : étude préclinique. Apporter des éléments de compréhension et de preuves supplémentaires sur l'innocuité d'une nouvelle technique de préparation de greffe permettant un don de foie de son vivant vis à vis du donneur et du receveur.</p>
Professeur	Alim-Louis BENABID	GRENOBLE	<p>Lutter contre la maladie de Parkinson</p> <p>Evaluation des effets de lumière infrarouge sur la protection des neurones. Développer une nouvelle thérapeutique chirurgicale de la maladie de Parkinson, basée sur l'utilisation d'un rayonnement proche infrarouge pour éviter ou ralentir la dégénérescence des neurones.</p>

Docteur	Brigitte PIALLAT	GRENOBLE	<p>Lutter contre la maladie de Parkinson</p> <p>Évaluation de la stimulation cérébrale profonde sur la somnolence excessive diurne chez le sujet parkinsonien. Envisager une gestion différente de la stimulation cérébrale profonde qui prenne en compte à la fois les symptômes moteurs de la maladie de Parkinson et les troubles du sommeil associés et très invalidants.</p>
Docteur	Marie-Françoise SUAUD- CHAGNY	LYON	<p>Identification de biomarqueurs de la schizophrénie</p> <p>Altération de la plasticité chez les patients atteints de schizophrénie avec symptômes persistants : approche biologique. Le facteur BDNF (Brain-Derived Neurotrophic Factor) est altéré dans la schizophrénie. Cette protéine est connue pour favoriser le développement cérébral et maintenir une plasticité cérébrale efficace à l'âge adulte. Son étude pourrait permettre d'envisager de nouveaux traitements plus ciblés pour soigner la schizophrénie.</p>
Docteur	Carole VUILLEROT	LYON	<p>Suivre la fonction musculaire de pathologie infantile dégénérative.</p> <p>Développement d'un outil ludique de mesure de la fonction motrice dans les maladies neuromusculaires : Kinect MFM. La technologie Microsoft Kinect proposée aux patients atteints d'Amyotrophie Spinale Infantile offre un outil d'évaluation ludique, précis et reproductible de la fonction motrice inspirée de la MFM développée il y a presque 20 ans.</p>
Docteur	Frédéric MALLEIN- GUERIN	LYON	<p>Soigner l'arthrose par thérapie cellulaire</p> <p>Développement d'un gel de cartilage injectable par arthroscopie. Évaluer un nouveau produit de thérapie cellulaire pour traiter l'arthrose articulaire. Il s'agit d'un greffon à base d'hydrogel de cellules de cartilage implantables directement par injection sur le site de la lésion.</p>
Professeur	Gilles THURET	SAINT-ETIENNE	<p>Une alternative à la greffe de cornée</p> <p>Mise au point d'une technique de thérapie cellulaire pour lutter contre la cécité liée à l'œdème cornéen. L'injection de cellules endothéliales cornéennes (CEC) est une alternative possible à la greffe de cornée limitée par le nombre de donneurs. L'objectif de ce projet est de mettre au point un procédé de production de CEC à partir de cornées de donneurs de 70 ans qui sont les donneurs les plus fréquents en France.</p>

Docteur Annabel Dunbavand,
Conseillère aux affaires médicales auprès
du directoire de la Fondation de l'Avenir



LES DISPOSITIFS DE BOURSE

Alimentées par deux legs, le legs Deroche et le legs Caravati, les bourses de doctorant vont pour la deuxième année permettre à deux jeunes chercheurs de réaliser leur projet de thèse en sciences. Une pharmacienne a été retenue pour un financement « recherche médicale appliquée » et une seconde pharmacienne pour le financement « cancérologie ».

Le sujet de recherche médicale appliquée, porté par Madame Fragale, concerne la dégénérescence du disque intervertébral (DIV) et les solutions thérapeutiques pour pallier ses conséquences invalidantes. Les traitements actuellement disponibles étant essentiellement à visée symptomatique, le laboratoire INSERM UMR_S791 auquel le Docteur Fragale est associé, s'intéresse aux possibilités réparatrices de la thérapie cellulaire. Il développe une approche originale de traitement de la dégénérescence discale par la transplantation de cellules régénératrices dérivées de cellules souches à l'aide d'un hydrogel injectable auto-durcissant de cellulose (Si-HPMC). Le projet de thèse vise à développer des systèmes à libération contrôlée de facteurs biologiques, les combiner à un hydrogel injectable et valider la différenciation des cellules souches en cellules discales.

Le sujet de recherche cancérologie, porté par Madame Goncalves, concerne Le Xeroderma Pigmentosum (XP). Il s'agit d'un syndrome génétique rare (1/500 000 naissances environ) qui rend les personnes porteuses de la mutation particulièrement sensibles au soleil avec un risque accru de développer des cancers cutanés précoces. En l'absence de traitement spécifique, ces cancers cutanés deviennent métastatiques et particulièrement agressifs. La thèse s'intéresse au rôle des différents types de fibroblastes dans l'environnement de la tumeur ainsi que leur rôle dans la surveillance immunitaire innée des cancers cutanés. Il est en effet acquis que les cellules tumorales ont la capacité « d'activer » les fibroblastes (cellules qui produisent le collagène et qui participent au système de défense de l'organisme) afin qu'ils rendent l'environnement très propice au développement et la progression tumorale.

« TOURNESOL », UN PROJET MULTICENTRIQUE ET PLURIANNUEL

Réparer le système nerveux grâce à des greffes autologues de cellules souches olfactives dans le cadre d'un consortium national

TOURNESOL (Thérapie OUverte de Réparation NERveuse avec des cellules Souches OLfactives) est un programme de recherche mixte (préclinique et clinique) dirigé par un consortium de 11 équipes reconnues pour leur expertise dans les domaines des cellules souches olfactives, de la thérapie cellulaire et de la réparation du système nerveux.

Malgré des progrès dans le délai de prise en charge et dans la qualité du geste technique chirurgical, la réparation nerveuse périphérique ne s'est pas améliorée depuis une vingtaine d'années. Devant ces limites du traitement chirurgical, les équipes du consortium TOURNESOL se sont unies pour proposer une approche de thérapie cellulaire capable de limiter l'inflammation et d'améliorer la croissance axonale.

Entièrement financé par la Fondation de l'Avenir, le projet s'articule en trois phases, sur trois périodes, et dans les quatre villes : Rouen, Marseille, Montpellier et Paris pour la coordination administrative.

La première phase (2016) a pour objet de mettre au point des modes de production et de caractérisation des cellules souches olfactives humaines, dans les centres de thérapie cellulaire de Marseille et Rouen selon les règles de l'Union européenne et de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM).

La deuxième phase (2017) consiste à mener à Rouen et Marseille deux études pré-cliniques basées sur la greffe de cellules souches olfactives dans des « modèles rat » de réparation du nerf facial et du nerf sciatique.

La troisième phase (2018) devrait aboutir à la réalisation de deux essais cliniques pilotes de phase I/IIa, menés à Montpellier, Rouen et Marseille, destinés à tester la faisabilité, la sécurité et, potentiellement, l'efficacité de la greffe autologue de cellules souches olfactives chez des patients ayant subi un traumatisme du nerf facial ou du plexus brachial.



Membres du consortium Tournesol

LES RETOMBÉES SCIENTIFIQUES DES APPELS À PROJETS EN RECHERCHE MÉDICALE DEPUIS 2012

Durée moyenne des projets

En 2012, 71% des projets ont été réalisés en moyenne sur 21 mois et 20% sur 12 mois. 12% des projets n'ont pas été conduits à terme et n'ont donné lieu à aucune publication.

En 2013, une majorité de projets (63%) ont été menés sur un an en et 33% ont duré plus de 18 mois.

En 2014, 25% des projets soutenus ont été achevés en 12 mois.

Pour ces raisons, la durée de financement des projets dans le cadre de l'Appel à Projets est passée de 12 à 18 mois. Ces six mois supplémentaires doivent permettre à un plus grand nombre d'équipes de pallier les contingences administratives telles que les avis des

comités d'éthiques de plus en plus long à obtenir. Le coût global des projets a lui aussi augmenté et les chercheurs doivent chercher plus longtemps des cofinancements.

Les publications en 2015

28 publications relatives à des projets soutenus par la Fondation de l'Avenir et ses partenaires ont été éditées en 2015. 12 concernaient des projets financés en 2012, 10 financés en 2013 et 6 financés en 2014. La durée moyenne d'acceptation d'un article dans une revue internationale varie entre huit mois et un an. Compte-tenu de la durée des projets de 20 mois et d'un temps d'analyse qui peut durer quatre mois, les résultats des projets sont publiés en moyenne trois ans après le financement. Les publications présentées ici ne présentent pas toutes des résultats définitifs mais apportent une information importante sur l'activité des équipes soutenues.

Certaines d'entre elles sont remarquables, comme par exemple :

- publication du professeur Mariette dans The lancet oncology (I.F. =25). Il ne s'agit pas de la publication des résultats du projet mais elle apporte un éclairage important sur le haut niveau scientifique de cette équipe en matière de chirurgie ORL ;
- publication des résultats du professeur Agbulut dans la revue biomaterials (I.F.=8.5) sur le traitement de certaines cardiopathies ;
- publication du professeur Bernard dans la revue Advanced material (revue de physique / chimie) (I.F.=17.5), qui illustre parfaitement le décloisonnement de la recherche médicale vers de nouvelles disciplines comme l'électronique et la physique.

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES PUBLICATIONS ÉDITÉES EN 2015 RELATIVES AUX PROJETS SOUTENUS DEPUIS 2012

Légende :

- **Titre de la publication**

principaux auteurs -références éditoriales

Références du projet soutenu par la fondation – porteur du projet - titre

Projets 2012

- **Controlling Epileptiform Activity with Organic Electronic Ion Pumps.**

Williamson A, Rivnay J, Kergoat L, Jonsson A, Inal S, Uguz, Ferro M, Ivanov A, Sjöström TA, Simon DT, Berggren M, Malliaras GG, Bernard C. Adv Mater. 2015 May 27;27(20):3138-44. Epub 2015 Apr 11.

ET2-649 : BERNARD C « Interfaces cerveau-machine à base de bioélectronique organique compatibles avec l'imagerie fonctionnelle »

- **Left atrial function, a new predictor of response to cardiac resynchronization therapy?**

Feneon D, Behaghel A, Bernard A, Fournet M, Mabo P, Daubert JC, Leclercq C, Donal E. Heart Rhythm. 2015 Aug;12(8):1800-6. Epub 2015 Apr 17.

ET2-654 DONAL E «Analyse des interactions électro-mécaniques par fusion de données. Multi-modales pour une resynchronisation cardiaque optimisée [EMMA-CRT]»

- **Subthalamic nucleus high-frequency stimulation modulates neuronal reactivity to cocaine within the reward circuit.**

Hachem-Delaunay S, Fournier ML, Cohen C, Bonneau N, Cador M, Baunez C, Le Moine C. Neurobiol Dis. 2015 Aug;80:54-62. Epub 2015 May 14.

ET2-645 BAUNEZ C. « Stimulation à haute fréquence du noyau subthalamique comme traitement de la dépendance à la cocaïne : validation chez le rat et le singe avant application chez le toxicomane»

- **Nanofibrous clinical-grade collagen scaffolds seeded with human cardiomyocytes induces cardiac remodeling in dilated cardiomyopathy.**

Joanne P, Kitsara M, Boitard SE, Naemetalla H, Vanneaux V, Pernot M, Larghero J, Forest P, Chen Y, Menasché P, Agbulut O. Biomaterials. 2016 Feb;80:157-68. Epub 2015 Dec 2.

ET2-658 AGBULUT O. «Thérapie cellulaire à visée cardiaque : Utilisation d'un biomatériau cellularisé dans le traitement de la cardiopathie dilatée»

- **Colorectal tissue engineering: A comparative study between porcine small intestinal submucosa (SIS) and chitosan hydrogel patches.**

Denost Q, Adam JP, Pontallier A, Montembault A, Bareille R, Siadous R, Delmond S, Rullier E, David L, Bordenave L. Surgery. 2015 Dec;158(6):1714-23. Epub 2015 Aug 12.

ET2-670 DENOST Q. « Ingénierie tissulaire en chirurgie colorectale : du défaut pariétal au remplacement d'organe»

● **Cochlear efferents in developing adult and pathological conditions.**

Nouvian R, Eybalin M, Puel JL. *Cell Tissue Res*. 2015 Jul;361(1):301-9. Epub 2015 Mar 26.

ET2-675 PUEL JL «Thérapies précliniques de la presbyacousie»

● **MitoCeption as a new tool to assess the effects of mesenchymal stem/stromal cell mitochondria on cancer cell metabolism and function.**

Caicedo A, Fritz V, Brondello JM, Ayala M, Dennemont I, Abdellaoui N, de Fraipont F, Moisan A, Prouteau CA, Boukhaddaoui H, Jorgensen C, Vignais ML. *Sci Rep*. 2015 Mar 13;5:9073

ET2-679 VIGNAIS ML « Effets de la thérapie par cellules souches mésenchymateuses sur la fonction mitochondriale des tissus responsables des pathologies liées à l'âge. Application à la thérapie cellulaire du cartilage articulaire »

● **TGF-1 and GDF5 act synergistically to drive the differentiation of human adipose stromal cells towards Nucleus pulposus -like cells.**

Colombier P, Clouet J, Boyer C, Ruel M, Bonin G, Lesoeur J, Moreau A, Fellah BH, Weiss P, Lescaudron L, Camus A, Guicheux J. *Stem Cells*. 2015 Dec 11.

ET2-683 GUICHEUX J « Cellules souches mésenchymateuses pour la médecine régénératrice du disque intervertébral»

● **« Predictors of ventricular remodelling in patients with reperfused acute myocardial infarction and left ventricular dysfunction candidates for bone marrow cell therapy: insights from the BONAMI trial. »**

Manrique A, Lemarchand P, Delasalle B, Lairez O8, Sportouch-Duckan C, Lamirault G, Le Corvoisier P, Neuder Y, Richardson M, Lebon A, Roncalli J, Piot C, Trochu JN4, Teiger E, Hossein-Foucher C, Le Tourneau T. *Eur J Nucl Med Mol Imaging*. 2015 dec 15.

ET2-644 : LEMARCHAND P « Evaluation de l'utilisation de cellules souches mésenchymateuses allogéniques pré traitées par interféron, dans un modèle d'infarctus du myocarde chez le rat.»

● **« In vitro and in vivo evaluation of the inflammatory potential of various nanoporous hydroxyapatite biomaterials »**

Velard F1, Schlaubitz S, Fricain JC, Guillaume C, Laurent-Maquin D, Möller-Siegert J, Vidal L, Jallot E, Sayen S, Raissle O, Nedelec JM, Vix-Guterl C, Anselme K, Amédée J, Laquerrière P. *Nanomedicine (Lond)*. 2015;10(5):785-802

ET2-666 : FRICAIN JC « Etude préclinique chez le petit animal d'un modèle de reconstruction osseuse par greffe d'un complexe ostéoinducteur composé d'une céramique phosphocalcique, de moelle osseuse totale et de simvastatine au sein d'une membrane induite par un conformateur en silicone en terrain irradié. »

● **« Heparanase and Syndecan-4 Are Involved in Low Molecular Weight Fucoidan-Induced Angiogenesis. »**

Haddad O, Guyot E, Marival N, Chevalier F, Maillard L, Gadi L, Laguillier-Morizot C, Oudat O, Sutton A, Charnaux N, Hlawaty H. *Mar Drugs*. 2015 Oct 28.

ET2-674 : Hanna HLAWATY « Applications de la thérapie cellulaire et de l'ingénierie tissulaire aux organes solides»

● **« Immunopathology of rejection: do the rules of solid organ apply to vascularized composite allotransplantation? »**

Chauvet C, Nicolas C, Lafay-Chebassier C, Jaber M, Thiriet N, Solinas M, Curr Opin Organ Transplant. 2015 Dec;

ET2-662 : MORELON E « Recherche d'une signature de rejet ou de tolérance opérationnelle chez les patients porteurs de greffes de tissus composites»

Projets 2013

- **Cell Sheet Transplantation for Esophageal Stricture Prevention after Endoscopic Submucosal Dissection in a Porcine Model.**

Perrod G, Rahmi G, Pidial L, Camilleri S, Bellucci A, Casanova A, Viel T, Tavitian B, Cellier C, Clement O. PLoS One (pending submission)

ET3-693 CLEMENT O « Utilisation des Cellules Souches Mésenchymateuses comme traitement préventif des sténoses après résection muqueuse endoscopique étendue de l'œsophage et évaluation en imagerie microscopique »

- **Caractérisation des cellules souches mésenchymateuses du tissu adipeux porcin et de leurs effets sur la reprise de fonction des greffons rénaux dans un modèle préclinique porcin d'auto-transplantation mimant les conditions des donneurs décédés après arrêt. Progrès en urologie - 109^e Congrès français d'urologie**

ET3-696 HAUET T « Caractérisation des cellules de la Fraction Vasculaire Stromale (SVF) porcine et évaluation in vitro de leur potentiel thérapeutique en vue d'une utilisation dans un modèle préclinique porcin de transplantation rénale »

- **Survival, Differentiation, and Neuroprotective Mechanisms of Human Stem Cells Complexed With Neurotrophin-3-Releasing Pharmacologically Active Microcarriers in an Ex Vivo Model of Parkinson's Disease.**

Daviaud N, Garbayo E, Sindji L, Martínez-Serrano A, Schiller PC, Montero-Menei CN. Stem Cells Transl Med. 2015 Jun;4(6):670-84. Epub 2015 Apr 29.

ET3-705 MONTERO-MENEI « Evaluation d'une stratégie d'ingénierie tissulaire pour le traitement de la maladie de Parkinson »

- **18F-FLT versus 18F-FDG for the assessment of therapeutic response to a BRAF inhibitor in a mouse xenograft model of melanoma.**

L.Vercellino, A. Martineau, C. Lebbé, E.Barré, F. Cartigny, S. Mourah, P. Merlet, annual Congress of the European Association of Nuclear Medicine, 10-14 october 2015, Hamburg

ET3-707 LEBBE C « TEP/TDM dans l'évaluation des thérapies innovantes : développement d'un nouveau traceur du mélanome »

- **« Neoadjuvant chemoradiation in oesophageal cancer »**

Mariette C, Robb WB, Piessen G, Adenis A, Lancet Oncol. 2015 Sep

ET3-692 MARIETTE C « Applications thérapeutiques d'un modèle expérimental d'adénocarcinome gastrique à cellules indépendantes (ADCI) : Explications physiopathologiques de la carcinogénèse et de la chimiorésistance, identification de nouvelles cibles thérapeutiques. »

- **« Proton MR Spectroscopy for Diagnosis and Evaluation of Treatment Efficacy in Parkinson Disease »**

Mazuel L, Chassain C, Jean B, Pereira B, Cladière A, Speziale C, Durif F, Radiology. 2015 Aug 4

ET3-702 DURIF F « Processus adaptatifs induits par la stimulation cérébrale profonde du noyau subthalamique appliquée en chronique dans un modèle de la maladie de Parkinson chez le rongeur. »

- **Adipose Tissue-Derived Stem Cells From Obese Subjects Contribute to Inflammation and Reduced Insulin Response in Adipocytes Through Differential Regulation of the Th1/Th17 Balance and Monocyte Activation.**

Diabetes. 2015 Jul;64(7):2477-88. Epub 2015 Mar 12

ET3-716 EL JAAFARI A « Transplantation de cellules pancréatiques-like générées à partir de cellules souches : étude de leur propriété insulino-sécrétrices et immunomodulatrices, dans un modèle murin de diabète de type 1 spontané et induit »

- **« Ambulatory laparoscopic minor hepatic surgery: Retrospective observational study. »**

Gaillard M, Tranchart H, Lainas P, Tzanis D, Franco D, Dagher I, J Visc Surg. 2015 Aug 26.

ET3-684 GRANEL B « Médecine régénérative personnalisée avec embolisation portale du foie pour la transplantation d'hépatocytes »

- « **Autologous adipose-derived stromal vascular fraction in patients with systemic sclerosis: 12-month follow-up.** »
Guillaume-Jugnot P, Daumas A, Magalon J, Jouve E, Nguyen PS, Truillet R, Mallet S, Casanova D, Giraud L, Veran J, Dignat-George F, Sabatier F, Magalon G, Granel B. *Rheumatology (Oxford)*. 2015 Sep 8.
ET3-685 DAGHER I « Effets de différents produits de thérapie cellulaire chez un modèle murin de sclérodémie cutanée »
- « **Corticospinal Tract Tracing in the Marmoset with a Clinical Whole-Body 3T Scanner Using Manganese-Enhanced MRI.** »
Demain B, Davoust C, Plas B, Bolan F, Boulanouar K, Renaud L, Darmana R, Vaysse L, Vieu C, Loubinoux , *PLoS One*. 2015 Sep 23
ET3-713 Isabelle LOUBINOUX « Innov-in-Stroke : Greffe de cellules souches sur nanoprothèse chez le Marmoset cérébrolésé »

Projets 2014

- « **Efficacy and safety of the first and repeated intradetrusor injections of abobotulinum toxin A 750 U for treating neurological detrusor overactivity.** »
Peyronnet B, Bensalah K, *Int J Urol*. 2015 Aug 30
ET4-749 PEYRONNET B « Place des biomarqueurs urinaires de l'hyperactivité du détrusor dans l'évaluation du régime de pression »
- « **Obsessive-compulsive disorders and anxiety disorders: A comparison of personality and emotionality patterns.** »
Pelissolo A, Moukheiber A, Mallet L, *Psychiatry Res*. 2015 Aug 12
ET4-750 MALLET L « Une nouvelle piste pour le traitement du Trouble Obsessionnel Compulsif par la Stimulation Magnétique »:
- « **Prevalence and characteristics of migraine in CADASIL.** »
Valle P, Rolland R, Chammas M, *J Wrist Surg*. 2015 Nov;4

ET4740 : CHABRIAT H «Etude comparative en imagerie par resonance magnetique et par enregistrement electroencephalographique du couplage neurovasculaire dans l'angiopathie cadasil»

- « **N270 sensitivity to conflict strength and working memory: a combined ERP and sLORETA study.** »
Scannella S, Pariente J, De Boissezon X, Castel-Lacanal E, Chauveau N, Causse M, Dehais F, Pastor J *Behav Brain Res*. 2015 Oct 23.
ET4-753 PARIENTE J « RemCog-TC Remédiation cognitive spécifique combinée à la TDCS après un traumatisme crânien : étude en neuroimagerie fonctionnelle »
- « **Statins Reduce the Risks of Relapse to Addiction in Rats.** »
Chauvet C, Nicolas C, Lafay-Chebassier C, Jaber M, Thiriet N, Solinas M, *Neuropsychopharmacology*. 2015 Oct 15.
ET4-723 SOLINAS M « ADDICSTATINE : Essai randomisé évaluant, en double insu, l'efficacité d'un traitement par la simvastatine versus placebo dans l'aide à l'arrêt de la consommation de tabac »
- « **Bipolar disorder: Functional neuroimaging markers in relatives.** »
Piguet C, Fodouliau L, Aubry JM, Vuilleumier P, Houenou J. *Neurosci Biobehav Rev*. 2015 Aug 29.
ET4-733 : HOUENOU J « Biomarqueurs pronostiques de la rechute dans le trouble bipolaire (BIO-BP) dans la cohorte « Psy-COH »
- « **What to do with recurrent prolapse after vaginal mesh failure?** »
Norinho de Oliveira P, Bourdel N, Rabischong B, Canis M, Botchorishvili R. *J Minim Invasive Gynecol*. 2015 Sep 22.
ET4-741 : BOTCHORISHVILI R « Comparaison de l'impact de différentes pressions intra péritonéales (8mmHg versus 12mmHg) et de différent CO2 (CO2 froid et sec versus CO2 chaud et humidifié) sur l'environnement péritonéal : Une étude prospective randomisée. »



Dominique Combe, présidente de la Masfip, Etienne Caniard, président de la Mutualité Française et Dominique Letourneau

LE FONDS « AVENIR MASFIP POUR LA RECHERCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT EN ONCOGÉNÉTIQUE »

Le Fonds Avenir Masfip porte sur les champs de la recherche médicale et des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique.

L'oncogénétique constitue l'ensemble des techniques de biologie moléculaire visant à mettre en évidence les anomalies génétiques comportant un risque héréditaire de prédisposition familiale à un ou plusieurs cancers.

Discipline récente en plein essor, elle se situe à la croisée de la recherche et la clinique.

Malgré les nombreuses avancées attendues de cette spécialité, l'oncogénétique n'est souvent qu'une partie intégrée de programmes de recherche plus globaux, plus considérée comme un outil servant les autres disciplines que comme une matière pleinement autonome. Ce positionnement ne permet pas encore de déterminer de manière fiabilisée tous les enjeux éthiques, scientifiques et organisationnels qui découlent du déploiement de cette discipline. C'est pourquoi la Masfip et la Fondation de l'Avenir ont tenu à s'engager ensemble dans ce champ d'activité en privilégiant les cancers féminins.

Le Fonds Avenir Masfip est administré par un comité de pilotage constitué de huit membres qui s'est réuni quatre fois en 2015 sous la présidence de Dominique Combe, présidente de la Masfip. Ce comité est chargé de suivre et d'évaluer les dispositifs mis en place dans le cadre du fonds.

En 2015, le Fonds Avenir Masfip a soutenu :

- Un projet de recherche « Jeunes femmes face à la problématique de leur mutation et/ou de leur risque familial de cancer » porté par le professeur Yves-Jean Bignon, issu de l'appel à projets « Génétique et cancers féminins » ;
- Une étude exploratoire sur les enjeux juridiques et éthiques de l'utilisation des nouvelles techniques de séquençage en oncogénétique de Madame Emmanuelle Rial-Sebbag, issu de l'appel à projets « Génétique et cancers féminins » ;
- Un projet de recherche médicale « Apport de la fluorescence pour la détection des ganglions sentinelles dans les cancers du sein : FLUOBREAST » du docteur Charlotte Ngo, issu de l'appel à projets recherche médicale 2015 de la Fondation de l'Avenir.

Il a également organisé la tenue d'un séminaire le 4 décembre 2015, qui a réuni les principaux acteurs scientifiques français impliqués dans l'oncogénétique.

FONDS AVENIR MATMUT POUR LA RECHERCHE EN PSYCHIATRIE

En 2014, la Matmut renouvelait sa convention de partenariat avec la Fondation de l'Avenir. Jusqu'alors impliquées ensemble sur un fonds de soutien en pédiatrie, la Matmut décidait de soutenir un fonds en psychiatrie, seule cette fois.

A la suite de la présentation des projets retenus via l'appel d'offres 2014, le projet du professeur Olivier Guillin « Recherche de variants génétiques rares dans le trouble bipolaire », avait été retenu pour les années 2014 et 2015. Il s'agit d'une étude de cas témoins réalisée chez 100 patients souffrant de trouble bipolaire, à phénotype extrême (forte agrégation familiale du trouble et début du trouble avant 22 ans) et 100 témoins pour lesquels les données d'exomes sont déjà connues. Le séquençage d'exomes doit être utilisé pour identifier des variations rares.

Dans un deuxième temps, le rôle de ces variants rares dans le trouble sera confirmé en testant l'hypothèse qu'ils sont partagés entre tous les membres atteints d'une même famille.

Le trouble bipolaire est un trouble fréquent qui touche entre 1.5 % et 2.4 % de la population et pour lequel il n'y pas eu sur les dernières décades d'avancée significative thérapeutique.

Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement



5.

Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

L'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement (IPSA) poursuit les objectifs suivants :

- favoriser l'innovation des pratiques de prise en charge pour les patients d'aujourd'hui et de demain ;
- faire évoluer les pratiques soignantes, les valoriser, faciliter leur appropriation ;
- améliorer la prise en charge globale des « personnes » dans leurs parcours de vie.

L'année 2015 positionne l'activité IPSA au sein de la Fondation de l'Avenir comme une branche d'activité complémentaire à la recherche médicale.

L'activité IPSA a été marquée par :

- Le **lancement du premier Appels à projets** à IPSA de la Fondation de l'Avenir sur le thème « Cancer et Parcours » ;
- Des **dispositifs de soutien renforcés, en faveur des pratiques de soins et d'accompagnement**, et adaptés aux besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux mutualistes ;
- **Une étude anticipatrice de l'évolution du système de santé de demain** : la santé numérique.

Par décision du directoire de la Fondation de l'Avenir le 9 juillet 2015, une commission IPSA a été créée. Elle a pour but d'évaluer et donner un avis sur les projets soumis dans le cadre du 1^{er} appel à projets IPSA « Cancer et parcours ». La commission est composée de :

MEMBRES

Président : Professeur Jean-Pierre DAURES
Assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir

Professeur à la Faculté de Médecine, Montpellier

Monsieur Philippe GABELLE
Oncologue, Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble

Monsieur Yves MATAIX
Gériatre, Clinique Mutualiste, Lyon

Monsieur Etienne AUDUREAU
Maître de conférences en Santé Publique, Faculté de médecine de Créteil

Madame Léonie HENAULT
Sociologue – Chargée de recherche au CNRS, Paris

Jean-Pierre SALMON
Directeur des établissements de santé mutualiste et EHPAD, Terres d'Oc

Monsieur Didier LECORDIER
Infirmier cadre de santé, formateur ARSI (Association Recherche en Soins Infirmiers), Paris

Madame Morgane LE GAL
Cadre de santé, formateur consultant à l'ESM, Créteil

INVITEE

Sylvie GUERIN
Responsable pôle SSAM, FNMF

LE 1^{ER} APPEL À PROJETS IPSA « CANCER ET PARCOURS »

Dans le cadre de ce 1^{er} appel à projets en faveur de l'IPSA, la Fondation a choisi de s'intéresser à la thématique « Cancer et Parcours ».

Le choix de cet axe répond aux demandes des donateurs et des institutions : le cancer reste leur préoccupation majeure et le parcours répond à la priorité du système de santé de favoriser une prise en charge globale, sans rupture.



Appel à projets 2015 Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

Reconnue dans le domaine de la recherche médicale appliquée depuis plus de 27 ans, la **Fondation de l'Avenir** soutient également l'innovation des pratiques de soins et d'accompagnement, au bénéfice de tous.

Information, cahier des charges et formulaire de participation à retrouver en pièces jointes et sur : www.fondationdelavenir.org

Objectif

Soutenir les dispositifs et les pratiques de soins et d'accompagnement innovants qui encouragent la coopération entre les professionnels et les structures de santé.

Thématique

'Cancer et Parcours' :

- > Continuité des soins et de l'accompagnement des personnes ;
- > Analyse des difficultés d'accès aux soins, aux diagnostics et à la prise en charge des personnes atteintes d'un cancer dans un contexte de grande vulnérabilité (poly-pathologie, handicap ou précarité).

Participation

L'appel à projets s'adresse aux équipes des services de soins et d'accompagnement mutualiste (SSAM) en premier lieu, et est ouvert au secteur public et au secteur privé non lucratif. Les dossiers associant les acteurs du soin et de l'accompagnement seront privilégiés.

La collaboration avec des laboratoires de recherche (santé publique, sociologie, psychologie, etc.) peut être envisagée dans la mesure où le projet est piloté par un établissement de santé.

EN SAVOIR • Rémi Poilletterat au 01 40 43 23 73 - email : riis@fondationdelavenir.org



Deux thématiques ont été privilégiées :

- **La continuité des soins et de l'accompagnement des personnes.** Il s'agit d'interroger le mode d'accompagnement et les pratiques de soins qui permettent aujourd'hui de garantir la continuité et la fluidité du parcours santé et social de la personne entre les acteurs et structures sanitaires et médico-sociales.
- **L'analyse des difficultés d'accès aux soins, aux diagnostics, à la prise en charge des personnes ayant un cancer dans un contexte de grande vulnérabilité (poly-pathologie, handicap ou précarité).** Aujourd'hui, sont connues les difficultés d'accès aux soins que vit la personne confrontée à un cancer dans un contexte de grande vulnérabilité (poly-pathologie, de handicap ou précarité). Il s'agit de mieux connaître les questions soulevées jusqu'ici et de proposer des solutions de prise en charge innovantes.

L'objectif de la Fondation de l'Avenir est de soutenir des dispositifs et des pratiques de soins et d'accompagnement innovants qui encouragent les coopérations entre les professionnels et articulations entre structures.

Lancé en octobre 2015, l'appel à projets a réceptionné 32 candidatures en fin d'année.

Les lauréats seront retenus par le directoire, au premier trimestre 2016, sur proposition de la commission IPSA en charge de l'expertise et l'évaluation des projets.

DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Pour former les paramédicaux à la recherche par la recherche : la Bourse Avenir Recherche en Soins

La Fondation a pour objectif de renforcer l'activité de recherche en soins des établissements mutualistes en attribuant une bourse permettant de financer

la formation et la présence aux regroupements du Diplôme d'Université « Initiation Recherche en Soins » proposé par l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM), et une partie du salaire pour le temps des étudiants consacré aux travaux de recherche.

Pour la première édition, l'enjeu était d'amener les établissements mutualistes à se positionner ces prochaines années comme des acteurs majeurs de la recherche en soins en France et d'accompagner des établissements hospitaliers mutualistes dans le déploiement de la recherche infirmière et paramédicale.

La première Bourse Avenir Recherche en Soins a été lancée, en 2013, auprès des établissements mutualistes adhérents au Groupement Hospitalier de la Mutualité Française (GHMF), tête de réseau de l'hospitalisation mutualiste.

Sept candidats paramédicaux ont pu bénéficier de la Bourse Avenir Recherche en Soins et acquérir des

méthodes et outils leur permettant de développer un projet de recherche en soins au sein de leurs établissements.

Les candidats ont rendu leur mémoire et ont ainsi été diplômés en 2015. La majorité d'entre eux ont pu développer leur projet de recherche et/ou mettre en application leurs nouvelles compétences dans leurs établissements.

En 2015, la Fondation de l'Avenir a lancé une **deuxième campagne de Bourse Avenir Recherche en Soins**.

Elle s'est appuyée sur le même dispositif en évoluant vers des thématiques définies : l'observance et l'administration médicamenteuse, l'éducation thérapeutique et les troubles de la nutrition et en élargissant l'accès à la bourse, au-delà des établissements adhérents au GHMF, aux établissements médico-sociaux mutualistes adhérents au réseau Générations Mutualistes.



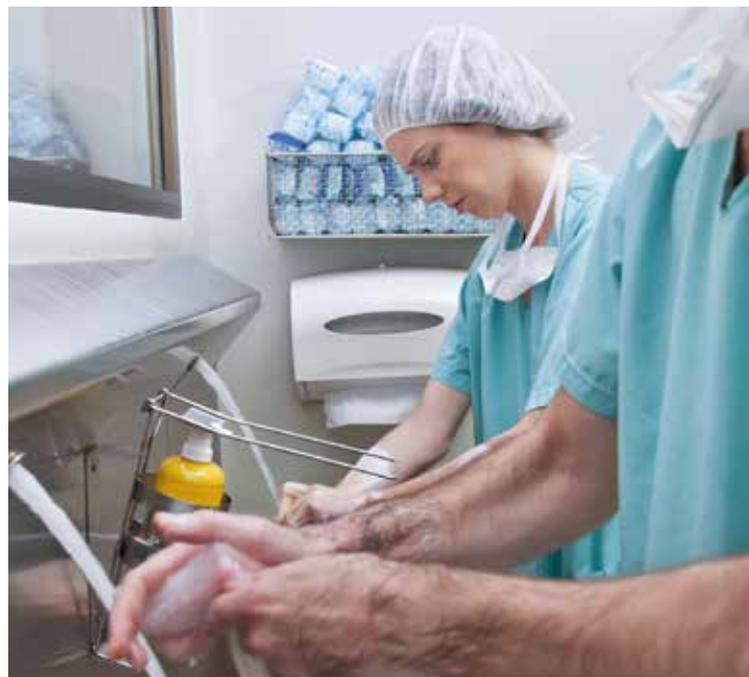
Rentrée de la promotion 2015 à l'Ecole Supérieure Montsouris

Neuf candidats paramédicaux sont aujourd'hui inscrits dans ce dispositif de formation/recherche/action.

Titre du projet	Thème du projet	Etablissements	Noms / Fonctions	Localisation	Région
Obésité et handicap mental de l'enfant et de l'adolescent : Evaluation nutritionnelle d'un programme de prise en charge	Nutrition Education Thérapeutique	Centre la Gabrielle (Médico-social)	Mireille RONDELLE / Infirmière	CLAYE SOULIS (77)	ILE DE FRANCE
Elaboration et Validation d'une grille d'observation des comportements de santé des patients lésés médullaires lors d'une mise en situation écologique	Education Thérapeutique	Union Mutualiste Propara (SSR)	Violaine LEYNAERT / Ergothérapeute	MONTPELLIER (34)	MIDI PYRENEES / LANGUEDOC ROUSSILLON
Prévention de la Récidive après AVC : proposition d'une procédure d'amélioration	Observance et Administration Médicamenteuse	Centre Médical Pierre Chevallier (SSR)	Marie Alexandra MATHIEU / Infirmière spécialisée en neurologie	HYÈRES (83)	PROVENCE ALPES / COTE D'AZUR
Etude Observationnelle comparative multicentrique visant à évaluer l'efficacité d'un programme ETP prenant en charge une cohorte de patients adultes atteints d'obésité sévères ayant bénéficié d'une chirurgie bariatrique vs une prise en charge pluridisciplinaire conventionnelle	Education Thérapeutique, Nutrition Observance	GHM Grenoble (MCO)	Aurélie MILLERIOUX / Diététicienne Nutritionniste	GRENOBLE (38)	RHONES ALPES / AUVERGNE
La dénutrition de la personne âgée admise en établissements de soins de suite et de réadaptation polyvalents	Troubles de la nutrition	Centre Mutualiste Médical des 7 collines (SSR)	Céline PITIOT / Diététicienne	SAINT ETIENNE (42)	RHONES ALPES / AUVERGNE
Le programme BOTERO	Troubles de la nutrition et Education Thérapeutique	Centre Hospitalier Privé de Saint Briec (MCO)	Dorothee SEVENEC / Infirmière	SAINT BRIEUX (22)	BRETAGNE
Construction, appréciation et reproduction d'un Atelier d'évaluation en "3 D" d'un Programme d'Éducation Thérapeutique de Patients vivant avec une Obésité chronique	Education Thérapeutique	Centre Hospitalier F.H. Manhès (MCO)	Isabelle PETIT-GRAFF Educatrice Médico-Sportif ----- Damien GALTIER / Diététicien	FLEURY MEROGIS (91)	ILE DE FRANCE
Information et prévention santé en logement foyer : Forfait autonomie	Éducation thérapeutique: prévention santé et cabine de télé-médecine associées	Résidence Louise Michel Mutualité Retraite (Médico-sociale)	YANN MELLET / Infirmier	SAINT NAZAIRE (44)	PAYS DE LOIRE

Pour améliorer les pratiques de soins en ambulatoire : la Bourse Chirurgie Ambulatoire

La Fondation de l'Avenir soutient l'innovation des pratiques de soins en matière de chirurgie ambulatoire auprès de huit établissements mutualistes depuis 2014. L'enjeu est de proposer de nouveaux dispositifs pouvant servir de prise en charge de référence et de les valoriser au sein de l'environnement mutualiste. Ces projets prévus pour 18 mois sont aujourd'hui en phase avancée et se termineront à la fin du premier semestre 2016.



Titre du projet	Etablissements	Région	Groupement gestionnaire
Création d'un centre d'apprentissage et perfectionnement de la vaporisation laser de la prostate dans le cadre d'une prise en charge en unité de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire	Centre hospitalier Privé de Saint Briec	Bretagne	MF Finistère Morbihan
Chirurgie Ambulatoire du Proplapsus : Etude pilote de faisabilité	Clinique Beau Soleil	Languedoc Roussillon	Languedoc mutualité
L'ambulatoire au plus près des attentes du patient (adulte et enfant)	Clinique Mutualiste de l'Estuaire	Pays de Loire	Harmonie Services et soins
Prise en charge de l'anxiété préopératoire par l'hypnose en chirurgie ambulatoire	Clinique Mutualiste Saint Germain	Limousin	MF Limousine
Impact de l'«entretien infirmier pré hospitalisation» sur les différentes étapes de prise en charge du patient pour chirurgie ambulatoire. Dimensions anthropologique et médico-économique	GIE Mutualité Grand Ouest	Bretagne	Hospi Grand Ouest
« Patient debout au bloc opératoire » : une expérience en chirurgie ambulatoire	IMM	Ile de France	MF Pass
Plate-forme Ambulatoire d'échanges Ville hôpital	Clinique Mutualiste de Pessac	Gironde	Pavillon de la Mutualité
Impact de l'«entretien infirmier pré hospitalisation» sur les différentes étapes de prise en charge du patient pour chirurgie ambulatoire. Dimensions anthropologique et médico-économique	Clinique Jules Vernes	Pays de Loire	Clinique Jules Verne

Pour soutenir des pratiques innovantes sur des thèmes de santé publique

La Fondation de l'Avenir soutient des thématiques fortes de santé publique, avec une dimension pluridisciplinaire et multi site dans le cadre de son partenariat avec la Mutualité Française.

Deux études soutenues ces dernières années ont obtenu des résultats et un impact intéressant :

- Le projet d'« Etude sur la douleur dans les Interruptions volontaires de grossesse (IVG) médicamenteuses » de l'équipe du Centre Clothilde Vauthier de la Clinique Mutualiste Jules Verne de Nantes et réalisé par l'INSERM.

L'étude a été réalisée en deux volets :

- un volet épidémiologique : étude dans 11 centres entre 2013 et 2014 sur un échantillon de 453 femmes ayant eu un IVG. Cette étude a fait l'objet d'une publication en 2015 au sein de la revue « European Journal of Obstetrics & Gynecology and Reproductive Biology » ;
 - un volet sociologique : mesure du niveau de douleurs ressenties par les femmes dans les cinq jours qui suivent une IVG médicamenteuse, analyse des facteurs démographiques, sociaux et médicaux associés à l'intensité de ces douleurs.
- Le projet d' « Evaluation des effets du parcours de rééducation/réadaptation en déficience sensorielle (visuelle et auditive) » du Centre Régional Basse Vision/Troubles de l'Audition de la Mutualité Anjou Mayenne à Angers a pour objectif de construire, tester et valider un outil de mesure de la qualité de vie de référence pour les personnes atteintes de déficience sensorielle.

Les outils de mesure de qualité de vie ont été élaborés et validés en 2014. L'étude est dans une phase avancée de collecte de données : 791 passations dont 461 patients déficients visuels et 330 patients déficients auditifs. Le recueil des données continueront jusqu'en juillet 2016.

L'objectif est d'obtenir des échantillons suffisamment significatifs pour réallier une analyse statistique et qualitative significatives.

Pour modéliser et valoriser des pratiques innovantes : la télémédecine en EHPAD mutualistes

La Fondation de l'Avenir et la Mutualité Française ont engagé leur partenariat sur la prise de conscience des grands enjeux relatifs à la santé et l'organisation du système de soins.

On estime que le nombre de personnes dépendantes en institution devrait croître de 29%, en France, entre 2000 et 2020. Cela aura pour conséquence d'augmenter la demande en soins de proximité et nécessitera de disposer de structures capables d'y répondre.

La télémédecine pourrait y répondre en partie en apportant des solutions adaptées à l'évolution du paysage médical notamment au niveau de l'accès aux soins. Des expérimentations dans les EHPAD mutualistes sont aujourd'hui en cours.

La Fondation, dans le cadre de son partenariat avec la Mutualité Française, a lancé un appel d'offres pour mener une étude dressant un état des lieux de la télémédecine en EHPAD mutualistes. Afin d'orienter et de suivre les travaux de l'équipe sélectionnée, Sanita Consulting, un comité de pilotage a été constitué avec des membres de la Fondation de l'Avenir, de la Mutualité Française et de Générations Mutualistes, de septembre à décembre 2015.

L'étude a porté sur sept expérimentations mutualistes qui se déroulent actuellement dans six régions : quatre sont à un stade de développement avancé et trois sont en phase de démarrage.

Dans le rapport, des axes d'amélioration pour les projets de télémédecine en EHPAD mutualistes étudiés seront présentés afin de favoriser la réussite des projets en cours et créer les conditions de réussite pour les Unions Territoriales qui souhaitent développer cette nouvelle forme de prise en charge au sein de leurs établissements. Ces propositions seront complétées par un document intitulé « Retours d'expériences d'établissements mutualistes terrain ». L'objectif est de faire partager aux Unions Territoriales les points forts des projets actuels et apporter des repères pratiques dans la manière de construire un projet de télémédecine.

SANTÉ NUMÉRIQUE

Le champ de la santé numérique a constitué une part importante des travaux 2015 pour la Fondation de l'Avenir. Initiés par la Mutualité Française, les travaux conduits par la Fondation l'ont d'abord amenée à sélectionner deux équipes de chercheurs en vue d'établir des rapports servant de base de réflexion aux orientations à donner dans cet axe d'action :

- Etat des lieux de l'innovation en santé numérique », Professeur Dumez, directeur du CRG, Ecole polytechnique, directeur d'i3, Professeur Minvielle, directeur du MOS, EHESP, et Madame Marraud, postdoctorante au sein du CRG, 2015 ;
- Petit guide d'exploration au pays de la santé numérique », Mathias Béjean, Jean-Paul Dumond, Johanna Habib, tous trois maîtres de conférence au sein de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne, 2015.

Au regard de la richesse de ces travaux, la Mutualité Française et la Fondation ont souhaité organiser le 3 mars 2015 un séminaire de travail à destination de l'environnement mutualiste afin d'appréhender l'évolution et l'impact de la santé numérique sur ses métiers, notamment pour les soins et l'accompagnement, l'assurance et la prévoyance. Le partage de ces rapports s'est poursuivi auprès d'un public plus large lors des deuxièmes rencontres « Anticiper l'Avenir » organisées par la Fondation de l'Avenir et le GHMF, les 17 et 18 mars 2015, puisque la thématique de cette édition était dédiée à l'état des lieux de l'innovation en santé numérique. Ces rencontres ont permis la confrontation de divers points de vue sur le sujet entre les aspects théoriques, gestionnaires, opérationnels et philosophique.



Remise du rapport sur la santé numérique par Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, à Etienne Caniard, président de la Mutualité Française

En préparation du Congrès de la Mutualité Française (juin 2015, Nantes), des approfondissements ont été demandés au Professeur Dumez, au Professeur Minvielle et à Madame Marraud. Cela a donné lieu à deux notes complémentaires éditées en novembre 2015 : « Le Big Data en santé » et « La médecine participative ».

Toutes ces publications sont téléchargeables sur www.fondationdelavenir.org

Fort de ces résultats et de l'intérêt de nombreux partenaires de la Fondation, le conseil de surveillance, sur proposition du directoire, a approuvé le 24 septembre 2015 **la création d'un fonds sans dotation appelé Fonds Avenir Santé Numérique ayant pour ambitions :**

- la création de la première chaire pluri-disciplinaire « Avenir Santé Numérique » ;
- le soutien de projets innovants liant recherche, santé et numérique ;
- la réalisation d'études d'intérêt général ;
- de devenir un lieu d'échanges sur la santé numérique entre différents acteurs d'environnements variés.

VALORISATION DES PROJETS ET INFORMATION SCIENTIFIQUE



6.

Valorisation des projets et information scientifique

Valorisation scientifique

2^e RENCONTRES « ANTICIPER L'AVENIR » : ETAT DES LIEUX DE L'INNOVATION EN SANTÉ NUMÉRIQUE

A la suite de l'initiative engagée en 2014 par le GHMF (Groupement Hospitalier de la Mutualité Française) et la Fondation de l'Avenir, les deuxièmes rencontres « Anticiper l'Avenir » se sont déroulées les 17 et 18 mars, au Jardin d'Innovations d'Orange. Pensées comme une projection prospective pour établir un état des lieux sur la santé numérique, elles ont réuni plus de 100 directeurs d'établissements hospitaliers, chercheurs, professeurs et experts, et en petits groupes le premier jour, également à l'occasion de plénières le lendemain, pour échanger et confronter les expériences.



Jean-François Lemoine et Jean-Jacques Monteil

Etienne Minvielle, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique et le professeur Hervé Dumez, directeur de recherche à l'École polytechnique, ont offert un premier constat sur la santé numérique que sont venus étayer différentes interventions sur cinq grandes thématiques :

- De l'informatique hospitalière à l'hôpital numérique : illustrée par les propos de Jean-Jacques Monteil, administrateur du GHMF et conseiller à l'hospitalisation de la Matmut et Jean-François Lemoine, vice-président du directoire de la Fondation de l'Avenir, conseiller à la présidence d'Harmonie Mutuelle ;
- La télésanté : le docteur Pierre Espinoza, coordonnateur du réseau Télégéria et praticien hospitalier à l'Hôpital Georges-Pompidou et Jawad

Hajjam, directeur délégué au développement du Centich, ont mis en lumière deux cas pratiques que sont respectivement le TELEPHAD et le Centich ;

- La santé connectée : avec le témoignage de Thierry Zylberberg, directeur général d'Orange Healthcare et vice-président d'Orange ;
- La téléchirurgie et l'exemple de l'Ircad (Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif) : par Stéphane Nicolau, directeur de recherches spécialisé en réalité augmentée ;
- La recherche clinique à l'heure de la santé numérique : présentée par Bruno Templier, cofondateur et co-dirigeant de la société Quinten.

La rencontre a été animée conjointement par Michel Couhert, directeur du GHMF et Michel Sirven, directeur général délégué de la Fondation de l'Avenir et conclue successivement par le professeur Ali Benmakhlouf, professeur de philosophie à l'université de Paris Est Créteil Val de Marne et membre du comité national d'éthique et Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir.

SÉANCE COMMUNE AVEC L'ACADÉMIE NATIONALE DE CHIRURGIE

L'Académie Nationale de Chirurgie et la Fondation de l'Avenir ont programmé pour la seconde année consécutive, une séance commune et publique autour du thème « innovations en chirurgie Pédiatrique et Fœtale », le mercredi 25 mars 2015.



Coprésidée par le Professeur Georges Mantion, président de l'Académie Nationale de Chirurgie et Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, cette nouvelle session modérée par le professeur Guy Magalon, président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, a permis à différents spécialistes en chirurgie de présenter leurs travaux de recherche en chirurgie sur l'enfant et le fœtus

Le professeur Jean-Marie Jouannic, premier médaillé AFCM - prix Jean Bayle-Lespitau aux trophées de la Fondation de l'Avenir en décembre 2014, a tout d'abord introduit la séance sur l'expérimentation d'interventions chirurgicales fœtales destinées à traiter la myéломéningocèle, malformation entraînant des anomalies cérébrales et neurologiques chez l'enfant.

Le professeur Sabine Sarnacki, ancienne présidente du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, a présenté les enjeux liés à la chirurgie pédiatrique de demain, à savoir l'utilisation adaptée de la robotique et de la génétique, mais aussi les problématiques associées au passage à l'âge adulte, chez les enfants ayant subi une opération.

Le professeur Franck Duteille, chirurgien au CHU de Nantes, a exposé les difficultés auxquelles la microchirurgie de l'enfant doit faire face, malgré des résultats concluants en traumatologie et en reconstruction des membres sujets à une malformation. Le professeur Véronique Martinot-Duquenois, chirurgien plastique à la Faculté de Médecine de Lille, a démontré qu'il est désormais possible de rendre les cicatrices moins visibles sur les jeunes patients grâce à un certain nombre de principes de base.

Cette séance commune annuelle s'est clôturée sur une présentation du professeur Brigitte Pittet-Cuénod de l'Université de Genève, qui a dirigé des reconstructions cranio-faciales dans un contexte humanitaire, avec notamment la prise en charge d'enfants d'origine subsaharienne touchés par la maladie de Noma.

LE PRIX DES CHIRURGIENS DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir a récompensé, le 28 novembre 2015, les meilleurs travaux réalisés dans le cadre du Master de Sciences Chirurgicales.

Cet événement a été organisé comme à chaque édition en partenariat avec les Universités Paris Sud et Paris Est-Créteil et le soutien de l'Académie Nationale de Chirurgie représentée par son président, le professeur Georges Manton.

Le changement de décor imposé par l'indisponibilité de la prestigieuse salle du conseil de l'Université Paris Descartes, n'a pas privé l'évènement de son caractère solennel.



Remise des Prix des Chirurgiens de l'Avenir 2015

La cérémonie a débuté avec la conférence du professeur Nabil Chakfe, chirurgien vasculaire au CHU de Strasbourg et directeur de GEPROVAS. Le docteur Clarisse Eveno a ensuite apporté son témoignage sur son expérience de lauréate au premier prix des chirurgiens en 2008.

La remise de trois prix récompensant trois parcours a clôturé cette cérémonie : un prix Neurosciences, un prix Cancérologie et un prix 3R (Régénération,

Réparation, Remplacement) d'une dotation de 3000€ chacun, et un prix spécial du jury de 6000 €.

Le professeur Eric Allaire, chirurgien vasculaire et responsable du master pour Paris Est-Créteil, et Annabel Dunbavand, conseillère aux affaires médicales auprès du directoire de la Fondation de l'Avenir ont remis le prix du parcours Cancérologie à Haythem Najah, pour son travail sur la détection précoce de la carcinose péritonéale.

La lauréate du parcours Neurosciences, Camille Di Palma, a reçu son prix des mains du professeur Johan Pallud, neurochirurgien à l'hôpital Sainte Anne et de Sylvie Guérin, responsable du pôle SSAM à la Mutualité Française. Son travail portait sur la prise en charge des hémorragies cérébrales de la matrice germinale chez le prématuré.

Le prix du parcours 3R a été remis à Amélie Chau, par le professeur Emmanuel Martinod, responsable du département de chirurgie thoracique et vasculaire à l'AP-HP et par Michel Couhert, invité du directoire de la Fondation de l'Avenir. Son étude concernait un nouveau modèle d'iléite post-chirurgicale de la maladie de Crohn.

Enfin, le prix spécial du Jury a été décerné à Jonathan Catry, par le docteur Catherine Le Visage, vice-présidente du conseil scientifique, Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir et Marc Thillays, responsable recherche médicale. Son travail portait sur l'utilisation des cellules souches mésenchymateuses pour l'ingénierie tissulaire de l'œsophage.

LA BOURSE CASDEN DU JEUNE CHERCHEUR

Depuis 2009, la Bourse Casden est remise au chercheur le plus jeune, choisi parmi l'ensemble des projets retenus dans le cadre de l'appel d'offres « recherche médicale appliquée » de la Fondation de l'Avenir.

C'est à l'Institut du Thorax de Nantes que la Fondation de l'Avenir et la Casden Banque Populaire se sont retrouvées le 5 février 2015, pour la 6^e édition de cet événement.

Le lauréat, le docteur Cédric Le May, a reçu un chèque de 20.000 € des mains de Jean-François Lemoine, vice-président de la Fondation de l'Avenir, Dominique Fouchard, délégué national de la Casden Banque Populaire et Isabelle Imbach, chargée de relation enseignement supérieur et recherche de la Casden, pour ses travaux sur le métabolisme du cholestérol à la suite d'une chirurgie bariatrique.

L'obésité représente un problème de santé publique majeur. Les chirurgies bariatriques qui visent soit à réduire la taille de l'estomac (gastrectomie) soit à réduire la zone d'absorption des aliments (by-pass) représentent à l'heure actuelle l'alternative thérapeutique de choix dans la lutte contre l'obésité.



Le docteur Cédric Le May et son équipe de recherche

De nombreuses études cliniques montrent que le by-pass permet de réduire plus fortement les concentrations sanguines en LDL cholestérol (mauvais cholestérol) que la gastrectomie. Ces données suggèrent que les mécanismes cellulaires responsables des baisses de cholestérol varient selon les méthodes chirurgicales.

LE PRIX HARMONIE MUTUELLE ALZHEIMER

Depuis 2008, Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir travaillent ensemble à faire reculer la maladie d'Alzheimer. Elles remettent ainsi, lors de la Journée Mondiale contre la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre, le Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer à un chercheur dont les travaux offrent des avancées prometteuses contre la maladie. Le professeur Denys Fontaine du CHU de Nice a reçu cette année des mains de Stéphane Junique, vice-président d'Harmonie Mutuelle, le Prix grâce à son projet novateur portant sur les possibilités de la neurostimulation cérébrale profonde pour soigner certains symptômes de la maladie.

En 2013, le partenariat entre Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir avait pris un nouveau tournant. Outre le prix remis à un scientifique, elles lançaient leur première campagne de sensibilisation grand public. Un appel à dons qui se traduit par une vidéo (diffusée sur internet et à la télévision) et par une campagne dans la presse. En 2015, cette initiative a permis de récolter 131.105 € en faveur de la recherche contre cette maladie..



Le professeur Denys Fontaine, entouré de Dominique Letourneau et Stéphane Junique



LE 9^E CONGRÈS DE LA FONDATION DE L'AVENIR

Organisé au sein de l'Institut Mutualiste Montsouris, le 9e Congrès de la Fondation de l'Avenir a été l'occasion de faire un point sur l'avancée de la recherche médicale appliquée en général et des recherches soutenues par la Fondation en particulier. Daniel Havis, président du groupe Matmut, partenaire incontournable de la Fondation, et Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir ont ouvert la journée avant de céder la place aux premières discussions sur la neurochirurgie, discipline soutenue par la Fondation depuis plus de 28 ans, comme l'indiquait le professeur Guy Magalon, président du conseil scientifique de la Fondation.

Ouverte par le Professeur Jean Régis, chef du service de neurochirurgie fonctionnelle et stéréotaxique de l'hôpital de la Timone, la première table ronde a associé les plus grands chercheurs français :

- Professeur Stéphane Palfi, chef du service neurochirurgie de l'hôpital Henri-Mondor ;
- Professeur Jean-Jacques Lemaire, chef du pôle neurochirurgie au CHU de Clermont-Ferrand ;
- Docteur Stéphane Gaillard, chef du service neurochirurgie à l'hôpital Foch ;

- Docteur Raphaëlle Richieri, praticien Hospitalier à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille ;
 - Professeur Bertrand Devaux, chef du service neurochirurgie au centre hospitalier Sainte-Anne.
- Ils ont ainsi été invités à débattre sur les progrès en matière de localisation des fonctions cérébrales, des outils d'exploration de l'état du cerveau et des techniques de réparation possibles. Les recherches du professeur Alim-Louis Benabid, père de la stimulation cérébrale profonde, et soutenu par la Fondation depuis près de 25 ans ont particulièrement été mises en exergue pour leur caractère avant-gardiste.



Daniel Havis,
président du groupe Matmut,
mécène du Congrès

La deuxième table ronde, sous l'égide de l'Académie Nationale de Chirurgie, et introduite par son président le Professeur Georges Mantion, a ouvert le débat de la chirurgie des personnes âgées dépendantes. Ont ainsi été abordées les questions du rapport bénéfices/risques des interventions chirurgicales sur des personnes de plus de 75 ans atteintes d'un ou plusieurs handicaps moteurs ou mentaux et du consentement avec le patient âgé dépendant et ses proches ou ayant-droits. Sont successivement intervenus, avec un regard pluridisciplinaire :

- Docteur Christiane Verny, chef de service gériatrie aigüe à l'Hôpital Bicêtre, membre du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) ;
- Docteur Ivan Philip, anesthésiste à l'Institut Mutualiste Montsouris ;
- Professeur Xavier Cathelineau, chef du département urologie à l'Institut Mutualiste Montsouris ;
- Professeur Philippe Denormandie, chirurgien neuro-orthopédiste, directeur général adjoint du Groupe Korian ;
- Professeur Patrick Dehail, chef de service MPR au CHU de Bordeaux.

La chirurgie de la personne âgée est de plus en plus prise en compte, mais la spécificité des personnes

dépendantes est souvent occultée. C'est une des première fois où cette question a été réellement abordée.

La dernière partie du Congrès portait sur le déploiement de la télémédecine dans les structures pour personnes âgées. Guénaëlle Haumesser, directrice de Générations Mutualistes, restituait en préambule les enjeux et le cabinet Sanita présentait les premières conclusions de l'étude Mutualité Française/ Fondation de l'Avenir sur le sujet.

Les intervenants ont approché cette thématique sous l'angle de la santé numérique et des initiatives portées par les établissements de soins et d'accompagnement mutualistes :

- Docteur Pierre Espinoza, médecin coordonnateur de TELEHPAD, Mutualité Française Côtes d'Armor ;
- Frédéric Raynaud, directeur général de la Mutualité Française Puy-de-Dôme SSAM ;
- Docteur Séverine Fachler, gériatre-directrice médicale, Mutualité Française Isère SSAM ;
- Patricia Cortey, cadre de santé, Mutualité Française de la Loire SSAM.

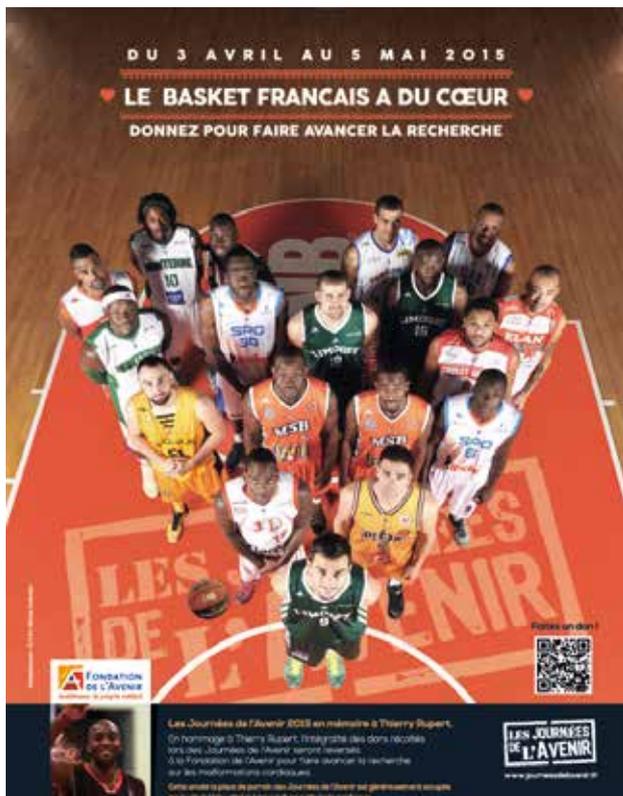
Conclue par Etienne Caniard, président de la Mutualité Française, cette 9^e édition illustre parfaitement les préoccupations de la Fondation : chercher, soigner et accompagner.



Promotion de la recherche médicale et de la Fondation de l'Avenir

LES JOURNÉES DE L'AVENIR

Durant tout le mois d'avril 2015 se sont déroulées les Journées de l'Avenir en partenariat avec la Ligue Nationale de Basket (LNB) et l'ensemble des clubs de Pro A et Pro B. Ainsi, à l'occasion de 36 matches sur l'ensemble du territoire, chercheurs, élus d'unions régionales ou de mutuelles partenaires, représentants de la Fondation de l'Avenir, sans oublier les équipes de joueurs se sont mobilisés autour de la recherche sur les maladies cardio-vasculaires et ont permis de sensibiliser le public. Ils ont ainsi ensemble rendu hommage à Thierry Rupert, basketteur professionnel décédé des suites d'une malformation cardiaque en 2012. Comme en 2014, Ludovic Vaty a été un ambassadeur engagé pour les journées de l'avenir 2015.



Promotion de la recherche médicale et de la Fondation de l'Avenir

Chaque année, les Journées de l'Avenir permettent de réaliser une collecte de dons, dont l'intégralité est ensuite reversée à la recherche sur les pathologies cardiovasculaires. Ainsi, le 14 juin 2015, à la mi-temps de la finale du championnat de France entre Strasbourg et Limoges, Alain Béral, président de la LNB, délivrait à Dominique Letourneau un chèque de 15 573,63 euros, remis ensuite au Centich (Centre d'Expertise National des TIC pour l'autonomie) pour le programme de recherche Ecare, autour de la prise en charge efficiente des insuffisants cardiaques. C'est de nouveau à Strasbourg, en présence d'Alain Béral, de Dominique Letourneau, et cette fois du professeur Emmanuel Andres et de Guy Piétin, respectivement représentant du Centich et de la Mutualité Française Anjou Mayenne, que se tenait le 17 octobre la dernière étape des Journées de l'Avenir 2015.

LE GT TOUR



Equipes de la Fondation de l'Avenir et du team les Galapiats, lors de l'étape du GT Tour à Magny Cours

Une nouvelle fois invitée au GT Tour, la Fondation de l'Avenir a rejoint le village d'animations Matmut sur les circuits de Magny Cours et de Paul Ricard. A l'occasion de ces deux manches, les spectateurs ont pu découvrir les activités de la Fondation grâce à son stand et aux animations proposées.

Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation, Michel Sirven, directeur général délégué de la Fondation, Christiane Borge, déléguée de la Fondation de l'Avenir à Clermont Ferrand, le professeur Gilles Karsenty du CHU de la Conception à Marseille et Dominique Trigon, président de la Mutualité Française PACA SSAM, ont profité d'un moment convivial tout en partageant les valeurs de la Fondation de l'Avenir auprès du grand public.

LES 20 KM DE PARIS

La Fondation de l'Avenir a réuni une équipe de coureurs pour participer aux 20 km de Paris. Partenaires, prestataires et salariés de la Fondation se sont retrouvés le dimanche 11 octobre pour courir ensemble sous les couleurs de la Fondation. Ainsi, l'AFCM, l'AMF, la MGEFI, la Ligue Nationale de Basket, Mutré, la Fédération Nationale de la Mutualité Française, Ecedi et Entre2Prises étaient au départ. Après avoir réuni la première année 17 coureurs, 27 l'année suivante, la Fondation entend bien agrandir encore ses rangs en 2016.

LES VISITES DE LABORATOIRES

Dans le cadre de la collaboration de la Fondation avec ses partenaires, de nombreuses actions sont mises en œuvre afin de valoriser le soutien aux missions sociales auxquelles ils contribuent.

Ainsi la Fondation organise-t-elle des visites de laboratoires, qui permettent de présenter financé et financeurs, et de faire découvrir à ces derniers le projet et ses avancées par une approche ludique et pédagogique.

En 2015, quatre visites ont été organisées permettant à la fois aux partenaires de la Fondation mais également à ses grands donateurs particuliers de bénéficier de cette opportunité d'échanges :

- Comité de soutien du projet du professeur Féron (appel à la générosité en septembre 2012) ;
- Comité de soutien du projet du professeur Denost (appel à la générosité en décembre 2013) ;
- Le docteur Léger a également ouvert les portes de son laboratoire à l'AFCM, qui soutient son programme de recherche EMAREC (Evaluation de la Microcirculation sublinguale après remplissage vasculaire au cours de l'Assistance Respiratoire Extra Corporelle chez l'enfant) ;
- Le professeur Boudjemline a rencontré OFI Asset Management pour leur présenter son projet en cardiologie pédiatrique. Il développe un implant artificiel pour pallier à une défaillance cardiaque relativement fréquente chez les nouveaux nés (1%) : l'absence de ventricule droit.



Visite du laboratoire du professeur Boudjemline – de gauche à droite : Chantal Kang (présidente de XP-MED), Pr Younes Boudjemline, Sophie Fizman (directeur général adjoint d'OFI), Alex Laurent (directeur du Centre de Recherche en Imagerie Interventionnelle, créé par l'AP-HP et l'INRA), Marc Thillays (responsable recherche médicale, Fondation de l'Avenir)

CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

La Fondation de l'Avenir exposait, sur un stand, ses missions et modalités de soutien, et valorisait des travaux de recherches reconnus mondialement.

Dans le cadre de l'enquête sur la contribution des services de soins et d'accompagnement mutualistes à la recherche et à l'innovation en santé, la Fondation de l'Avenir et la Mutualité Française ont souhaité distinguer une équipe et un groupement mutualistes.



Les Médailles de l'Avenir 2015 ont été remises par Etienne Caniard, président de la Mutualité Française et Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir :

- Médaille de l'Avenir 2015 pour la recherche médicale à l'équipe d'urologie de l'Institut Mutualiste Montsouris, dirigée par le Professeur Xavier Cathelineau.

En présence de Jean-Michel Gayraud, directeur général de l'Institut Mutualiste Montsouris et Thierry Beaudet, président de l'union mutualiste MFPASS.

- Médaille de l'Avenir 2015 pour l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement à la Mutualité Française Anjou Mayenne

En présence de Francis Guiteau, directeur général de la Mutualité Française Anjou Mayenne et Boris Coterel, président de la Mutualité Française Anjou Mayenne



Remise de la médaille de l'Avenir au professeur Xavier Cathelineau, en présence de Thierry Beaudet, Michel Couhert, Daniel Havis, Etienne Caniard, Maurice Ronat et Dominique Letourneau

LA LETTRE D'INFORMATION FONDER L'AVENIR

Titree « Fonder l'Avenir », la lettre des amis de la Fondation de l'Avenir est une revue d'information scientifique trimestrielle. Elle s'articule autour d'un theme de sante et presente des projets medicaux soutenus par la Fondation de l'Avenir. A destination du grand public, cette lettre apporte un regard pedagogique sur les avancees de la recherche medicale et informe sur la vie de la Fondation. Son format a ete revu en juin 2014 pour qu'il soit identifie comme un « journal » et non comme une brochure publicitaire. En effet, son objet premier est de vulgariser l'information scientifique et de permettre a un large public de comprendre les

objectifs des projets de recherche selectionnes tous les ans par le conseil scientifique. Dans ce cadre, « Fonder l'Avenir » beneficie d'un numero de commission paritaire des publications et agences de presse.

Pour chaque numero, la majorite des articles se rapporte a une thematique (une pathologie, une technique de recherche, etc.) et a trois ou quatre projets en cours, soutenus par la Fondation. La rubrique « merci aux donateurs » met en valeur les resultats d'un projet termine. Quelques « brèves » abordent des sujets plus orientes vers l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

Le comite de redaction valide les projets de recherche qui seront presentes et rediges (articles, interview et brèves) par une journaliste scientifique.

N°109 TRIMESTRIEL OCTOBRE 2015 La lettre des amis de la Fondation de l'Avenir

FONDER L'AVENIR

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

INTERVIEW
Peter Danciger du sein :
meux debiter pour
meux operer P.2

Les Sources des
Médicaments 2015
de la Fondation
de l'Avenir P.3

Mélanome
métabolique :
#valiser les
thérapies innovantes P.4

DES PROGRÈS ATTENDUS DANS LE TRAITEMENT DES CANCERS FÉMININS



ÉDITO

**Cancers au féminin :
grâce à vous, l'espoir**

Cancer du sein et cancer de l'ovaire ont en commun de toucher le cancer même de la féminité. Le cancer du sein frappe 1 femme sur 8. Dépisté tôt, il se guérit de mieux en mieux. Cependant, comment éviter les récurrences ? Comment s'assurer que tous les tissus atteints sont bien éliminés par la chirurgie ? Et en même temps, comment alléger les procédures en toute sécurité et protéger l'esthétique du sein ? Quant aux formes sévères du cancer de l'ovaire, on peut envisager d'optimiser les traitements actuels et gagner en temps et en vie.

Cette recherche appliquée, proche du quotidien, a besoin de vous pour progresser encore. Merci pour votre soutien.


Myriam Reuter-Bourret
Secrétaire générale

FONDATION DE L'AVENIR
Accélérateur de progrès médical

Avec 1 femme sur 8 touchée, le cancer du sein reste la première cause de cancer féminin et la première cause de mortalité par cancer chez la femme : 11 900 décès en 2012 (source INCA - Institut national du cancer). Les pessimistes s'arrêteront à ces chiffres, les optimistes iront plus loin en constatant qu'en 30 ans la mortalité est en recul comme pour l'ensemble des cancers et que le taux de survie global à cinq ans après un cancer du sein est de 65%. Les statistiques ne sont que des outils pour aider les chercheurs à orienter leurs travaux sur les points faibles à améliorer. La femme en détresse à l'annonce du diagnostic doit savoir que les recherches sont actives pour lui donner immédiatement le meilleur traitement et augmenter encore ses chances de guérison. Deux des projets retenus par la Fondation de l'Avenir se focalisent sur les cancers débutants, de plus en plus nombreux avec la progression du dépistage.

LA FONDATION DE L'AVENIR ACCÉLÈRE SA PRÉSENCE NUMÉRIQUE

Pour rendre ses actions toujours plus accessibles et transparentes, la Fondation de l'Avenir a lancé son **nouveau site internet**.

Ergonomique et accessible à tous via tablette et smartphone, le site www.fondationdelavenir.org nouvelle génération est opérationnel depuis le 1^{er} décembre 2015.

Cette plateforme présente une navigation optimisée et des contenus enrichis pour répondre aux attentes des chercheurs, des donateurs, des partenaires, de la presse et du grand public.

Il est désormais possible de :

- Découvrir les projets de recherche et d'innovation en santé soutenus par la Fondation et ses partenaires ;
- Répondre en temps réel aux appels d'offres ;
- Consulter l'ensemble des partenariats de la Fondation ;
- Connaître toutes les modalités pour apporter son soutien à recherche ;
- Consulter les dernières publications directement en ligne.



En parallèle, la Fondation de l'Avenir fait progresser sa présence sur les **réseaux sociaux**. L'objectif est de dématérialiser les publications et d'accroître sa notoriété auprès d'un plus large public.

La Fondation est désormais présente sur Twitter pour la communication institutionnelle, YouTube avec une chaîne vidéo, Flickr pour les reportages photo et Calaméo pour les publications.

Tous ces nouveaux outils permettent de relayer de manière plus complète les actions et soutiens de la Fondation de l'Avenir.

Ressources



7.

Ressources

GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources 2015 issues de la générosité publique (dons et legs) s'élèvent à 3 286 085 €, soit une baisse par rapport à 2014. Cette diminution s'explique exclusivement par la part issue des legs qui a été substantiellement moindre en 2015 (17,7%) par rapport à l'année 2014 (46 %), identifiée comme exceptionnelle.

Collecte auprès des particuliers

Une collecte 2015 en progression de 10,06% par rapport à 2014 pour un montant total collecté de 2 721 562 €.

Grâce à la mise à disposition gracieuse par ses mutuelles partenaires des fichiers de leurs adhérents, la Fondation de l'Avenir a lancé, comme c'est d'usage chaque année, une campagne de prospection de nouveaux donateurs.

Pour permettre d'augmenter le nombre de personnes apportant leur soutien à la Fondation et non pas simplement couvrir l'attrition naturelle du nombre de donateurs, il a été décidé d'accroître le nombre d'envois de messages de prospection de 12,5%.

En deux vagues d'envois, réalisées en septembre et octobre 2015, ce sont 18 000 dons qui ont été enregistrés grâce aux bulletins de dons issus des

messages de prospection, soit une progression de 14,42 % par rapport à 2014 pour un montant collecté de 597 606 € soit une augmentation de 18,97% par rapport à 2014.

Pour formaliser le lien qui s'est créé entre l'adhérent à une mutuelle partenaire qui fait son premier don et la Fondation de l'Avenir, un message intégrant une carte de donateur personnalisée a été adressé à ces nouveaux donateurs mi-février.

Par ailleurs, pour renforcer le lien avec ces nouveaux donateurs, la Fondation a contacté 5 000 personnes par téléphone pour les remercier de leur premier don et pour leur proposer de soutenir les actions de la Fondation de l'Avenir de façon régulière, par prélèvement automatique mensuel (ou trimestriel).

Le lien avec les donateurs fidèles est également entretenu. Toutes les cinq semaines environ, la Fondation adresse un message d'information abordant des projets de recherche en cours et présentant, succinctement, les conclusions d'un projet terminé. Ces messages prennent la forme de la lettre d'information, *Fonder l'Avenir*, ou la forme d'un dépliant plus synthétique. Chaque envoi est

accompagné d'un bulletin de don et d'un mandat de prélèvement automatique pour permettre aux donateurs de renouveler leur soutien.

Au début de l'année 2015, la Fondation de l'Avenir s'étant dotée d'une charte graphique précise, l'ensemble des messages à destination des donateurs ont repris cette charte dès le mois de mars. Cette plus grande homogénéité permet sans nul doute une identification accrue des messages provenant de la Fondation.

Toujours dans l'esprit de créer un lien particulier entre la Fondation et ses donateurs, deux rencontres entre une équipe de recherche et des donateurs ont été organisées en 2015. Ces visites ont eu lieu dans des centres de recherche à Marseille et à Bordeaux, dans le cadre des opérations « Comité de soutien » du projet du professeur Féron (appel à la générosité en septembre 2012) et du projet du professeur Denost (appel à la générosité en décembre 2013). Pendant une après-midi, les donateurs ont assisté à la présentation des résultats de la recherche qu'ils avaient soutenue et ont pu librement échanger avec l'équipe de chercheurs.

Pour poursuivre sa volonté d'élargir les modes de collecte et de diversifier les ressources, les opérations « spéciales » amenant à la collecte en ligne ont été réitérées et accentuées en 2015. Ainsi un bulletin de don en ligne spécifique a été mis en place pendant l'opération des Journées de l'Avenir, en mai ; également, le partenariat avec Harmonie Mutuelle sur la campagne stop.alzheimer.org a été renouvelé.

Les legs

Après deux années très exceptionnelles, le montant perçu en 2015 au titre des libéralités est revenu à un niveau plus proche de la moyenne des années antérieures. Ainsi, ce sont 564 523 € qui ont été enregistrés au titre des legs et assurances-vie, soit une baisse de plus de 72 % par rapport à 2014.

Cela confirme qu'il est très difficile de planifier cette ressource d'une année sur l'autre.

Les bienfaiteurs de la Fondation sont, dans leur très grande majorité, des personnes qui avaient déjà réalisé des dons à la Fondation de leur vivant (et donc pour la plupart des adhérents mutualistes). Aussi, pour mieux

informer les donateurs sur cette autre forme d'aide à la recherche médicale appliquée, une nouvelle brochure, plus complète et plus structurée a été éditée au dernier trimestre 2015. Elle sera plus largement diffusée et peut être téléchargée en ligne.

Conformément à la décision prise en 2013, la somme de 150 000 € a été attribuée sur chacune des bourses de doctorant suivantes : «legs Caravati pour la recherche en cancérologie», «legs Caravati pour la recherche médicale appliquée».

Par ailleurs, comme c'est le cas depuis 2009, un hommage aux testateurs a été rendu à l'occasion de la Toussaint dans de grands quotidiens nationaux.

AUTRES FONDS PRIVÉS

Mécénat

Née de la Mutualité, la Fondation de l'Avenir s'entoure d'hommes, de femmes, de personnes physiques et morales, qui partagent une même ambition : faire avancer la recherche médicale appliquée. Depuis près de 30 ans, la Fondation soutient de nombreux projets ayant vocation à faire avancer le progrès médical au profit du plus grand nombre.

C'est donc tout naturellement que l'environnement mutualiste se mobilise autour de la Fondation. Grâce à son soutien, celle-ci peut accroître la capacité de recherche des équipes médicales françaises, valoriser les résultats et sensibiliser le grand public aux grands problèmes de santé publique. Ces partenaires, le plus souvent issus de l'économie sociale, peuvent prendre l'une des formes suivantes qui ne s'excluent pas mutuellement :

Partenariat

Il permet la réalisation de projets dans le domaine de la recherche médicale appliquée, sur des champs d'action et/ou des thématiques préalablement définis. Ainsi, le mécénat numéraire permet le soutien aux missions sociales de la Fondation et peut se traduire par différentes formes de conventions :

En 2015, la Fondation de l'Avenir a reçu le soutien financier de 15 mécènes que sont : AFCM, AMF, Casden, Fédération Nationale de la Mutualité Française, Fondation du Groupe Up, Harmonie Mutuelle, MASFIP, Matmut, MF Normandie SSAM, MGAS, MNT, MPCDC, Mutuelle Familiale, OFI Asset Management, Mutuelle UMC.

Le fonds de soutien : La Fondation de l'Avenir peut ouvrir un fonds de soutien (fonds sans dotation en opposition au fonds avec dotation que sont les fondations abritées) si le donateur s'engage contractuellement à effectuer des versements périodiques d'un montant minimum.

Deux fonds de soutien sont actuellement ouverts :

- le Fonds « Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique » ;
- le Fonds « Avenir MATMUT pour la recherche en psychiatrie ».

Montant des ressources en 2015 au titre du mécénat, dont fonds de soutien : 760 000 €, soit + 7% par rapport à 2014.

La fondation abritée : Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens. Cf. rapport spécial des fondations abritées.

Montant des ressources en 2015 au titre des Fondations Abritées : 1 265 000 €, soit + 22% par rapport à 2014.

La Fondation de l'Avenir abrite huit fondations : Fondation Paul Bennetot (Groupe MATMUT), Fondation Eovi Mcd, Fondation Mutac, Fondation Visaudio, Fondation La Mutuelle Générale, Fondation Sandrine Castellotti, Fondation BFM, Fondation Mutuelle des Motards.

Les mécénats en nature

Les prêts de fichiers : La stratégie de prospection de la Fondation repose en partie sur le prêt de fichiers. Les mutuelles cèdent gracieusement et pour une durée déterminée, leurs fichiers adhérents permettant ainsi

le recrutement de nouveaux donateurs. Les partenaires de la Fondation de l'Avenir ayant prêté leur fichier en 2015 sont : MGEN, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MCDEF, MCF, MGAS, FGRFP, Harmonie Fonction Publique, MGET, MGP, MMJ et MNT.

Les mécénats de compétence : Le mécénat de compétence est défini comme un don en nature par la doctrine fiscale administrative. Deux formes sont possibles : le prêt de main d'œuvre par lequel des salariés sont mis à disposition de la structure bénéficiaire, responsable du travail accompli ; la prestation de service permettant au mécène d'offrir la réalisation d'une tâche déterminée.

Avenir Partage ISR

La Fondation de l'Avenir a mis en place un mode de financement original au bénéfice de la recherche médicale : le fonds commun de placement "Avenir Partage ISR" (Investissement Socialement Responsable).

Il permet à ses souscripteurs, de rétrocéder annuellement, sous forme de dons, 2% de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation. Le souscripteur bénéficie alors d'un crédit d'impôt égal à 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ce fonds éthique, initié par la Banque Française Mutualiste, et géré par OFI, permet d'assurer l'optimisation des performances financières tout en garantissant la sélection d'un portefeuille de valeurs d'entreprises notées sur leur engagement en termes d'Investissement Socialement Responsable.

Ce fonds a reçu en 2009 le label Finansol et a été ouvert aux particuliers.

En 2015, Les partenaires de la Fondation de l'Avenir inscrits au fonds Avenir Partage ISR en 2015 sont au nombre de 23 : Apréva mutuelle, AFCM, BFM, CNG, Harmonie Fonction Publique, Mutac, Masfip, Matmut, MCDEF, MDD, MGET, MGEFI, MMJ, MNFCT, MNT, Mutame Normandie Mandat, Mutex, Mutlog, MF du Doubs SSAM, MF Normandie SSAM, La Mutuelle Générale, Mutuelle du personnel du groupe RATP, Apivia Mutuelle.

Montant des ressources en 2015 au titre d'Avenir Partage ISR : 240 135 €, montant stable par rapport à 2014.

Activités des fondations abritées en 2015



8.

Activités des fondations abritées en 2015

Jean-François Lemoine
Vice-président du directoire
de la Fondation de l'Avenir



Rémi Bouvier
Vice-président du directoire
de la Fondation de l'Avenir

Par les missions sociales de ses fondations abritées, la Fondation de l'Avenir prolonge sa propre activité dans le champ de la recherche médicale appliquée, entendue au sens large, intégrant recherche médicale et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

2015 n'a pas connu la création de nouvelles fondations abritées. Ce sont donc huit fondations que la Fondation de l'Avenir abrite au 31 décembre. Cela ne signifie pas un arrêt dans la dynamique entreprise depuis plusieurs années maintenant ; bien au contraire, le développement des fondations abritées s'est poursuivi. 2015 a été une année d'assise et/ou de redimensionnement. Chacune des fondations abritées, à un degré de maturité différent, a soit lancé pleinement son activité, soit développé ses missions sociales, soit entrepris de soutenir des projets d'ampleur supérieure. Cela toujours dans le respect des règles arrêtées par la Fondation de l'Avenir en novembre 2009.

Les fondations abritées sont un prolongement important de la Fondation de l'Avenir dans le champ des missions sociales, puisqu'elles participent à hauteur de 22,1 % des emplois (+ 9% par rapport à 2014). De plus, elles représentent 23,7 % des ressources de la Fondation. En effet, les ressources des fondations abritées ont progressé de 27,4% par rapport à 2014.

Le modèle fondation abritante/fondations abritées, modèle spécifiquement conçu pour répondre aux attentes de la Fondation de l'Avenir et des fondateurs, personnes morales de l'économie sociale, se consolide d'année en année. Si 2015 a constitué une année de structuration pour les fondations abritées existantes, cela a également permis de poser de nouveaux jalons pour de nouvelles fondations qui verront le jour en 2016 ou 2017.



FONDATION
Paul Bennetot

La Fondation du
Groupe Matmut

LA FONDATION PAUL BENNETOT (GROUPE MATMUT)

Créée en septembre 2006, et abritée par la Fondation de l'Avenir, elle couvre le champ de la traumatologie et de la dépendance. Elle a pour objet le soutien des projets portés principalement par des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM) et plus particulièrement :

- Le soutien à l'innovation et au développement de la recherche ;
- L'amélioration des protocoles de soins et de la qualité des soins délivrés aux usagers ;
- La volonté de faire émerger des dispositifs innovants en prévention et en accompagnement ;
- La diffusion de l'information vers les personnels scientifiques, médicaux, paramédicaux, les organismes concernés et le grand public.

L'année 2015 a été la première année de mise en place du 3^e plan triennal de la Fondation.

Ce plan délimite le périmètre d'intervention et les modalités de mise en œuvre de la Fondation. Des objectifs d'accompagnement méthodologique et de valorisation ont également été définis. En parallèle les instances de la Fondation Paul Bennetot se sont inscrites dans une réflexion « prospective » afin de mieux identifier les thèmes d'investigations en traumatologie et dépendance.

Périmètre d'intervention de la Fondation

La présentation et la formulation de l'appel à projets « Traumatologie et Dépendance » 2015, construit avec le comité scientifique, ont pris en considération les orientations suivantes :

- Le périmètre du handicap psychique et cognitif a été intégré ;
- L'ancre traumatologie a été affirmé et mieux défini : il s'entend de la prise en charge aux urgences jusqu'au retour au domicile (tout handicap moteur, psychique et cognitif) ;
- La notion de dépendance psychique et cognitive a été précisée : prise en charge de la dépendance liée à une maladie neurologique acquise.

Les projets réceptionnés dans le cadre de l'appel à projets et la prospective engagée en 2015 sont plus proches de la traumatologie (accidentologie, orthopédie), du handicap ou de la dépendance cognitive.

Modalités de mise en œuvre de la Fondation

La mise en œuvre du plan triennal prévoyait une ouverture à des collaborations (fondation, établissements, partenaires industriels, etc.) : le renouvellement des membres du comité scientifique et l'élargissement de ce dernier à d'autres compétences scientifiques ou métier, permettent l'ouverture à de nouvelles possibilités de collaborations avec les sociétés savantes.

La formulation de l'appel à projets et le cahier des charges ouvrent également à des projets de collaboration avec d'autres fondations ou partenaires industriels. Ce plan prévoyait également un maintien de l'appel à projets en deux temps et la mise en place d'une charte de financement dans le cahier des charges correspondant.

Le cahier des charges et le formulaire de candidature ont intégré et mis en avant : les conditions de financement et l'aspect budgétaire.

Principalement orientés vers la prise en charge des personnes atteintes de lésions cérébrales et la prévention des chutes des personnes âgées ayant des troubles cognitifs, les trois projets retenus sur la quinzaine instruite par les membres du comité de gestion, sur avis du comité scientifique, portent sur :

- Un test virtuel de dépistage rapide de l'impact des troubles cognitifs en vie quotidienne ;
- L'étude des effets de la marche « rapide » chez le sujet âgé en EHPAD sur la réactivation du Système Nerveux Autonome (SNA) et la diminution des apnées du sommeil ; et l'effet additif de la neurostimulation transcutanée du SNA ;
- L'évaluation des pratiques et des activités de pairé-évaluation (projet retenu dans le cadre du dispositif de la Bourse Paul Bennetot).

Accompagnement

La Fondation Paul Bennetot apporte un soutien méthodologique à toutes les étapes du projet : formulation du pré-projet, élaboration d'un dossier complet, suivi du projet (une fois expertisé et validé par les instances), valorisation.

Le soutien méthodologique a évolué cette année :

- Les supports et outils de dépôts de projets (évolution du cahier des charges, de formulaires de candidature, modèle de protocole...) ont été actualisés et renforcés ;
- La co-construction de protocole et la mise en lien entre établissements mutualistes et publics est plus importante.

Valorisation

Une démarche de réappropriation de la Fondation Paul Bennetot par son membre fondateur, le groupe Matmut, a été initiée en 2015 et l'une des premières réalisations est celle du projet de refonte du site internet, en collaboration avec le groupe Matmut.

Un comité de pilotage, constitué de collaborateurs du groupe Matmut et de la Fondation de l'Avenir, a été créé en septembre 2015 et quatre groupes de travail ont travaillé sur : les publics cibles, l'arborescence et le

design du site, les fonctionnalités et enfin l'identité du site et son appropriation.

Par ailleurs, les réflexions prospectives des instances ont permis :

- La mise en place d'outils d'aide à l'analyse telle qu'une cartographie de l'offre des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualiste (SSAM) en orthopédie afin de mieux connaître les ressources existantes au sein des établissements (type de la prise en charge, nom et profil des chirurgiens, publications...). Des pistes de réflexions ont été évoquées sur des traumatismes spécifiques : améliorer la prise en charge de l'entorse cervicale du rachis, améliorer les conduites à tenir devant les luxations acromio-claviculaires.
- La formalisation d'un projet sur le thème de l'accidentologie : initié depuis trois ans, le thème sur l'accidentologie des pratiques de loisirs et sportives chez les jeunes a fait l'objet de nombreux travaux (cartographie de l'offre de soins des SSAM, identification d'équipes innovantes, réflexion sur des axes d'investigation avec les sociétés savantes SOFCOT et SOFMER.

En 2015, la rencontre avec la Société Française d'Arthroscopie, sous l'impulsion du président du comité scientifique, a permis d'identifier un projet de recherche sur la rupture du ligament croisé antérieur (LCA) du genou, traumatisme fréquent du sportif professionnel ou de loisir, principalement chez la population jeune. La finalité de ce projet est de construire et valider un outil score diagnostique fonctionnel dans la rupture du LCA du genou en période post-traumatique immédiate (urgence) afin d'éviter de passer à côté du diagnostic et améliorer la prise en charge.



Appel à Projets 2015 Traumatologie et dépendance

Depuis sa création en 2005 par le Groupe MATMUT, la **Fondation Paul Bennetot** a pour vocation de soutenir l'innovation, la recherche et l'amélioration des pratiques en traumatologie, post-traumatologie et dépendance liée à une maladie évolutive et irréversible.

Nouveauté 2015

Toujours dans le but d'aider les acteurs œuvrant pour la prise en charge des situations de handicap et/ou dépendance, la **Fondation Paul Bennetot** élargit son périmètre d'action en incluant la dimension du handicap psychique et cognitif.

Thématiques retenues pour 2015

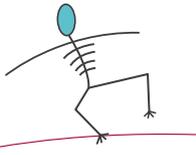
- L'innovation en traumatologie, incluant les urgences post-traumatiques et le traitement des 3 dimensions du handicap : moteur, psychique et cognitif.
- Les avancées dans la prise en charge de la **dépendance psychique et cognitive** liée à une maladie neurologique acquise, et la dépendance physique, avec l'utilisation des nouvelles technologies dans l'organisation des soins.

Participation

L'Appel à Projets 2015 s'adresse aux **Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM)**, mais aussi aux établissements sanitaires et médico-sociaux publics ou privés non lucratifs, sous condition de partenariat avec un établissement mutualiste.

Information, cahier des charges et formulaire de participation
à télécharger sur
www.fondationpaulbennetot.org





FONDATION
SANDRINE CASTELLOTTI

LA FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

L'année 2015 a été une année charnière pour la Fondation Sandrine Castellotti qui a opéré de nombreuses évolutions dans ses activités.

A l'aube de ses 15 années d'existence, la Fondation Sandrine Castellotti a souhaité ouvrir, en 2015, le champ de ses actions à la recherche médicale appliquée.

Cette ouverture s'est traduite par plusieurs soutiens, permettant à la Fondation Sandrine Castellotti de se positionner comme nouvel acteur de la recherche médicale sur les troubles du comportement alimentaires :

- Le lancement d'un état des lieux de la littérature internationale sur la prévention primaire des troubles du comportement alimentaire dans un double objectif, faire un état des lieux des approches et des méthodologies utilisées en prévention primaire et répertorier les organisations et les pratiques existantes dans ce champ de la prévention primaire des TCA, et avec pour finalité de permettre à la Fondation Sandrine Castellotti de s'appuyer sur cette étude et ses recommandations pour orienter ses choix de soutien aux programmes de recherche ou aux dispositifs innovants dans le champ de la prévention primaire.
- Le soutien, conjointement à la Fondation de l'Avenir, du projet du professeur Olivier Cottencin, issu de l'appel à projets 2015 de la Fondation de l'Avenir, « **Exploration des bases neurales de la conscience du corps propre dans l'anorexie mentale : étude en IRM d'activation fonctionnelle** ».

Ce projet propose d'étudier les phénomènes impliqués dans la reconnaissance de sa propre silhouette et explore leurs potentielles modifications chez les sujets souffrant d'anorexie mentale à l'aide d'une IRM d'activation fonctionnelle.



- Le soutien, via le Prix Sandrine Castellotti, du projet de Nathalie Godart « Thérapie Familiale et Anorexie Mentale : quelle est la meilleure approche ? », également issu de l'appel à projets de la Fondation de l'Avenir, qui cherche à évaluer l'intérêt de la thérapie « multifamiliale » (TMF) en vue de développer cette technique en France.

La Fondation Sandrine Castellotti est particulièrement reconnue par les professionnels, comme acteur majeur de l'amélioration de la prise en charge et des pratiques de soins et d'accompagnement des troubles du comportement alimentaire.

En effet depuis le début de son existence, le Fondation Sandrine Castellotti travaille à l'amélioration de la prise en charge des patients tant sur le plan psychique que somatique.



Elle œuvre également à la formation du personnel soignant en contact constant avec les personnes atteintes de troubles du comportement alimentaire. Tout ce travail s'illustre dans la multitude de soutiens auxquels la Fondation Sandrine Castellotti a encore participé en 2015 :

- Le soutien au CCAS de Saint-Maur-des-Fossés pour l'animation de la conférence-débat du professeur Ludovic Gicquel, le vendredi 20 mars 2015 lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale ;
- Le soutien de l'Institut Mutualiste Montsouris dans la mise en place d'un atelier sculpture animé par Cécile Raynal ;
- Le soutien de l'ENDAT dans la mise en place de deux ateliers : un de psychomotricité et un « thérapie ACCES » ;
- Le soutien du CHI POISSY à la formation au psycho-traumatisme de l'ensemble de l'équipe soignante de l'UMPA et la formation de deux professionnels à la prise en charge soignante des adolescents ;
- Le soutien de l'AFDAS-TCA dans l'organisation des Journées Nationales sur les TCA des 13 et 14 mars 2015 à Bordeaux.

LA FONDATION EOVI MCD

A la fin de l'année 2014, le comité de gestion de la Fondation Eovi Mcd a convenu de poursuivre son positionnement sur la thématique retenue en s'appuyant sur la méthodologie de l'appel à projets Recherche médicale appliquée de la Fondation de l'Avenir.

Le comité de gestion a donc approuvé en 2015 le soutien au projet de recherche médicale du docteur Carole Vuillerot intitulé « Mesure des déficits moteurs par le système Kinect » qui propose de développer un nouvel outil d'évaluation ludique, basé sur la technologie Microsoft Kinect.

Il a également décidé de poursuivre son soutien au projet de professeur Sébastien Schmerber intitulé « Étude monocentrique, prospective, randomisée sur l'utilisation d'un dispositif d'hémostase à dépression dans le cadre de l'amygdalectomie chez l'enfant » en validant sa demande de prolongation jusqu'au 31 décembre 2016.

Conformément à ses objectifs sur l'axe innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, le comité de gestion a souhaité établir un état des lieux sur la question de l'impact sur le développement et le devenir de l'enfant des pathologies parentales somatiques, mentales et handicaps associés.

Ce premier travail avait pour objectif de collecter et analyser les données scientifiques nationales et internationales sur ce thème par l'équipe de Jacqueline Wendland du Laboratoire Psychopathologie et Processus de Santé (Université Paris Descartes).

Les enjeux étaient de mieux connaître et comprendre :

- Les modalités de soutien à la parentalité et d'accompagnement de l'enfant qui grandit avec un parent malade et/ou handicapé ;



- L'accompagnement des familles pour minimiser l'impact de la pathologie et handicaps associés sur la santé mentale des membres de la famille.

Ce rapport final a permis de dégager des tendances, de clarifier la nature des travaux engagés et d'apporter des recommandations autour de trois champs d'études : les maladies psychiques, les maladies somatiques et le handicap.

Le comité scientifique a été sollicité sur le sujet pour réfléchir sur les suites à donner à cette étude et à proposer de :

- développer un projet de cartographie des dispositifs et initiatives de soutien aux parents souffrant de pathologies mentales, somatiques et/ou en situation de handicap ;



Remise des prix de la Fondation Eovi Mcd

- promouvoir les dispositifs expérimentaux de soutien à la parentalité soit issus d'actions locales (via la cartographie) soit institutionnelles (via la reconduction des Prix).

Les suites à donner feront l'objet d'activités sur l'année 2016.

La Fondation permet également d'initier des actions de prévention avec des partenaires mutualistes ou des associations locales, sur les différents territoires d'implantation des mutuelles, avec l'implication des conseils territoriaux et des délégués.

A ce titre, elle a initié en 2015, les Prix de la Fondation Eovi Mcd avec pour objectif de valoriser les initiatives en matière de « prévention mère-enfant », des conseils territoriaux d'Eovi Mcd mutuelle et des

groupements relevant des dispositions des livres III du code de la Mutualité, membres d'Eovi Mcd union. Les Prix de la Fondation Eovi Mcd ont été remis, le 18 décembre dernier lors de l'assemblée générale d'Eovi Mcd, à cinq conseils territoriaux :

- Le conseil territorial Aquitaine pour son projet « La Banque de Dons » ;
- Le conseil territorial Auvergne pour son projet « La Maison des Parents » ;
- Les conseils territoriaux Drôme-Ardèche, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur pour leur projet commun « Les accidents domestiques... prévenir et secourir » implémenté à différents niveaux dans leurs régions respectives.

Tous les cinq ont reçu une dotation de 5 000 euros pour récompenser leurs initiatives respectives en matière de « prévention mère-enfant ».

En 2015, les outils de communication habituels à disposition de la Fondation Eovi Mcd (site internet et plaquette principalement) ont été mis à jour et enrichis. Depuis juin 2015, la page Facebook de la Fondation publie des articles « Vrai ou Faux » ou « Le saviez-vous »... à destination des internautes, dans l'objectif de parfaire leurs connaissances sur des sujets aussi variés que la parentalité ou l'amygdalectomie. De nombreux articles, relatifs à la Fondations Eovi Mcd et à ses activités, ont fait l'objet d'une publication dans les newsletters et les magazines d'Eovi Mcd mutuelle, à destination des adhérents et des collaborateurs du membre fondateur, de même que sur ses sites internet et son portail intranet. La Fondation Eovi Mcd a d'ailleurs bénéficié d'un stand à destination de ses élus lors de l'assemblée générale d'Eovi Mcd mutuelle.



La fondation **VISAUDIO**,
pour la vision et l'audition

LA FONDATION VISAUDIO

Comme chaque année depuis sa création, la Fondation Visaudio a validé, dans son plan d'actions pour l'année 2015, le soutien à deux projets de recherche médicale, l'un portant sur la vue et l'autre sur l'audition.

Le comité de gestion a donc approuvé en 2015 le soutien à deux projets issus de l'appel à projets recherche médicale de la Fondation de l'Avenir :

- Le projet du Professeur Eric Castet, intitulé « Validation clinique d'un nouveau protocole de réadaptation visuelle et oculomotrice chez les patients sans vision centrale » qui a pour objectif de définir une méthode de réadaptation visuelle optimale pour améliorer les performances visuelles des patients atteints de DMLA ;
- Le projet du Docteur Corinne Scemama-Ammar, intitulé « Construction et validation d'un instrument vidéo interactif d'auto évaluation de la qualité de vie auprès de la population sourde » qui propose de traduire le questionnaire générique de qualité de vie de l'OMS (WHO-QOL-BREF) en Langue des Signes Française (LSF) et de le proposer sur support vidéo afin d'évaluer la prise en charge de la population sourde.

En 2015, les projets soutenus les années précédentes se sont également poursuivis :

- Le projet du professeur Jean-Luc Puel, intitulé « Surdit  : D veloppement de nouvelles approches pr cliniques » s'est poursuivi en 2015.

Les premiers r sultats ont confirm  que le stress oxydant entra ne la perte s lective des cellules sensorielles, mais pas des neurones ganglionnaires.

Le projet du professeur Jean-Luc Puel a d j  fait l'objet de plusieurs publications dans des revues scientifiques.

- Le projet du professeur Karsten Plamann intitul  « Etude du ph nom ne de « Rainbow Care » li    la chirurgie laser « femtoseconde » de la myopie » a d but  en octobre 2014.

La premi re  tape consistant   v rifier qu'une randomisation des impacts laser r duirait consid rablement le ph nom ne de diffraction sur des lentilles rigides repr sentant le cristallin a  t  aboutie.



La deuxi me  tape cens e confirmer ces r sultats sur des corn es animales est en cours.

Ensuite la programmation des lasers femtoseconde sera entam e pour que l'espacement entre les spots se fasse de mani re al atoire et sur une  chelle limitant l'effet kal idoscope.

- Le projet du Docteur Annie Moulin intitul  « Mise au point d'un test linguistique destin     valuer la perte auditive chez les personnes atteintes de surdit  et   mesurer le b n fice d'une proth se auditive » a d but  en novembre 2014.

Le Docteur Annie Moulin a tout d'abord  tabli une liste de mots psycholinguistiques qu'elle a fait enregistrer par seize locuteurs diff rents.



Un travail de screening des informations est actuellement en cours pour individualiser les mots et sélectionner les enregistrements qui serviront à la recherche. Ce travail préliminaire à la recherche est long mais une première évaluation sur des patients tests devrait pouvoir démarrer prochainement.

Le projet du docteur Annie Moulin a déjà fait l'objet de trois publications dans des revues scientifiques dont l'une dans l'International Journal of Audiology.

Le docteur Annie Moulin a également profité de l'opportunité, représentée par des conférences grand public pour lesquelles elle a été conférencière invitée, pour mentionner les actions de la Fondation Visaudio et notamment lors d'une :

- Soirée conférences-concert, au Théâtre Traversière, Paris 12ème, organisée par le docteur Lancelin, dans le cadre des Journées Nationales de l'Audition du 12 mars 2015 ;
- Conférence « Cerveau et Langage », au Palais de la mutualité, Lyon, le 3 juin 2015, organisée par les labex Cortex, Celya et Aslan.

Le professeur Plamann et le docteur Moulin ont été sollicités pour écrire deux articles, un à destination de la presse professionnelle et un à destination du grand public.

LA FONDATION MUTAC

A la fin de l'année 2014, première année d'existence de la Fondation Mutac, son comité de gestion a convenu de poursuivre le positionnement de la Fondation Mutac comme acteur majeur de la lutte contre l'isolement des personnes âgées en poursuivant l'activité en science humaine et en lançant l'activité en innovation sociale.

Le projet « Identification des indicateurs de fragilité psychologique de la personne âgée en situation d'isolement », qui propose l'exploration de la fragilité psychologique chez la personne âgée qui se sent isolée, en milieu rural ou en milieu urbain, s'est poursuivi en 2015.

Les résultats ont été présentés au comité de gestion qui a souhaité que le docteur Michel Benoit augmente le nombre d'inclusions de façon significative, afin de pouvoir comparer les deux cohortes utilisées dans le cadre de ce projet.

La première édition des prix de la Fondation Mutac, destinés à valoriser les initiatives innovantes, concrètes et de qualité d'associations, d'organisme solidaire de l'économie sociale, de sociétés coopératives à l'échelle d'un département, a également été lancée à la fin de l'année 2014 conformément à la décision prise par les membres du comité de gestion.

Le 5 juin dernier, la Fondation Mutac a récompensé trois associations œuvrant contre l'isolement des personnes âgées en France :

- Passerelle Domicile – Paris
- Le Bon Temps – Sommières
- Des Soins et des Liens – Fontainebleau

Toutes les trois ont reçu une dotation de 5 000 € chacune



pour récompenser des actions menées localement sur un public isolé, non pas géographiquement, mais socialement.

Le socle commun des trois lauréats repose évidemment sur le lien social. Toutes ont réalisé des actions favorisant l'échange entre personnes de tous âges.

Vers la fin de l'année 2014 et le début de celle 2015, la



Remise des prix de la Fondation Mutac

Fondation Mutac a lancé une campagne grand public pour collecter des dons via un encart dans plusieurs journaux.

Un communiqué de presse a été produit pour annoncer les lauréats des Prix de la Fondation Mutac, communiqué repris et partagé à de nombreuses reprises par des sites spécialisés.

Par ailleurs, dans un souci de diversification de ses

ressources, la Fondation Mutac a entamé en 2015 une sollicitation directe auprès des entreprises partenaires du membre fondateur.

Un support de communication dédié a ainsi été produit et utilisé lors de la rencontre nationale des services funéraires.

LA FONDATION DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE

Au lendemain de son installation en 2014, le comité de gestion a acté l'orientation de l'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale vers l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, et plus particulièrement vers le soutien de la recherche et de l'innovation technologique dans l'objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives.

Pour se donner tous les moyens d'atteindre cet objectif, le comité de gestion de la Fondation de La Mutuelle Générale a installé à ses côtés un comité scientifique, instance consultative composée d'expert de la question posé, qu'il peut solliciter à tout moment sur des questions d'ordre scientifique.

Pour valoriser la recherche et l'innovation favorisant le maintien à domicile des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, la Fondation de La Mutuelle Générale a lancé en début d'année 2015 un appel à projets sur « Les Nouvelles Technologies au service de l'autonomie des personnes atteintes de Maladies Neuro-dégénératives ».

Cet appel à projets a rencontré un vif succès puisque près d'une trentaine de projets ont été reçus et plus d'une dizaine ont été instruits et expertisés par les membres du comité scientifique.

Parmi ces projets, deux ont particulièrement attiré l'attention des instances de La Fondation de la Mutuelle Générale par la qualité et l'intérêt de la réponse apportée à la problématique de l'appel à projets :

- Co-assist et son projet sur la détection de la déambulation en extérieur des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives via un bracelet d'alerte connecté qui permet de déclencher une alerte en cas de chute de l'utilisateur ;
- Tikeasy et son projet sur l'ajout d'un module complémentaire à la plateforme TIKEASY,



plateforme de communications sur tablettes tactiles simplifiées à destination des personnes âgées, permettant la satisfaction des besoins identifiés par les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.

L'année 2015 a également été marquée par la poursuite du soutien apporté à la Chaire Mine Télécom, Quality of Life. L'objectif de cette chaire est de retarder l'entrée en établissement de santé



Remise des prix de la Fondation Mutuelle Générale

des personnes âgées. Les dispositifs sont composés de capteurs intelligents, et récoltent un très grand nombre de données physiologiques afin d'analyser la qualité de vie des personnes âgées. Les résultats de ce projet ont été présentés au comité de gestion de la fondation, le 22 septembre 2015. Le porteur du projet a précisé que cinq EHPAD et trois maisons autonomes ont été équipés par les dispositifs développés par la Chaire Quality of Life.

Les lauréats de l'appel à projets « Les Nouvelles Technologies au service de l'autonomie des personnes atteintes de Maladies Neuro-dégénératives » se sont vus remettre leur Prix respectifs lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 5 octobre 2015 en présence de l'ensemble des membres du comité de gestion. Cette cérémonie a fait l'objet d'un communiqué de presse et a entraîné de très favorables retombées sur nombre de sites spécialisés.

LA FONDATION BFM

Au lendemain de son installation en 2014, le comité de gestion a choisi, lors de la réunion du comité de gestion du 30 mars 2015, d'orienter ses travaux pluriannuels autour de la thématique du « Suicide-Handicap/Dépendance ».

Le comité de gestion a validé le programme d'actions sur trois années autour de deux types de situations, deux focus auprès de deux cibles différentes : celle du suicide suite à un handicap post traumatique du jeune (suicide handicap) et celle d'un suicide à la suite d'une perte d'autonomie invalidante de la personne âgée (suicide dépendance).

Un comité de pilotage a été constitué pour assurer la jonction entre les décisions prises par le comité de gestion et la mise en œuvre des études et travaux.

Ce comité de pilotage a été installé le 18 septembre 2015. Ce premier copil avait pour objectif de repreciser la terminologie utilisée autour de ces trois notions et de proposer un titre à la thématique qui puisse servir de référence aux différents travaux menés :

- Un titre : suicide/situation de handicap (plutôt que handicap)/perte d'autonomie (plutôt que dépendance) ;
- Décliné en deux thématiques :
 - Suicide, rupture des parcours de vie : entrée dans une situation de handicap avec la notion post traumatique ;
 - Suicide et basculement/glissement/ processus dans la perte (progressive) d'autonomie (notion de perte d'autonomie progressive).

Le copil a également proposé un programme d'activité sur trois ans visant à :

- Quantifier et qualifier le problème du suicide chez la personne en situation de handicap :
 - En questionnant les spécialistes du suicide et du handicap sur la réalité de la question avec une étude épidémiologique (l'observatoire national du suicide, INED, IFRH, EHEPS) ;
 - En construisant avec ces spécialistes un questionnaire pour réaliser une enquête.
- Mener une enquête auprès du grand public et auprès des professionnels du handicap post traumatique et de la perte d'autonomie pour définir leur perception du suicide chez ces personnes vulnérables.

Sur l'axe innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement le comité de gestion a souhaité laisser une plus grande marge de manœuvre aux projets qui pourraient être présentés au comité de gestion tout au long de l'année, et tout particulièrement aux associations soutenues habituellement par la BFM.

La Fondation BFM a ainsi validé le soutien à quatre associations :

- L'association Eg'Art et son projet sur l'accessibilité à l'art ;
- L'association Handi Equi Compet et son projet d'organisation des championnats d'Europe de Para dressage ;
- L'association Sparadrapp et son projet de site internet pour guider les enfants et leur famille dans le monde de la santé ;
- L'association Trampoline Caméra et son projet pour l'intégration des adolescents et jeunes adultes atteints d'autisme grâce aux médiations musicales.



LA FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

Le comité de gestion ayant été installé au début de l'année 2015, le 6 mars, aucun plan d'actions n'a pu être validé en 2014.

Durant ce premier comité de gestion, il avait été question des opportunités de visibilité des actions de la Fondation Mutuelle des Motards pour les sociétaires de l'Assurance Mutuelle Des Motards. Il avait alors été abordé la nécessité de mettre en place un premier projet d'envergure, symbole fort et rapidement appréhendable des orientations de la Fondation Mutuelle des Motards.

Plusieurs pistes avaient été évoquées sur la prévention en amont, sur la partie post-accident ou encore en termes de recherche médicale.

Durant l'année le comité de gestion a validé la réalisation d'une étude exploratoire sur

l'accidentologie des deux et trois roues, des 40 - 50 ans, dont l'enjeu est d'apporter de nouvelles connaissances sur les comportements, les facteurs de risques et les pratiques de la moto de la population des motards de 40 ans pour mieux analyser leurs besoins réels et proposer des recommandations en matière de prévention des risques.

Le comité de gestion a également validé la proposition de mise en place d'un comité de veille pour l'analyse des sollicitations de financement ponctuelles que la Fondation Mutuelle des Motards peut être amenée à recevoir.

En termes de valorisation, la Fondation Mutuelle des Motards a été présentée aux adhérents de l'Assurance Mutuelle des Motards lors de l'assemblée générale de cette dernière, les 24 et 25 mai 2015. Une présentation de la Fondation Mutuelle des Motards avait été produite à cet effet regroupant l'objet de la Fondation, sa gouvernance ainsi que les membres la composant. Un site internet sera réalisé sous l'adresse www.fondationmdm.org



Comité de gestion de la Fondation Mutuelle des Motards

Rapport financier 2015 de la Fondation de l'Avenir



9.

Rapport financier 2015 de la Fondation de l'Avenir

Roland Masotta
Trésorier de la
Fondation de l'Avenir



ÉDITO DU TRÉSORIER

Au cours de l'exercice 2015, la Fondation de l'Avenir a confirmé ses investissements envers la recherche (4,5M€ sur l'exercice 2015).

Il s'agit par exemple :

- des projets retenus afférents à l'Appel d'offres en recherche médicale de 2015 qui se sont élevés à 1 490 000 € (46 projets) ;
- du dispositif des bourses de doctorants, mis en place sur 2014 qui a été reconduit sur 2015 ;
- de l'axe Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement qui a été consolidé avec l'attribution de neuf Bourses Avenir Recherche en Soins sur 2015 ;
- des actions des huit fondations abritées qui complètent l'offre des missions sociales.

La collecte de dons finit en fin d'année à un niveau jamais égalé : 2 722 000 €.

Après deux années exceptionnelles pour les legs (dus essentiellement à 2 legs), les ressources legs sont revenues à un niveau « standard » : 564 000 €, soit 17 % des ressources de la générosité du public contre 45% en 2014.

Le mécénat s'est encore développé en 2015, notamment par l'augmentation de 30% des contributions des fondateurs des fondations abritées. La gestion financière de la Fondation de l'Avenir est prudente.

Au 31 décembre 2015, le portefeuille géré par Ofi Asset Management est investi pour 76% en obligations.

Compte tenu du risque de taux, la fondation de l'avenir est sortie des produits monétaires pour des placements sur des comptes à terme et des Bons Moyen Terme négociables ou sur des livrets.

Cette situation permet d'envisager la réussite des projets à venir, tel le projet Tournesol, projet pluriannuel multi sites, ayant pour objectif de réparer le système nerveux grâce à des greffes autologues de cellules souches olfactives.

FAITS SIGNIFICATIFS

- Les projets retenus afférents à l'appel à projets recherche médicale de 2015 se sont élevés à 1 490 000€ (46 projets), représentant un investissement très fort ;
- L'axe innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement a été consolidé par l'attribution de neuf Bourses Avenir Recherche en Soins sur 2015, pour un montant total de 337 500€ ;
- Le mécénat, notamment par les contributions des fondateurs des fondations abritées, a augmenté au global de 20% sur l'exercice ;
- La collecte progresse de plus de 10% par rapport à 2014 pour un montant collecté de 2 722 000€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des fondations sous égide, à savoir la Fondation Paul Bennetot, la Fondation Sandrine Castellotti, la Fondation Eovi Mcd, la Fondation Mutac, la Fondation Visaudio, la Fondation BFM, la Fondation la Mutuelle Générale et la Fondation Mutuelle des Motards.

Les fondations abritées, agréées par le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée. Il est fait application des mêmes règles comptables et financières pour l'établissement de leurs comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). En tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

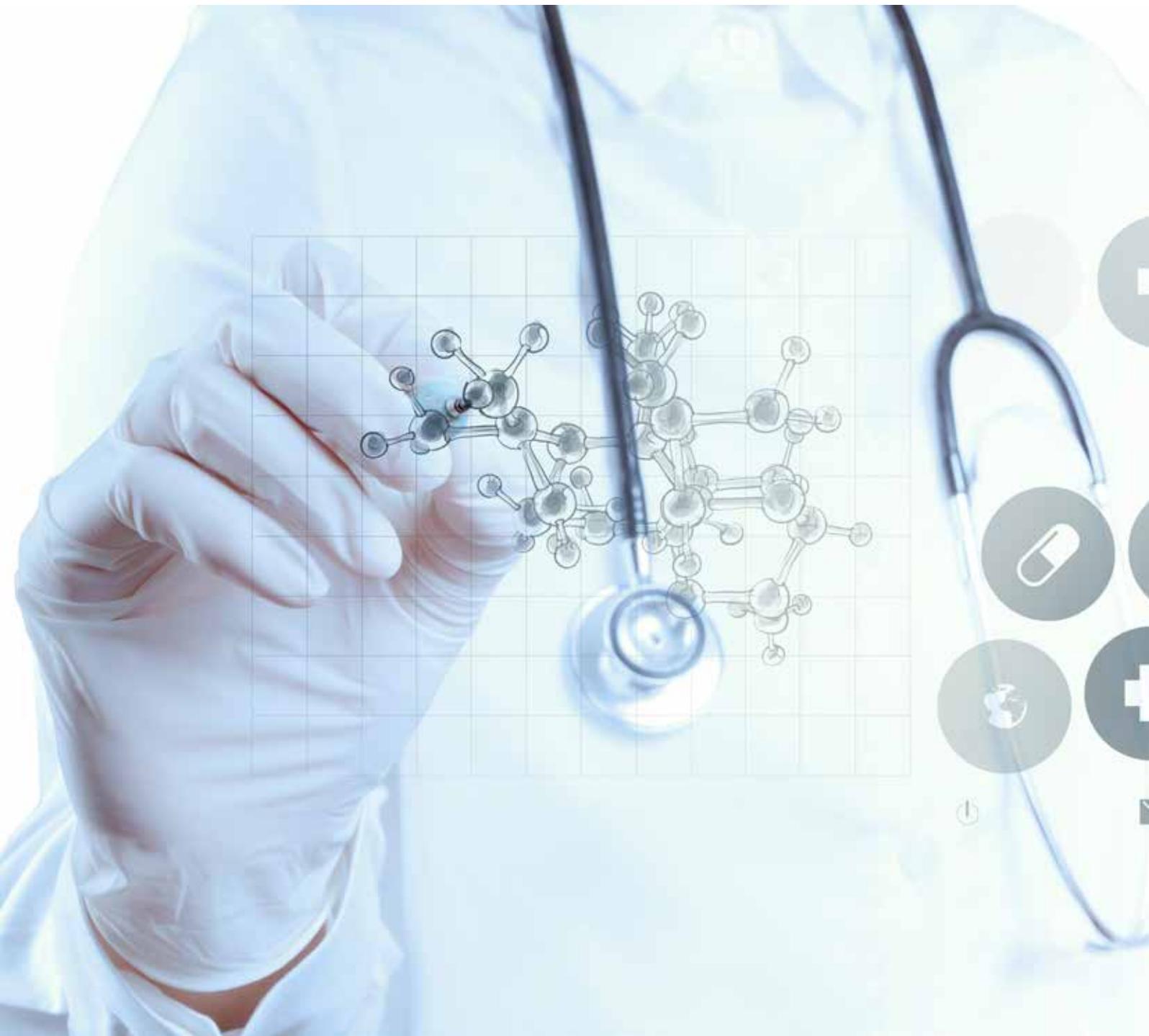
- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Du règlement N°2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N°99-01.

Le Compte d'Emploi des Ressources répond aux exigences d'établissement et de présentation du règlement n°2008-12 du comité de la réglementation comptable et répond ainsi aux recommandations du Comité de la Charte dont la Fondation de l'Avenir a reçu l'agrément.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes ont été les suivantes :

- Indépendance des exercices ;
- Principe de prudence ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.



COMPTE DE RÉSULTAT 2015

L'excédent net cumulé pour l'exercice s'élève à 84 000€, contre 812 000€ en 2014.

Le résultat global de 84 000€ se ventile en :

- Déficit de 270 000€ sur les activités propres de la Fondation abritante ;
- Un excédent de 354 000€ au niveau des fondations abritées.

	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes	80	230
Dons collectés	2 721 562	2 472 737
Mécénat et partenariats	2 115 000	1 747 841
Legs, donations et assurance vies	564 523	2 045 310
Produits Epargne solidaire (dont Avenir Partage ISR)	242 663	242 958
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges		195
Autres produits d'exploitation	178 763	37 299
TOTAL I	5 822 590	6 546 569

CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	511 986	522 243
Services extérieurs	534 571	470 101
<i>dont locations immobilières et charges locatives</i>	140 936	144 323
Autres Services Extérieurs	1 766 290	1 864 918
<i>dont déplacements, missions et réceptions</i>	76 588	79 970
<i>dont frais postaux et de télécommunications</i>	439 108	402 948
Impôts et Taxes	105 480	78 660
Salaires et traitements	952 738	817 764
Charges sociales	492 213	393 356
Dotations aux amortissements et provisions		
<i>- sur immobilisations</i>	60 034	40 706
<i>- sur actif circulant</i>		
<i>- pour risques et charges</i>		
Prix, bourses et subventions	1 750 457	1 272 718
Autres charges	5 800	7 351
TOTAL II	6 179 568	5 467 816

RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	TOTAL (I+II)	-356 978	1 078 752
---------------------------------------	---------------------	-----------------	------------------

	N	N-1
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et produits assimilés	193 742	215 343
Reprise sur provisions	0	32 781
Produits sur cessions de vmp	182 439	117 927
TOTAL III	376 181	366 051

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions	25 441	0
Charges nettes sur cessions de VMP	1 524	21 336
Autres charges financières		
TOTAL IV	26 964	21 336

RESULTAT FINANCIER (III+IV)	TOTAL (III+IV)	349 217	344 715
------------------------------------	-----------------------	----------------	----------------

RESULTAT COURANT (1+2)	TOTAL (1+2)	-7 761	1 423 467
-------------------------------	--------------------	---------------	------------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL V	0	0

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL VI	0	15

RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		0	- 15
-------------------------------------	--	----------	-------------

TOTAL DES PRODUITS	6 198 771	6 912 620
TOTAL DES CHARGES	6 206 532	5 489 168

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 092 954	1 948 408
Engagement à réaliser sur ressources affectées	-2 001 645	-2 560 260

EXCEDENT ou DEFICIT	83 549	811 600
----------------------------	---------------	----------------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
- bénévolat		
- prestations en nature	16 129	14 407
- dons en nature		
Charges		
- mise à disposition gratuite de biens et services		5 046
- prestations	16 129	9 361
- personnel bénévole		

BILAN 2015

Actif

ACTIF	EXERCICE 2015			EXERCICE N-1
	Valeur brute	Amortissement et Provision	Montant net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, droits et valeurs similaires	37 860	31 773	6 087	27
Autres immobilisations incorporelles	52 146	666	51 480	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
	90 006	32 438	57 567	39 963
Immobilisations corporelles				
Agencements, installations	11 460	3 425	8 035	4 540
Matériel médico-chirurgical	20 1 641	69 209	132 432	103 163
Matériel de bureau et informatique	83 215	65 695	17 520	32 388
Mobilier	45 735	31 496	14 239	17 250
Immobilisations corporelles en cours				
	342 051	169 825	172 226	157 341
Immobilisations financières				
Participations	42 762	0	42 762	42 762
Autres immobilisations financières		0		2 000
	44 762	0	44 762	42 762
TOTAL I	474 819	202 263	272 555	242 065
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 494	0	2 494	4 278
Autres créances	5 585	0	5 585	84 852
Produits à recevoir	334 319	0	334 319	428 305
Valeurs mobilières de placement	11 957 424	56 062	11 901 362	14 736 074
Disponibilités	5 612 337	0	5 612 337	2 439 550
Charges constatées d'avance	29 423	0	29 423	19 326
TOTAL II	17 941 581	56 062	17 885 519	17 712 385
TOTAL GENERAL	18 416 400	258 325	18 158 074	17 954 450

Passif

PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Fonds associatifs de la Fondation de l'Avenir		
Fonds propres sans droit de reprise		
Dotation initiale	3 811 225	3 811 225
Dotation en nature	406 383	406 383
Dotation complémentaire	1 359 953	1 331 091
Réserves		
Réserves issues de la générosité publique	406 566	303 566
Autres Réserves	3 520 199	3 363 439
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-270 950	288 622
Sous-total Fondation de l'Avenir	9 233 376	9 504 326
Autres Fonds Propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
	591 000	510 490
Réserves		
	1 472 004	949 536
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	354 498	522 978
Sous-total Fondations abritées	2 417 502	1 983 004
TOTAL I	11 650 879	11 487 331
Provisions		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL II	0	0
Fonds dédiés		
Fonds dédiés et affectés sur les legs et donations		
	804 921	986 141
Fonds dédiés sur dons		
	159 509	257 368
Fonds affectés sur legs		
	395 067	724 741
Fonds affectés sur dons et mécénat		
	2 775 147	2 258 662
TOTAL III	4 134 645	4 226 913
Dettes		
Dettes auprès étab. crédit , autres dettes financières		
	0	0
Avances et acomptes reçus / commandes		
	0	0
Dettes fournisseurs		
	338 415	489 220
Dettes fiscales et sociales		
	207 965	163 118
Autres dettes		
	1 826 170	1 587 867
Produits constatés d'avance		
	0	0
TOTAL IV	2 372 550	2 240 206
TOTAL GENERAL	18 158 074	17 954 450

NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatifs

La décomposition des fonds propres et leur variation par rapport à l'exercice précédent est indiquée dans le tableau de variation des fonds associatifs.

	Montant début exercice	Affectation résultat	Augmentation exercice	Diminution exercice	Montant fin exercice
Fonds associatifs de la Fondation de l'Avenir					
Fonds propres sans droit de reprise					
- dotation initiale	3 811 225				3 811 225
- dotation en nature	406 383				406 383
- dotation complémentaire	1 331 091	28 862			1 359 953
Réserves					
-réserves issues de la générosité publique	303 566	103 000			406 566
-autres réserves	3 363 439	156 760			3 520 199
Résultat	288 622	-288 622	-270 950		-270 950
Sous-total Fondation de l'Avenir	9 504 326				9 233 376
Autres Fonds propres					
Fonds propres sans droit de reprise	510 490	510	80 000		591 000
Réserves	949 536	522 468			1 472 004
Résultat	522 978	-522 978	354 498		354 498
Sous-total Fondation Abrisées	1 983 004				2 417 502
TOTAL	11 487 331	0	163 548	0	11 650 879

Trois grandes rubriques composent les fonds associatifs en raison de leur finalité :

- Les fonds propres témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des fondations, constitutifs de leur « patrimoine », et garant de leur pérennité. Ils correspondent à la dotation initiale versée par les fondateurs, et à une partie du résultat de l'exercice affecté (10%) ;
- Les réserves libres issues de fonds privés, la Fondation de l'Avenir a fait le choix d'affecter une part des excédents antérieurs aux postes des réserves libres pour permettre d'une part, la production de revenus suffisants, compte tenu

des charges de fonctionnement et de l'absence de biens patrimoniaux propres et d'autre part, le développement des missions sociales ;

- le résultat de l'exercice est mentionné avant son affectation aux divers postes de réserves.

La fondation de la Mutuelle des Motards a apporté sa dotation initiale au cours de l'exercice 2015 (80 000€).

Les réserves de la Fondation de l'Avenir (activité propres) s'élèvent à 3,9M€ et représentent 9 mois d'activité.

Les dotations initiales des fondations abritées se décomposent ainsi :

DOTATION INITIALE DES FONDATIONS ABRITÉES	EXERCICE N	F. PAUL BENNETOT	F. SANDRINE CASTELLOTTI	F. EOVI MCD	F. MUTAC	F. VISAUDIO	F. LA MUTUELLE GÉNÉRALE	F. BFM	F. MDM
Dotation initiale	591 000	80 000	31 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000

Provisions

État des provisions

	Montant début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions				
Provisions pour risques et charges	0			0
Provisions pour dépréciation	30 621	25 441		56 062
TOTAL	30 621	25 441	0	56 062

Une provision pour dépréciation est constatée sur le portefeuille de valeurs mobilières de placement à hauteur de 56 062€ au 31.12.2015.

Fonds dédiés et affectés

Les fonds dédiés sont issus de dons et legs et correspondent à des ressources affectées par le donateur, légataire, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées.

Les « fonds affectés » sont des ressources issues de la générosité publique et fléchés sur des projets ou programmes de recherches précis, et qui n'ont pas encore été utilisés à la clôture de l'exercice.

Les fonds affectés constitués antérieurement ont été repris sur l'exercice 2015 en produits au rythme de la réalisation sur l'année.

Des projets soldés ou arrêtés en cours d'exercice 2015 ont fait l'objet d'écritures de reprise, il s'agit essentiellement de projets 2012.

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés sur legs	986 141	304 814	123 594	804 921
Fonds dédiés sur dons	257 368	220 239	122 380	159 509
Fonds affectés sur legs	724 741	500 374	170 700	395 067
Fonds affectés sur dons	2 258 662	1 068 484	1 584 971	2 775 147
TOTAL	4 226 913	4 226 913	2 001 645	4 134 645

Depuis 2013 le directoire a décidé d'affecter sur l'exercice une quote-part de 200 000€ pour les legs non dédiés et supérieurs à 200 000€. Le solde est constaté sur les exercices suivants par palier de 200 000€.

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0		
Avances et acomptes reçus	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	338 415	338 415	
Dettes fiscales et sociales	207 965	207 965	
Autres dettes	1 826 170	1 394 823	431 346
Produits constatés d'avance			
	0		
TOTAL	2 372 550	1 941 204	431 346

Les autres dettes correspondent à des bourses, prix et soutiens non encore versés dont la décision d'attribution a été prise sur 2015.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'acquisition augmenté des frais accessoires.

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Logiciels, droits et valeurs similaires	30 539	7 320			37 860
Autres immobilisations incorporelles	0	12 210		39 936	52 146
Immobilisations incorporelles en cours	39 936			-39 936	0
TOTAL	70 475	19 530	0	0	90 006
Immobilisations corporelles					
Agencements, installations	7 064	4 396			11 460
Matériel médico-chirurgical	136 662	64 979			201 642
Matériel de bureau et informatique	81 145	3 619	1 549	0	83 215
Mobilier	45 735				45 735
Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	270 606	72 994	1 549	0	342 051

La conception du nouveau site internet a été finalisée au cours de l'exercice 2015.

Les immobilisations sont amorties sur la base de la valeur d'acquisition, sans tenir compte d'une éventuelle valeur de revente, en fonction de la durée normale d'utilisation :

- Logiciels et matériel informatique 3 ans
- Matériel médico chirurgical 5 ans
- Site internet 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Mobilier de bureau 10 ans
- Installations et agencements 10 ans

Tableau des amortissements

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Logiciels, droits et valeurs similaires	30 512	1 261			31 773
Autres immobilisations incorporelles	0	666			666
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
TOTAL	30 512	1 926	0	0	32 438
Immobilisations corporelles					
Agencements, installations	2 524	901			3 425
Matériel médico-chirurgical	33 500	35 709			69 209
Matériel de bureau et informatique	48 756	18 487	1 549		65 695
Mobilier	28 486	3 010			31 496
Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	113 266	58 108	1 549	0	169 825

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à une prise de participation de la Fondation de l'Avenir au GIP Ecole Montsouris (43 000€).

Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances			
Prêts			
Autres immobilisations financières	42 762		42 762
Avances et acomptes versés sur commandes	2 494	2 494	
Autres créances	5 585	5 585	
Produits à recevoir	334 319	334 319	
Charges constatés d'avance	29 423	29 423	
TOTAL	414 583	371 821	42 762

Les produits à recevoir concernent principalement les dons datés de 2015 perçus sur janvier 2016.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles s'élèvent à 11 901 000€ contre 14 736 000€ en 2014.

Leur montant significatif constitue une réserve sécuritaire afin de limiter des impacts conjoncturels et de donner les moyens à la Fondation de l'Avenir d'avoir une politique de développement autour de projets ambitieux.

Compte tenu du risque de taux, la fondation de l'avenir est sortie d'OPCVM monétaires peu rémunérateurs pour des placements sur des comptes à terme et des bons moyen terme négociables ou sur des livrets.

Ces VMP font en majeure partie l'objet d'un mandat de gestion « prudent » auprès d'un organisme financier, OFI Asset Management pour une valeur brute de 11 313 000€.

Ce portefeuille se compose d'obligations à hauteur de 75,81%, d'actions pour 8,85%, de produits monétaires de performance absolue pour 10,88% et des OPCVM de trésorerie pour 4,46%. 97 000€ d'intérêts courus non échus sur obligations se rattachent à ce portefeuille. En application du principe de prudence, une provision pour dépréciation est enregistrée dès que la valeur d'inventaire (valeur boursière) devient

inférieure à la valeur comptable en portefeuille. Le montant de cette dépréciation pour le portefeuille sous gestion est de 56 000€ au 31.12.2015.

La performance de ce portefeuille a été de 2,44% sur l'exercice 2015.

Les plus-values latentes s'élèvent à 396 000€ au 31.12.2015.

A ce portefeuille, s'ajoutent quatre bons à moyen terme négociables pour un total de 525 000€ détenues par la Fondation Paul Bennetot et 23 000€ de titres de capitalisation au porteur.

Disponibilités

Outre les comptes de fonctionnement, les disponibilités comprennent :

- des comptes sur livret pour 1 966 000€ (dont 1 021 000€ au niveau des fondations abritées) ;
- des comptes à terme pour 1 300 000€ (dont 900 000€ souscrits par les fondations abritées) ;
- des intérêts courus sur ces placements pour 33 000€.

NOTES SUR LES PRODUITS ET CHARGES

Dons

Les dons sont enregistrés en produits sur la base de leur encaissement. Cependant, les dons datés de 2015 sont provisionnés sur l'exercice, dans la mesure où ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice. Cette méthode offre en outre l'avantage de faire coïncider la comptabilité, les reçus fiscaux et la volonté du donateur. Cependant, concernant les dons en espèces, seuls ceux reçus avant la clôture sont enregistrés sur l'exercice.

Legs

Au cours de l'exercice, les produits sur biens réalisés sont comptabilisés sur la base des encaissements. Au fur et à mesure des décaissements liés à la réalisation des biens, un compte 475, legs et donations en cours de réalisation, est débité des montants décaissés. Ce compte est soldé au fur et à mesure de la réalisation du legs.

Produits à recevoir et Charges à payer

	Montant
Produits à recevoir	
Immobilisations financières	0
Créances sociales	1 008
Créances clients et comptes rattachés	0
Dons à recevoir	333 311
Autres créances	0
Trésorerie	129 777
TOTAL	464 096

	Montant
Charges à payer	
Emprunts et dettes financières	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 741
Dettes fiscales et sociales	118 987
Dettes pour prix, bourses et soutiens	1 823 028
Autres dettes	
TOTAL	1 997 756

Produits et charges constatés d'avance

	Charges	Produits
Produits et charges constatés d'avance		
Charges / Produits d'exploitation	29 423	0
Charges / Produits financiers	1 008	
Charges / Produits exceptionnels	0	
TOTAL	29 423	0

Bourses

Les bourses sont enregistrées en charge pour la totalité de l'engagement l'année de l'attribution.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Rémunération et remboursement de frais

Conseil de surveillance

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du conseil de surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais engagés. Aucun membre du conseil de surveillance n'a demandé à bénéficier de remboursement de frais.

Directoire et cadres salariés

Le montant global des rémunérations versées, indemnités et avantages en nature compris, aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé pour l'exercice 2015 à 395 000€ contre 341 000€ en 2014 (mention conformément au Tac du 19 juin 2014 du Comité de la Charte et aux articles 21 et suivants du BOI N° 208 du 18 décembre 2006).

Il est rappelé que les membres du directoire ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés.

Autres instances

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées :

- Conseil scientifique ;
- Comité financier ;

- Comité de contrôle interne ;
- Comité de gestion des Fondations Abrisées ;
- Comité scientifique des Fondations Abrisées.

Effectif

L'effectif au 31.12.2015 est de 18 salariés.

Engagement Hors bilan donné en matière de retraite:

Les obligations liées aux indemnités légales de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31.12.2015. Le calcul repose sur la méthode actuarielle. Celle-ci comprend l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date de départ à la retraite. Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues : application du droit du travail (pas de convention collective), table réglementaire de table de mortalité, 1% d'augmentation des salaires pour l'ensemble du personnel, taux de rotation faible, taux d'actualisation de 1%, taux de charge moyen de 61%, âge de départ à la retraite à 67 ans.

A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 11 000€.

Engagement Hors bilan donné pour le projet de recherche Tournesol :

L'engagement pluriannuel avec conditions suspensives pris par le directoire en 2015 pour le projet Tournesol s'élève à 743 000€. Il s'agit d'un projet multi sites (Marseille, Montpellier, Rouen) en recherche médicale dont le thème est de réparer le système nerveux grâce à des greffes autologues de cellules souches olfactives dans le cadre d'un consortium national.

Au 31.12.2015, ce projet est au stade de l'élaboration d'un protocole de recherche. Ce projet devrait se terminer courant 2018.

Engagement Hors bilan reçus sur legs

Au 31.12.2015, des legs ont été notifiés à la Fondation de l'Avenir.

L'estimation de la valeur des legs se monte à 598 000€.

Convention réglementée

Pour l'exercice 2015, la Fondation de l'Avenir n'a pas eu de convention réglementée.



MEDICAL



Health Care
Doctor
Hospital
Pharmacist
Nurse
Dentist
First Aid
Surgeon
Emergency



IMPACTS DES FONDATIONS ABRITÉES

Bilan

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N -1
	Valeur brute	Amortissement et Provision	Montant net	
Actif immobilisé				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Logiciels, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
	0	0	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Agencements, installations				
Matériel médico-chirurgical	6 942	1 232	5 710	
Matériel de bureau et informatique				
Mobilier				
Immobilisations corporelles en cours				
	6 942	1 232	5 710	0
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	46	0	46	
Autres immobilisations financières		0		
	46	0	46	0
TOTAL I	6 988	1 232	5 755	0
Actif circulant				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	2 494		2 494	1 078
<i>Autres créances</i>				170 000
<i>Produits à recevoir</i>	12 100		12 100	10 500
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	525 000		525 000	1 617 138
<i>Disponibilités</i>	3 405 807		3 405 807	1 314 009
<i>Charges constatées d'avance</i>	3 012		3 012	
TOTAL II	3 948 413		3 948 413	3 112 725
TOTAL GENERAL	3 955 400	1 232	3 954 168	3 112 725

PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Fonds associatifs		
Fonds propres sans droit de reprise		
Dotation initiale	591 000	510 490
Dotation en nature		
Dotation complémentaire		
Réserves		
Réserves issues de la générosité publique		
Autres Réserves	1 472 004	949 536
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	354 498	522 978
TOTAL I	2 417 503	1 983 004
Provisions		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL II	0	0
Fonds dédiés et affectés		
Fonds dédiés sur legs		
Fonds dédiés sur dons et mécénats		
Fonds affectés sur legs		
Fonds affectés sur dons et mécénat	458 538	459 122
TOTAL III	458 538	459 122
Dettes		
Dettes auprès établ. crédit , autres dettes financières		
Avances et acomptes reçus / commandes		
Dettes fournisseurs	25 480	35 168
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	1 052 647	635 431
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL IV	1 078 127	670 599
TOTAL GENERAL	3 954 168	3 112 725

Compte de résultat 2015

	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes	80	230
Dons collectés	94 608	87 507
Mécénat et partenariats	1 355 000	1 038 787
Legs, donations et assurance vies		
Produits Epargne solidaire		
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges		
Autres produits d'exploitation		10 500
TOTAL I	1 449 688	1 137 024
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	1 078	
Services extérieurs	11 500	38 378
<i>dont locations immobilières et charges locatives</i>	82 033	334 061
Autres Services Extérieurs		
<i>dont déplacements, missions et réceptions</i>		
<i>dont frais postaux et de télécommunications</i>		
Impôts et Taxes		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et provisions	1 232	
Prix, bourses et subventions	898 837	488 891
Autres charges	119 129	95 913
TOTAL II	1 113 809	957 243
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	TOTAL (I+II)	335 879
		179 781

	N	N-1
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et produits assimilés	14 468	16 319
Reprise sur provisions		
Produits sur cessions de vmp	3 567	5 263
TOTAL III	18 035	21 582

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Autres charges financières		
TOTAL IV	0	0

RESULTAT FINANCIER (III+IV)	TOTAL (III+IV)	18 035	21 582
------------------------------------	-----------------------	---------------	---------------

RESULTAT COURANT (1+2)	TOTAL (1+2)	353 915	201 363
-------------------------------	--------------------	----------------	----------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL V	0	0

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL VI	0	0

RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		0	0
-------------------------------------	--	----------	----------

TOTAL DES PRODUITS	1 467 724	1 158 606
TOTAL DES CHARGES	1 113 809	957 243

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	90 584	321 615
Engagement à réaliser sur ressources affectées	90 000	

EXCEDENT ou DEFICIT	354 498	522 978
----------------------------	----------------	----------------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
<i>bénévolat</i>		
<i>prestation en nature</i>	16 129	14 407
<i>don en nature</i>		
Charges		
<i>mise à disposition gratuite de biens et services</i>		5 046
<i>prestations</i>	16 129	9 361
<i>personnel bénévoles</i>		

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2015

EMPLOIS	Emplois de 2015	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur 2015	
1. MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
- Actions réalisées directement	4 490	sT1	2 416
- Versement à d'autres organismes agissant en France			
1.2 Réalisées à l'étranger			
- Actions réalisées directement			
- Versement à d'autres organismes agissant en France			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 224	sT2	1 089
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	24		0
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres fonds publics	0		0
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	443	sT3	53
		T3 = sT1 + sT2 + sT3	3558
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	6 181		
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	25		
III. ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	2 002		
VI. EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	84		
V. TOTAL GENERAL	8 292		
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T5	65
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1 ^{ère} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		T5b	-36
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6 = T3 + T5 + T5b	3 587

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2015	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015	
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		T1	406
1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC			
1.1 Dons et legs collectés			
- Dons manuels non affectés	2 645		2 645
- Dons manuels affectés	77		77
- Legs et autres libéralités non affectés	319		319
- Legs et autres libéralités affectés	245		245
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	T2	0
2. AUTRES FONDS PRIVÉS	2 358		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0		
4. AUTRES PRODUITS	555		
I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	6 199		
II. REPRISE DES PROVISIONS			
III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	2 093		
IV. VARIATION DES FONDS AFFECTÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		T4	31
V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
VI. TOTAL GÉNÉRAL	8 292	T2 + T4	3 317
VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6	3 587
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		T7 = T1+T2+T4-T6	136

Mode d'établissement

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2015 a été établi conformément à la normalisation du compte d'emploi des ressources des associations et des fondations issue de l'avis du CNC du 3 avril 2008 et à l'arrêté du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.

Il intègre les comptes des fondations abritées en présentation cumulée.

La présentation du CER rend compte en toute transparence de l'utilisation des fonds qui nous sont confiés. Son établissement tient compte de :

- Une réflexion sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (quelle que soit leur source de financement : générosité publique – mécénats – complémentarités des fondations abritées) ;
- Et l'élaboration de règles d'affectations des frais aux trois rubriques des emplois : missions sociales – frais de recherche de fonds – fonctionnement. L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition pondérées par la masse salariale en fonction de l'activité. La répartition existante au sein de la Fondation de l'Avenir depuis 2009 est la suivante : 12% frais de fonctionnement, 22% frais de recherche de fonds et 66% missions sociales.

Missions sociales

Les missions sociales de la Fondation de l'Avenir s'articulent autour de trois axes :

- La recherche médicale ;
La Fondation soutient des projets dans des thématiques qui couvrent tous les champs d'application de la médecine : cancer, neurologie, maladies cardiovasculaires, psychiatrie... ;
- L'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement ;
La Fondation contribue à l'innovation particulièrement à travers les fondations abritées ;
- La valorisation des projets et L'information scientifique ;
La Fondation privilégie à travers l'information médicale ou scientifique qu'elle transmet sa fonction pédagogique aussi bien vis-à-vis de ses

mécènes institutionnels que des donateurs : en les informant sur les progrès de la recherche médicale et la prise en charge des patients et en valorisant les projets qu'elle soutient.

Les missions sociales représentent 4 490 000€ en 2015, soit 73% des emplois contre 4 069 000€ sur 2014. Elles sont financées pour 2 416 000€ en 2015 par des ressources provenant de la générosité du public.

- Recherche médicale :
Le soutien aux programmes de recherche médicale appliquée et à leur suivi s'élève à 2 086 000€ contre 2 252 000€ sur 2014.
Le soutien par les bourses doctorants s'est poursuivi sur l'exercice 2015.
Des fondations abritées comme la Fondation Visaudio et la Fondation Eovi Mcd s'inscrivent dans ce domaine.
- Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement :
L'ensemble du poste s'élève à 1 482 000€ en 2015 contre 902 000€ en 2014.
Les réalisations les plus significatives sur 2015 sont l'attribution de neuf Bourses Avenir Recherche en Soins, la réalisation d'une étude sur la télémédecine. Cet axe est porté par les fondations abritées, comme la Fondation Paul Bennetot au travers de bourses ou projets, la fondation BFM ou la Fondation La Mutuelle Générale.
- Valorisation des projets et Information Scientifique :
Elle comprend notamment les charges afférentes aux publications, supports et plateforme d'information médicale. Sur l'exercice s'est tenu le Congrès de la Fondation de l'Avenir en décembre 2015, regroupant les acteurs de la Fondation de l'Avenir (chercheurs, partenaires).
Ces actions, qui s'élèvent à 922 000€ sur 2015 contre 915 000€ sur 2014 sont également portées par certaines fondations abritées, par exemple la Fondation de La Mutuelle Générale par le soutien à une chaire Mines Télécom à hauteur de 75 000€.

Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité publique s'élèvent sur 2015 à 1 224 000€ (soit 20% des emplois) contre 991 000€ sur 2014, et s'articulent essentiellement autour de deux postes de frais de collecte de fonds :

- Les frais d'appel aux dons comprenant les coûts de fabrication et d'expédition de messages à destination des donateurs ou de prospects pour solliciter des dons ;
- Les frais de traitement des dons incluant les coûts de gestion informatique de la base de données donateurs et le coût de traitement des dons reçus (saisie, remise à l'encaissement et gestion des reçus fiscaux).

Sur 2015, le changement de sous-traitant du traitement des dons a engendré un coût de migration de 60 000€. Au niveau des frais de prospection, des impressions de lettres prêtes à poster ont été effectuées (coût de 59 000€).

Un investissement pour le développement des legs (réalisation d'une brochure...) a été réalisé, portant les frais pour la recherche de legs à 95 000€ sur l'exercice 2015.

Ces frais sont financés à hauteur de 89% par la générosité du public.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement : 443 000€ contre 429 000€ sur 2014 représentent 7% des emplois et couvrent les frais généraux (personnels dédiés, les charges variables : honoraires et frais de missions, loyers répartis). Ces frais sont financés en grande partie par les revenus de la dotation et la participation des fondateurs des fondations abritées, telles que définies dans les conventions de création des fondations abritées.

Les ressources

Ressources provenant de la générosité du public

La générosité publique :

Les ressources collectées auprès du public sont constituées des dons et legs : 3 286 000€ sur 2015 contre 4 518 000€ en 2014.

Elles représentent 53% des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat ; 66% en 2014.

Les dons continuent leur progression : +10% sur l'exercice (2 722 000€ contre 2 473 000€ en 2014)

Les legs :

Les legs ont connu deux années exceptionnelles en 2013 et 2014. Sur 2015, les legs reviennent à un niveau « standard » : 564 000 en 2015 pour 2 045 000€ en 2014.

Les ressources collectées auprès du public financent 68% de missions sociales, 31% de frais de recherche de fonds et 1% de frais de fonctionnement.

Autres fonds privés

Au global, les ressources issues des autres fonds privés représentent 38% des ressources sur 2015.

Mécénat & partenariat

2 115 000€ reçus contre 1 748 000€ en 2014, soit une augmentation de 20%.

Les produits issus du mécénat de notre environnement mutualiste passent de 709 000€ à 760 000€.

Les contributions aux fondations abritées progressent de 30% pour atteindre 1 355 000€. Cette augmentation provient essentiellement des fondations BFM (200 000€ au lieu de 100 000€) et de la Mutuelle des Motards (premier versement en 2015).

Produits de partage

Produits partage : 243 000€

L'essentiel de ces produits provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR dont la gestion est assurée par OFI Asset Management.

Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2% maximum de la valeur liquidative du fonds à la Fondation de l'Avenir.

L'encours de ce fonds commun de placement est resté stable sur l'exercice.

Subventions et autres concours publics

La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de fonds publics.

Autres produits : 555 000€

Ce poste est composé essentiellement des produits financiers pour 376 000€. Le résultat financier de 349 000€ (dont 18 000€ pour les fondations abritées) est stable (345 000€ en 2014).

Le taux de rendement net comptable du portefeuille géré par OFI Asset Management est de +2,44% sur l'exercice 2015 (+2,58% sur l'exercice 2014), soit 285 000€, provenant essentiellement de revenus obligataires.

Les autres produits financiers sont issus de cessions sur les produits monétaires et d'intérêts non échus sur des comptes à terme ou livrets.

Ce poste enregistre en 2015 des reprises sur des bourses abandonnées, dont 100 000€ pour une bourse accordée en 2014.

Engagement à réaliser et report des ressources non utilisées

Les engagements à réaliser sur ressources affectées à des programmes définis dans les missions sociales (2 002 000€) enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources* qui, conformément à leur destination, n'a pas encore été utilisée en fin d'exercice.

Les engagements ainsi provisionnés sont repris sur l'exercice suivant en comptes de produits « report des ressources affectées aux missions sociales » (2 093 000€) au rythme de leur réalisation.

* ressources provenant de la générosité du public (ou des autres fonds privés) affectées à des programmes de recherche définis dans le cadre d'appel à projets de recherche médicale.



255, rue de Vaugirard
75719 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 23 80

www.fondationdelavenir.org